

ALMANACH

DES

RÉFORMATEURS.

1850.

Quiconque se voue au bien public ou même seulement à la vertu, doit s'attendre à passer pour un imbécille ou pour un insensé, à perdre tous ses procès, à ne réussir dans aucune affaire, à être abandonné de tous ses amis. Mais qu'il soutienne avec fermeté son caractère; ceux qui commencent par se moquer de lui finiront par l'admirer.

ÉPICTÈTE.

Ce n'est jamais un tort de défendre ses opinions, quand on n'emploie pas d'autre autorité, d'autre force que celle de la raison.

MACHIAVEL.

La raison est une arme plus pénétrante que le fer.

PROCYLIDE.



PARIS,

CHEZ MARTINON, LIBRAIRE,

4, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ.

et Jules Laisné, libraire, passage Véro-Dodat.

Lib. 850455

Il est assez difficile de déterminer l'âge du monde, même en s'appuyant sur l'autorité de la Bible.

Le monde n'aurait à présent que 5850 ans, selon le calcul de l'Eglise latine ; d'après Josèphe, il serait âgé de 6748 ; la Vulgate lui accorde 6814 d'antiquité ; l'Eglise d'Alexandrie lui en concéderait 7341, et l'Eglise de Byzance 7358 ; tandis que les Septantes font remonter son origine à 7444 années, et que le texte hébreu la reporte à 7456 ans. Enfin, d'après la Bible samaritaine, nous serions aujourd'hui en l'an du monde 8202.

La naissance du monde daterait de 8600 ans, selon les Egyptiens qui s'en référaient pour déterminer l'âge de la terre à l'état du ciel, auquel nous reportent les symboles des constellations zodiacales.

Les astrologues thébains prétendaient que la *vie du monde* était comprise dans la période de 24,000 ans. Ils divisaient cette vie en deux règnes, le *règne de Dieu* et le *règne de l'homme*. On enseignait dans les mystères qu'au premier moment où Dieu commença à créer le monde, le solstice d'été aurait correspondu au zéro du bélier, si les étoiles avaient alors été créées, et que Dieu employa les *six temps* de son règne à arranger le monde tel qu'il est pour en céder ensuite le gouvernement à l'homme qu'il avait fait à son image, cession qui eut lieu lorsque le solstice d'été correspondit au zéro de la balance. Le règne de l'homme doit durer *six temps* comme celui de Dieu, c'est-à-dire jusqu'à ce que le solstice d'été corresponde au zéro du bélier. Alors les étoiles qui ont une tendance à se réunir au soleil, formeront avec lui le grand soleil de justice éternelle qui embrasera le monde et Dieu reprendra son empire pour s'occuper pendant *six autres temps* à créer un monde nouveau. Les mêmes astrologues prétendaient que les symboles du zodiaque avaient été choisis par Dieu même lorsqu'il avait tiré l'horoscope du premier homme avant de lui céder l'empire de la terre, et comme ils se piquaient de tirer l'horoscope de la même manière que Dieu, c'était toujours avec des planisphères célestes représentant l'état du ciel primitif qu'ils prédisaient l'avenir de ceux qui avaient foi en leur science.

CAMILLE DUTEIL.

(*Origine du Zodiaque.*)

Calendrier de 1850.

PRINCIPALES ÈRES

De la création du monde, pour l'église grecque (jusqu'au 1 ^{er} septembre Julien)	7358
De la période julienne.	6563
De la création du monde pour les juifs modernes (depuis l'équinoxe d'automne au 17 septembre 1849).	5611
Des olympiades (jusqu'au 1 ^{er} juillet) 2 ^e année de la 657 ^e olympiade	2625
De la fondation de Rome, selon Varron (à partir du 21 avril Julien).	2603
De Nabonassar.	2597
Des Séleucides pour les chrétiens d'Orient (jusqu'au 1 ^{er} sept. pour les uns, et jusqu'au 1 ^{er} octobre pour les autres)	2161
De la naissance de J.-C., du 1 ^{er} janvier.	1850
Même ère pour les Russes et l'église grecque, du 13 janvier grégorien.	1850
De Dioclétien ou des martyrs, pour les chrétiens de l'Abyssinie et de la Nubie (du 1 ^{er} septembre Julien).	1566
Des Arméniens (jusqu'au 9 juillet Julien).	1298
De l'Hégyre, pour les Turcs (à partir du 17 novembre 1849).	1266
Les Chinois commencent avec la nouvelle lune de février la 47 ^e année, dite <i>Keng-su</i> de leur 75 ^e cycle (chacun de 60 ans), la 1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle ayant commencé l'an 2637 avant Jésus-Christ.	

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ le Bélier.

♉ le Taureau.

♊ les Gémeaux.

♋ le Cancer.

♌ le Lion.

♍ la Vierge.

♎ la Balance.

♏ le Scorpion.

♐ le Sagitaire.

♑ le Capricorne.

♒ le Verseau.

♓ les Poissons.

Système solaire.

LE SOLEIL.

<i>Planètes.</i>	<i>Satellites.</i>	<i>Distance moyenne au Soleil (loi de Bod.).</i>
Mercure	}	4.
Vénus		7.
La Terre 1 (Lune)		10.
Mars		16.
Vesta, découverte, en 1807, par Olbers.	}	Ces dix petites Planètes, dites té- lescopiques, sont situées à peu près à la même distan- ce du Soleil.
Hébé, id. en 1847, par Hencke. . .		
Astrée, id. en 1845, par Hencke. . .		
Junon, id. en 1803, par Harding . . .		
Cérès, id. en 1800, par Piazzi. . . .		
Pallas, id. en 1802, par Olbers. . . .		
Iris id. en 1847, par Hind.		
Flore, id. en 1847, par Hind.		
Métis, id. en 1848, par Graham. . . .		
Hygie, id. en 1848, par Graham. . . .		
Jupiter 4	}	52.
Saturne 7 (plus un anneau) . . .		100.
Uranus, 6 (4 sont incertaines) découverte par Herschell, en 1781.		196.
Neptune, 4, découverte par Galle, en 1846, d'après les calculs de Leverrier.		388 ?

La distance de la Terre au Soleil est évaluée à 34 millions de lieues de 25 au degré.

ÉCLIPSES.

Éclipse annulaire de Soleil, le 12 février (invisible à Paris).

Éclipse totale de Soleil, les 7 et 8 août (invisible à Paris).

OBLIQUITÉ DE L'ÉCLIPTIQUE.

Au 1^{er} janvier $\omega = 23^{\circ}, 27', 33'', 00.$

Nombre d'Or en 1850	8.	Février, 20, 22 et 23.
Épacte.	XVII.	Mai, 22, 24 et 25.
Cycle solaire	11.	Septembre, 18, 20 et 21.
Indication romaine	8.	Décembre, 18, 20 et 21.
Lettre dominicale.	F.	

FÊTES MOBILES.

Septuagésime.	27 janvier.	Pentecôte, 19 mai.
Les Cendres	13 février.	La Trinité, 26 mai.
Pâques.	31 mars.	La Fête-Dieu, 30 mai.
Les Rogations	6, 7 et 8 mai.	1 ^{er} Dimanche de l'Avent, 1 ^{er} décembre.
Ascension.	9 mai.	

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

Printemps, le 20 mars, à 11 heures 12 min. du soir.	} Temps moyen de Paris.
Été, le 21 juin, à 8 heures 9 min. du soir.	
Automne, le 23 septembre, à 10 h. 10 min. du mat.	
Hiver, le 22 décembre, à 3 h. 48 min. du matin.	

GRANDES MARÉES.

Les plus grandes marées seront celles du

29 janvier.	9 août.
28 février.	7 septembre.
29 mars.	7 octobre.
11 juillet.	

JANVIER 1850.

- ☉ D. Q. le 5 à 8 h. 47 m. du m.
 ☽ N. L. le 13 à 11 h. 29 m. d. m.
 ☾ P. Q. le 21 à 9 h. 49 m. du m.
 ☼ P. L. le 28 à 1 h. 4 m. du m.

Les jours cr. de 1 h. 5 m.

1	mardi	CIRCONCISION.
2	mer.	st Narcisse.
3	jeudi	s ^e Geneviève.
4	vend.	st Rigobert.
5	sam.	st Siméon.
6	dim.	EPIPHANIE.
7	lundi	st Théaulon.
8	mardi	st Lucien.
9	mer.	st Furcy.
10	jeudi	st Paul, erm.
11	vend.	st Alexandre.
12	sam.	st Césaire.
13	dim.	Bapt. de J.-C.
14	lundi	st Hilaire.
15	mardi	st Maur.
16	mer.	st Marcel.
17	jeudi	st Antoine.
18	vend.	C. st Pierre.
19	sam.	st Canut.
20	dim.	st Sébastien.

21	lundi	s ^e Agnès.
22	mardi	st Vincent.
23	mer.	st Ildefonse.
24	jeudi	st Babylas.
25	vend.	CONVERS. Paul.
26	sam.	st Polycarpe.
27	dim.	SEPTUAGÉSIME.
28	lundi	st Charlemagne.
29	mardi	st Fr. de S.
30	mer.	s ^e Bathilde.
31	jeudi	s ^e Marcelle.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

NIVOSE (suite) an LVII.

11	primidi.	Granit.
12	duodi.	Argile.
13	tridi.	Ardoise.
14	quartidi.	Grès.
15	quintidi.	LAPIN.
16	sextidi.	Silex.
17	septidi.	Marne.
18	octidi.	Pierre à chaux.
19	nonidi.	Marbre.
20	DECADI.	VAN.
21	primidi.	Pierre à plâtre.
22	duodi.	Sel.
23	tridi.	Fer.
24	quartidi.	Cuivre.
25	quintidi.	CHAT.
26	sextidi.	Etain.
27	septidi.	Plomb.
28	octidi.	Zinc.
29	nonidi.	Mercure.
30	DECADI.	CRIBLE.

PLUVIOSE.

1	primidi.	Lauréole.
2	duodi.	Mousse.
3	tridi.	Fragon.
4	quartidi.	Perce-Neige.
5	quintidi.	TAUREAU.
6	sextidi.	Laurier-thym.
7	septidi.	Amadouvier.
8	octidi.	Mézéréon.
9	nonidi.	Peuplier.
10	DECADI.	COGNÉE.
11	primidi.	Ellébore.

FÉVRIER.

- ☾ D. Q. le 4 à 1 h. 28 m. du m.
 ☉ N. L. le 12 à 6 h. 38 m. du m.
 ☽ P. Q. le 19 à 8 h. 21 m. du s.
 ☾ P. L. le 26 à 0 h. 10 m. du s.

Les jours cr. de 1 h. 36 m.

1 vend.	st Ignace.
2 sam.	PURIFICATION.
3 dim.	SEXAGÉSIME.
4 lund.	se Jeanne.
5 mardi.	se Agathe.
6 merc.	st Amand.
7 jeudi.	st Romuald.
8 vend.	st Jean Math.
9 sam.	se Apolline.
10 dim.	QUINGUAGÉSIME.
11 lund.	st Séverin.
12 mardi.	MARDI-GRAS.
13 merc.	CENDRES.
14 jeudi.	st Valentin.
15 vend.	st Faustin.
16 sam.	se Julienne.
17 dim.	QUADRAGÉSIME.
18 lund.	st Siméon, év.
19 mardi.	st Boniface, év.
20 merc.	st Euchèr.
21 jeudi.	st Pepin.
22 vend.	st Emile.
23 sam.	se Isabelle.
24 dim.	REMINISCERE.
25 lund.	st Alexandre.
26 mardi.	Ch. st Pierre.
27 merc.	se Honorine.
28 jeudi.	st Romain.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

PLUVIOSE (suite).

12 primidi.	Brocoli.
13 duodi.	Laurier.
14 tridi.	Avelinier.
15 quartidi.	VACHE.
16 quintidi.	Buis.
17 sextidi.	Lichen.
18 septidi.	If.
19 nonidi.	Pulmonaire.
20 DÉCADI.	SERPETTE.
21 primidi.	Thlaspi.
22 duodi.	Thymèle.
23 tridi.	Chiendent.
24 quartidi.	Trainasse.
25 quintidi.	LIÈVRE.
26 sextidi.	Gnède.
27 septidi.	Noisetier.
28 octidi.	Cyclamen.
29 nonidi.	Chélidoine.
30 DÉCADI.	TRAINEAU.

VENTOSE

1 primidi.	Tussilage.
2 duodi.	Cornouiller.
3 tridi.	Violier.
4 quartidi.	Troène.
5 quintidi.	Bouc.
6 sextidi.	Asaret.
7 septidi.	Alaterne.
8 octidi.	Violette.
9 nonidi.	Marceau.

MARS.

- ☉ D. Q. le 5 à 8 h. 15 m. dus.
 ☽ N. L. le 13 à 11 h. 26 m. dus.
 ☿ P. Q. le 21 à 4 h. 7 m. du m.
 ♀ P. L. le 27 à 11 h. 36 m. dus.

Les jours cr. de 1 h. 52 m.

1 vend.	st Aubin.
2 sam.	st Simplicie.
3 dim.	OCULI.
4 lund.	st Casimir.
5 mardi.	st Adrien.
6 merc.	s ^e Colette.
7 jeudi.	st Thomas d'Aq.
8 vend.	st Jean de D.
9 sam.	s ^e Françoise.
10 dim.	LETARE.
11 lund.	st Euloge.
12 mardi.	st Grégoire.
13 merc.	st Ramire.
14 jeudi.	st Lubin.
15 vend.	st Longin.
16 sam.	st Abraham.
17 dim.	PASSION.
18 lund.	s ^e Cyrille.
19 mardi.	st Joseph.
20 merc.	st Joachim.
21 jeudi.	st Benoît.

22 vend.	s ^e Basillise.
23 sam.	st Othon.
24 dim.	RAMEAUX.
25 lund.	ANNONCIATION.
26 mardi.	st Ludger.
27 merc.	st Rupert.
28 jeudi.	st Gontran.
29 vend.	Vendredi-saint.
30 sam.	st Rieul.
31 dim.	DAQUES

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

VENTOSE (suite).

10 DÉCADI.	BÊCHE.
11 primidi.	Narcisse.
12 duodi.	Orme.
13 tridi.	Fumeterre.
14 quartidi.	Vélar.
15 quintidi.	CHÈVRE.
16 sextidi.	Epinards.
17 septidi.	Doronic.
18 octidi.	Mouron.
19 nonidi.	Cerfeuil.
20 DÉCADI.	CORDEAU.
21 primidi.	Mandragore.
22 duodi.	Persil.
23 tridi.	Cochléaria.
24 quartidi.	Paquerette.
25 quintidi.	THON.
26 sextidi.	Pissenlit.
27 septidi.	Sylvie.
28 octidi.	Capillaire.
29 nonidi.	Frêne.
30 DÉCADI.	PLANTOIR.

GERMINAL.

1 primidi.	Primevère.
2 duodi.	Platane.
3 tridi.	Asperge
4 quartidi.	Tulipe.
5 quintidi.	POULE.
6 sextidi.	Belette.
7 septidi.	Bouleau.
8 octidi.	Jonquille.
9 nonidi.	Aune.
10 DÉCADI.	COUVOIR

AVRIL.

- ☾ D. Q. le 4 à 3 h. 53 m. du s.
 ☽ N. L. le 12 à 0 h. 56 m. d. s.
 ☾ P. Q. le 19 à 10 h. 36 m. du m.
 ☽ P. L. le 26 à 11 h. 30 m. du m.

Les jours cr. de 1 h. 43 m.

1	lundi	st Hugues.
2	mardi	st Fr. de Paule.
3	mer.	St. Richard.
4	jeudi	st Ambroise.
5	vend.	st Vinc. F.
6	sam.	se Prudence.
7	dim.	QUASIMODO.
8	lundi	st Albert,
9	mardi	se Marie, ég.
10	mer.	st Macaire.
11	jeudi	st Léon.
12	vend.	st Zénon.
13	sam.	st Ermenig.
14	dim.	st Tiburce.
15	lundi	st Anastase.
16	mardi	st Fructueux.
17	mer.	st Anicet.
18	jeudi	st Parfait.
19	vend.	st Léon, pape.
20	sam.	st Sulpice.

21	dim.	st Hospice.
22	lundi	se Opportune.
23	mardi	st Georges.
24	mer.	se Beuve.
25	jeudi	st Léger.
26	vend.	st Clet.
27	sam.	st Marc, évang.
28	dim.	st Vital.
29	lundi	st Valère.
30	mardi	se Eutrope.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

GERMINAL (suite).

11	primidi.	Pervenche.
12	duodi.	Charme.
13	tridi.	Morille.
14	quartidi.	Hêtre.
15	quintidi.	ABEILLE.
16	sextidi.	Laitue.
17	septidi.	Mélèze.
18	octidi.	Ciguë.
19	nonidi.	Radis.
20	DECADI.	RUCHE.
21	primidi.	Guinier.
22	duodi.	Romaine.
23	tridi.	Marronnier.
24	quartidi.	Roquette.
25	quintidi.	PIGEON.
26	sextidi.	Lilas.
27	septidi.	Anémone.
28	octidi.	Pensée.
29	nonidi.	Myrtille.
30	DECADI.	GREFFOIR.

FLORÉAL.

1	primidi.	Rose.
2	duodi.	Chêne.
3	tridi.	Fougère.
4	quartidi.	Aubépine.
5	quintidi.	ROSSIGNOL.
6	sextidi.	Ancolie.
7	septidi.	Muguet.
8	octidi.	Champignon.
9	nonidi.	Hyacinthe.
10	DECADI.	RATEAU.

M A I.

- ☉ D. Q. le 4 à 10 h. 55 m. du m.
 ☽ N. L. le 11 à 11 h. 18 m. d. s.
 ☾ P. Q. le 18 à 4 h. 2 m. du s.
 ☽ P. L. le 26 à 0 h. 17 m. du m.

Les jours cr. de 1 h. 19 m.

1	mer.	st Jacq. st Ph.
2	jeudi.	st Athanase.
3	vend.	Inv. s ^e Croix.
4	sam.	s ^e Monique.
5	dim.	st Pie.
6	lundi	<i>Rogations.</i>
7	mardi	st Stanislas.
8	mer.	st Désiré.
9	jeudi	ASCENSION.
10	vend.	st Gordien.
11	sam.	st Mamert.
12	dim.	st Nérée.
13	lundi	st Servais.
14	mardi	st Pacôme.
15	mer.	st Isidore.
16	jeudi	st Honoré.
17	vend.	st Pascal.
18	sam.	st Venance.
19	dim.	PENTECOTE.
20	lundi	st Bernardin.

21	mardi	st Anselme.
22	mer.	s ^e Julie.
23	jeudi	st Didier.
24	vend.	st Sylvain.
25	sam.	st Urbain.
26	dim.	TRINITÉ.
27	lundi.	st Jules.
28	mardi	st Germain.
29	merc.	st Hubert.
30	jeudi.	FÊTE DIEU.
31	vend.	s ^e Pétronille.

CONCORDANCE
DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN
ET AGENDA AGRICOLE ET
DOMESTIQUE.

FLOREAL (suite).

11	primidi.	Rhubarbe.
12	duodi.	Sainfoin.
13	tridi.	Bâton d'or.
14	quartidi.	Chamérisier.
15	quintidi.	VER A SOIE.
16	sextidi.	Consoude.
17	septidi.	Pimprenelle.
18	octidi.	Corbeille d'or.
19	nonidi.	Arroche.
20	DECADI.	SARCLOIR.
21	primidi.	Saticée.
22	duodi.	Fritillaire.
23	tridi.	Bourrache.
24	quartidi.	Valériane.
25	quintidi.	CARPE.
26	sextidi.	Fusain.
27	septidi.	Civette.
28	octidi.	Buglosse
29	nonidi.	Sénévé.
30	DECADI.	HOULETTE.

PRAIRIAL.

1	primidi.	Luzerne.
2	duodi.	Hémérocalle.
3	tridi.	Trèfle.
4	quartidi.	Angélique.
5	quintidi.	CANARD.
6	sextidi.	Mélisse.
7	septidi.	Fromental.
8	octidi.	Martagon.
9	nonidi.	Serpolet.
10	DECADI.	FAUX.
11	primidi.	Préau.

JUIN.



- ☉ D. Q. le 3 à 3 h. 57 m. du m.
- ☽ N. L. le 10 à 7 h. 29 m. du m.
- ☽ P. Q. le 2 à 6 h. 7 m. du s.
- ☽ P. L. le 9 à 2 h. 36 m. du s.

CONCORDANCE
DE L'ANNAIRE RÉPUBLICAIN
ET AGENDA AGRICOLE
DOMESTIQUE.

Les jours cr. de 18 m.

1 sam.	st Pamphile.
2 dim.	st Erasme.
3 lund.	s ^e Clotilde.
4 mard.	st Optat.
5 merc.	st Boniface.
6 jeudi.	Oc. FÈRE-DIEU.
7 vend.	st Robert, ab.
8 sam.	st Médard.
9 dim.	s ^e Pélagie.
10 lund.	st Landry.
11 mardi	st Barnabé.
12 merc.	s ^e Olympe.
13 jeudi.	st Ant. de P.
14 vend.	st Ruffin.
15 sam.	st Modeste.
16 dim.	st François R.
17 lund.	st Antoine.
18 mardi	s ^e Marine.
19 merc.	st Gerv. st Pr.

20 jeudi.	st Sylvère.
21 vend.	st Leufroy.
22 sam.	st Paulin.
23 dim.	st Lanfranc.
24 lund.	NAT. st J.-B.
25 mardi	st Guillaume.
26 merc.	st Babolcin.
27 jeudi.	s ^e Adèle.
28 vend.	st Irénée.
29 sam.	st Pierre st P.
30 dim.	st Martial.

PRAIRIAL (suite).

12 duodi.	Bétoine.
13 tridi.	Pois.
14 quartidi.	Stéaria.
15 quintidi.	CAILLE.
16 sextidi.	OËillet.
17 septidi.	Sureau.
18 octidi.	Pavot.
19 nonidi.	Tilleul.
20 DÉCADI.	FOURCHE.
21 primidi.	Barbeau.
22 duodi.	Camomille.
23 tridi.	Chèvrefeuil.
24 quartidi.	Caille-lait.
25 quintidi.	TANCHE.
26 sextidi.	Jasmin.
27 septidi.	Verveine.
28 octidi.	Thym.
29 nonidi.	Pivoine.
30 DÉCADI.	CHARRIOT.

MESSIDOR.

1 primidi.	Seigle.
2 duodi.	Avoine.
3 tridi.	Oignon.
4 quartidi.	Véronique.
5 quintidi.	MOLET.
6 sextidi.	Romarin.
7 septidi.	Concombre.
8 octidi.	Echalotte.
9 nonidi.	Absinthe.
10 DÉCADI.	FAUCILLE.
11 primidi.	Coriandre.

JUILLET.

- ☉ D. Q. le 2 à 6 h. 7 m. dus.
 ☽ N. L. le 9 à 2 h. 36 m. dus.
 ☾ P. Q. le 16 à 6 h. 50 m. du m.
 ☼ P. L. le 24 à 5 h. 33 m. du m.

Les jours décr. de 59 m.

1 lund.	st Thierr.
2 mardi.	Visitation N. D.
3 merc.	st Anatole.
4 jeudi.	st Uulrich.
5 vend.	s ^e Zoé, m.
6 sam.	s ^e Angèle.
7 dim.	s ^e Aubierge.
8 lundi.	st Procope.
9 mardi	st Ephrem.
10 merc.	s ^e Félicité.
11 jeudi.	Tr. st Benoît.
12 vend.	st Gualbert.
13 sam.	st Eugène.
14 dim.	st Bonaventure.
15 lundi.	st Henri.
16 mardi	N.-D. Carm.
17 merc.	st Alexis.
18 jeudi.	st Symphorien.
19 vend.	st Vinc. de P.
20 sam.	s ^e Marguerite.
21 dim.	st Victor.
22 lundi.	s ^e Madeleine.
23 mardi	st Apollinaire.
24 merc.	st Loup.
25 jeudi.	st Jacq. le Maj.
26 vend.	st Eraste.
27 sam.	st Pantaléon.
28 dim.	s ^e Anne.
29 lundi.	s ^e Marthe.
30 mardi	st Abbon.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

MESSIDOR (suite).

12 duodi.	Artichaut.
13 tridi.	Giroflée.
14 quartidi.	Lavande.
15 quintidi.	CHAMOIS.
16 sextidi.	Tabac.
17 septidi.	Groseillé.
18 octidi.	Gesse.
19 nonidi.	Cerise.
20 DÉCADI.	Porc.
21 primidi.	Menthe.
22 duodi.	Cumin.
23 tridi.	Haricots.
24 quartidi.	Orcanette.
25 quintidi.	PINTADE.
26 sextidi.	Sauge.
27 septidi.	Ail.
28 octidi.	Vesce.
29 nonidi.	Blé.
30 DÉCADI.	CHALEMIE.

TERMIDOR.

1 primidi.	Epeautre.
2 duodi.	Bouillon bl.
3 tridi.	Melon.
4 quartidi.	Ivraie.
5 quintidi.	BÉLIER.
6 sextidi.	Prêle.
7 septidi.	Armoise.
8 octidi.	Carthame.
9 nonidi.	Mûres.
10 DÉCADI.	ARROSOIR,
11 primidi.	Panais.

A O U T.

- ☉ D. Q. le 1 à 5 h. 26 m. dum.
 ☉ N. L. le 7 à 9 h. 43 m. d. s.
 ☉ P. Q. le 14 à 5 h. 56 m. dus.
 ☉ P. L. le 23 à 9 h. 28 m. dus.
 ☉ D. Q. le 30 à 2 h. 27 m. du s.

Les jours décr. de 1 h. 30 m.

1	jeudi.	st Pierre ès l.
2	vend.	st Alphonse L.
3	sam.	s ^e Lydie.
4	dim.	st Dominique.
5	lundi	N. D. des N.
6	mardi	Tr. de N. S.
7	mer.	st Gaëtan.
8	jeudi	st Cyriaque.
9	vend.	st Romain.
10	sam.	st Laurent.
11	dim.	st Géry.
12	lundi	s ^e Claire.
13	mardi	s ^e Radegonde.
14	mer.	st Eusèbe. <i>v. j.</i>
15	jeudi	ASSOMPTION.
16	vend.	st Roch.
17	sam.	st Mamert.
18	dim.	s ^e Hélène.

19	lundi.	st Louis, év.
20	mardi	st Bernard.
21	mer.	s ^e Jeanne.
22	jeudi	st Symphor.
23	vend.	s ^e Sidonie.
24	sam.	st Barthélemy.
25	dim.	st Louis, r.
26	lundi.	s ^e Rose.
27	mardi	st Césaire.
28	merc.	st Augustin.
29	jeudi.	st Médéric.
30	vend.	st Fiacre.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

THERMIDOR (suite).

13	tridi.	Abricot.
14	quartidi.	Basilic.
15	quintidi.	BREBIS.
16	sextidi.	Guimauve.
17	septidi.	Lin.
18	octidi.	Amende.
19	nonidi.	Gentiane.
20	DECADI.	ECLUSE.
21	primidi.	Carline.
22	duodi.	Câprier.
23	tridi.	Lentille.
24	quartidi.	Aunée.
25	quintidi.	LOUTRE.
26	sextidi.	Myrte.
27	septidi.	Colza.
28	octidi.	Lupin.
29	nonidi.	Coton.
30	DECADI.	MOULIN.

FRUCTIDOR

1	primidi.	Prune.
2	duodi.	Millet.
3	tridi.	Lycopode.
4	quartidi.	Escourgeon.
5	quintidi.	SAUMON.
6	sextidi.	Tubéreuse.
7	septidi.	Sucrion.
8	octidi.	Aporin.
9	nonidi.	Réglisse.
10	DECADI.	ECHELLE.
11	primidi.	Pastèque.
12	duodi.	Fenouil.

SEPTEMBRE.

- ⊙ N. L. le 6 à 5 h. 38 m. d. m.
 ⊕ P. Q. le 13 à 8 h. 30 m. du m.
 ☉ P. L. le 21 à 0 h. 50 m. du s.
 ☾ D. Q. le 28 à 10 h. 2 m. du s.

Les jours décr. de 1 h. 47 m.

1 dim.	st Leu, st Gil.
2 lundi	st Lazare.
3 mardi	st Grégoire.
4 mer.	s ^e Rosalie.
5 jeudi	st Bertin.
6 vend.	st Onésime,
7 sam.	st Cloud.
8 dim.	N. DE LA V.
9 lundi	st Omer.
10 mardi	s ^e Pulchérie.
11 mer.	st Hyacinthe.
12 jeudi	st Raphaël.
13 vend.	st Morille.
14 sam.	Exalt. s ^e Croix.
15 dim.	Quatre-Temps.
16 lundi.	st Corneille.
17 mardi	st Lambert.
18 mer.	st Jean Chrys.
19 jeudi	st Janvier.
20 vend.	st Eustache.
21 sam.	st Mathieu.
22 dim.	st Maurice.

23 lundi.	s ^e Thècle.
24 mardi	st Andoche.
25 merc.	st Firmin, év.
26 jeudi.	s ^e Justine.
27 vend.	st Côme, st D.
28 sam.	st Céran.
29 dim.	st Michel.
30 lundi	st Jean-Baptiste.

CONCORDANCE
 DE L'ANNAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

FRUCTIDOR (suite).

14 quartidi.	Noix.
15 quintidi.	TRUITE.
16 sextidi.	Citron.
17 septidi.	Cardière.
18 octidi.	Nerprun.
19 nonidi.	Tagette.
20 DÉCADI.	HOTTE.
21 primidi.	Eglantier.
22 duodi.	Noisette.
23 tridi.	Houblon.
24 quartidi.	Sorgo.
25 quintidi.	ECREVISSE.
26 sextidi.	Bigarade.
27 septidi.	Verge d'or.
28 octidi.	Maïs.
29 nonidi.	Marron.
30 DÉCADI.	PANIER.

JOURS COMPLÉMENTAIRES.

1 primidi.	F. de la Vertu.
2 duodi.	— du Génie.
3 tridi.	— du Trav.
4 quartidi.	— de l'Opin.
5 quintidi.	— des Réc.

AN LVIII VENDÉMAIRE.

1 primidi.	Raisin.
2 duodi.	Safran.
3 tridi.	Châtaigne.
4 quartidi.	Colchique.
5 quintidi.	CHEVAL.
6 sextidi.	Balsamine.
7 septidi.	Carotte.
8 octidi.	Asarum.

OCTOBRE.

- ☉ N. L. le 5 à 3 h. 5 m. du s.
 ☽ P. Q. le 13 à 2 h. 29 m. du m.
 ☾ P. L. le 21 à 3 h. 20 m. du m.
 ☾ D. Q. le 28 à 5 h. 9 m. du m.

Les jours décr. de 1 h. 49 m.

1 mard.	st Remi.
2 merc.	ss. Ang. Gar.
3 jeudi.	st Candide.
4 vend.	st Fr. d'Assise.
5 sam.	s ^e Aure.
6 dim.	st Bruno.
7 lundi.	st Serge.
8 mardi	s ^e Brigitte.
9 merc.	st Denis.
10 jeudi.	st Paulin.
11 vend.	st Gomer.
12 sam.	st Wilfrid.
13 dim.	st Géraud.
14 lundi.	st Calixte.
15 mardi	s ^e Thérèse.
16 merc.	st Gall.
17 jeudi.	st Florent.
18 vend.	st Luc.
19 sam.	st Savinien.
20 dim.	st Caprais.
21 lundi.	s ^e Ursule.
22 mardi	st Melton.

23 merc.	st Hilarion.
24 jeudi.	st Magloire.
25 vend.	st Crépin et G.
26 sam.	st Rustique.
27 dim.	st Frumence.
28 lundi.	st Sim. st Jude.
29 mardi	st Narcisse.
30 merc.	st Lucain.

CONCORDANCE

DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
ET AGENDA AGRICOLE ET
DOMESTIQUE.

VENDÉMAIRE (suite).

9 nonidi.	Panais.
10 DÉCADI.	CUVE.
11 primidi.	Pom. de terre.
12 duodi.	Immortelle.
13 tridi.	Potiron.
14 quartidi.	Réséda.
15 quintidi.	ANE.
16 sextidi.	Belle de nuit.
17 septidi.	Citronille.
18 octidi.	Sarrasin.
19 nonidi.	Tournesol.
20 DÉCADI.	PRESSOIR.
21 primidi.	Chanvre.
22 duodi.	Pêche.
23 tridi.	Navet.
24 quartidi.	Amaryllis.
25 quintidi.	BOEUF.
26 sextidi.	Aubergine.
27 septidi.	Piment.
28 octidi.	Tomate.
29 nonidi.	Orge.
30 DÉCADI.	TONNEAU.

BRUMAIRE,

1 primidi.	Pomme.
2 duodi.	Céleri.
3 tridi.	Poire.
4 quartidi.	Betterave.
5 quintidi.	Oie.
6 sextidi.	Héliotrope.
7 septidi.	Figue.
8 octidi.	Scorsonère.

NOVEMBRE.

- ☉ N. L. le 4 à 2 h. 49 m. du m.
 ☽ P. Q. le 11 à 11 h. 24 m. dus.
 ☽ P. L. le 19 à 4 h. 44 m. dus.
 ☾ D. Q. le 26 à 0 h. 42 m. dus.

Les jours décr. de 1 h. 21 m.

1 vend.	TOUSSAINT.
2 sam.	<i>Trépassés.</i>
3 dim.	st Marcel.
4 lundi.	st Charles.
5 mardi.	st Zacharie.
6 merc.	st Léonard.
7 jeudi.	st Florentin.
8 vend.	s ^e Reliques.
9 sam.	st Mathurin.
10 dim.	st Juste.
11 lundi.	st Martin.
12 mardi.	st René.
13 merc.	st Brice.
14 jeudi.	st Bertrand.
15 vend.	st Eugène.
16 sam.	st Edme.
17 dim.	st Agnan.
18 lundi.	s ^e Aude.
19 mardi.	s ^e Elisabeth.
20 merc.	st Edmond.
21 jeudi.	Pr. de N. D.

22 vend.	s ^e Cécile.
23 sam.	st Clément.
24 dim.	s ^e Hortense.
25 lundi.	s ^e Catherine.
26 mardi.	s ^e Geneviève.
27 merc.	st Maxime.
28 jeudi.	st Sosthènes.
29 vend.	st Saturnin.
30 sam.	st André.

CONCORDANCE
 DE L'ANNAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

BRUMAIRE (suite).

10 DÉCAD.	CHARRUE.
11 primidi.	Salsifs.
12 duodi.	Macre.
13 tridi.	Topinamb.
14 quartidi.	Endive.
15 quintidi.	DINDON.
16 sextidi.	Chervi.
17 septidi.	Cresson.
18 octidi.	Dentelaire.
19 nonidi.	Grenade.
20 DÉCAD.	HERSE.
21 primidi.	Bacchante.
22 duodi.	Azérole.
23 tridi.	Garance.
24 quartidi.	Orange.
25 quintidi.	FAISAN.
26 sextidi.	Pistache.
27 septidi.	Maljonc.
28 octidi.	Coing.
29 nonidi.	Cormier.
30 DÉCAD.	ROULEAU.

FRIMAIRE.

1 primidi.	Raiponce.
2 duodi.	Turneps.
3 tridi.	Chicorée.
4 quartidi.	Nèfle.
5 quintidi.	COCHON.
6 sextidi.	Mâche.
7 septidi.	Choufleur.
8 octidi.	Miel.
9 nonidi.	Genièvre.

DÉCEMBRE.

- ☉ N. L. le 3 à 5 h. 25 m. dus.
 ☽ P. Q. le 11 à 8 h. 46 m. dus.
 ☉ P. L. le 19 à 5 h. 12 m. du m.
 ☽ D. Q. le 25 à 9 h. 33 m. du m

Les jours décr. de 20 L.

1 dim.	<i>vent.</i>
2 lundi	st François-X.
3 mardi	St Fulgence, év.
4 mer.	s ^e Barbe.
5 jeudi	st Sabas.
6 vend.	st Nicolas.
7 sam.	s ^e Fare.
8 dim.	CONCEPTION.
9 lundi	s ^e Gorgone.
10 mardi	s ^e Valère.
11 mer.	st Daniel.
12 jeudi	st Valérien.
13 vend.	s ^e Luce.
14 sam.	s Nicaise.
15 dim.	st Mesmin.
16 lundi.	s ^e Adélaïde.
17 mardi	s ^e Olympiade.
18 mer.	s ^e Marine.
19 jeudi	<i>Quatre-Temps.</i>
20 vend.	s ^e Philogone.
21 sam.	st Thomas, ap.

22 dim.	st Honorat.
23 lundi.	s ^e Victoire.
24 mardi	s ^e Delph. v. j.
25 merc.	NOEL.
26 jeudi.	st Etienne.
27 vend.	st Jean, év.
28 sam.	ss Innocents.
29 dim.	s ^e Trophime.
30 lundi	s ^e Colombe.

CONCORDANCE
 DE L'ANNUAIRE RÉPUBLICAIN,
 ET AGENDA AGRICOLE ET
 DOMESTIQUE.

FRIMAIRE (suite).

10 DÉCADI.	PIOCHE.
11 primidi.	Cire.
12 duodi.	Raifort.
13 tridi.	Cèdre.
14 quartidi.	Sapin.
15 quintidi.	CHEVREUIL.
16 sextidi.	Ajonc.
17 septidi.	Cyprés.
18 octidi.	Lierre.
19 nonidi.	Sabine.
20 DÉCADI.	HOYAU.
21 primidi.	Erable, sucre.
22 duodi.	Bruyère.
23 tridi.	Roseau.
24 quartidi.	Oseille.
25 quintidi.	GRILLON.
26 sextidi.	Pigouon.
27 septidi.	Liège.
28 octidi.	Truffe.
29 nonidi.	Olive.
30 DÉCADI.	PELLE.

NIVOSE.

1 primidi.	Tourbe.
2 duodi.	Houille.
3 tridi.	Bitume.
4 quartidi.	Soufre.
5 quintidi.	CHIEN.
6 sextidi.	Lave.
7 septidi.	Terre végét.
8 octidi.	Fumier.
9 nonidi.	Salpêtre.

Étoiles filantes.

Les étoiles filantes que nos pères prenaient pour des âmes qui s'envolaient vers Dieu, sont des météores que les savants du dernier siècle ont considérés comme prenant naissance dans l'atmosphère, mais qui, dans ce siècle-ci, ont été définitivement classés parmi les corps planétaires, ainsi que les *bolides* ou globes de feu, dont la grosseur est quelquefois comparable à celle de notre satellite. Les aérolithes ou pierres ferrugineuses enflammées, dont la chute est accompagnée d'un bruit épouvantable, et suivie d'une odeur sulfureuse, sont aussi rangés aujourd'hui dans la classe des corps planétaires dépendant de notre système.

Des astronomes spéciaux observent en Chine les étoiles filantes, depuis 2,537 ans; mais le résultat n'est publié par les savants de Pékin, que lorsqu'il y a un changement de dynastie.

En Europe et dans le Nouveau-Monde, les gouvernements n'ayant pas créé d'observateurs spéciaux, et le rôle de martyr de la science n'étant guère du goût des savants, il a fallu qu'un berger de Reims se soit instinctivement dévoué à l'observation de ce phénomène céleste.

Depuis 1811, toutes les nuits M. Coulvier-Gravier observait et notait l'apparition des étoiles filantes, qu'il prenait, comme tout le monde, pour des météores. En 1841, sous la direction de M. Arago, il put donner à ses observations une marche plus méthodique. Cependant, jusqu'en 1845, les déductions positives qu'on put en tirer furent à peu près nulles. A cette époque seulement, sous la direction de M. Saigey, les travaux de l'infatigable M. Coulvier-Gravier présentèrent des résultats positifs qui seront consignés dans un grand ouvrage, dont la partie historique vient de paraître.

Il résulte des observations de M. Coulvier-Gravier, qu'on voit trois fois plus d'étoiles filantes le matin que le soir; la quantité moyenne s'observe à minuit. On appelle nombre horaire de minuit, le nombre d'étoiles filantes qu'on observe une demi-heure avant et une demi-heure après. Voici le nombre pour tous les mois de l'année :

Janvier,	4.		Juillet,	7.
Février,	4.		Août,	9.
Mars,	3.		Septembre.	7.
Avril,	4.		Octobre,	9.
Mai,	4.		Novembre,	10.
Juin,	3.		Décembre,	7.



généieuses que réelles.

Grâce à la munificence du gouvernement, qui accorde à M. Coulvier-Gravier et à son aide, M. Chartiaux, une subvention de *cinquante rancs*, par année, les deux observateurs, le bonnet de coton sur la tête, les pieds dans des sabots, la limousine sur le dos, le carnet à la main, le nez en l'air, l'un au nord, l'autre au midi, un paratonnerre entre eux, guettent sur une terrasse du Luxembourg, la marche de la moindre étoile filante, et saluent d'une acclamation de joie l'apparition du majestueux bolide.

Les 9, 10 et 11 août, sont les trois nuits les plus abondantes en étoiles filantes, car il en apparaît de 50 à 200 par heure, en sorte que deux observateurs qui se partagent le ciel, peuvent en compter un millier environ chaque nuit. Le *maximum*, depuis qu'on l'a signalé, a eu lieu d'une manière constante; mais l'apparition extraordinaire d'étoiles filantes en novembre, si remarquable en 1799 et 1833, ne s'est point soutenue et a causé un vif désappointement aux astronomes qui avaient déjà fondé là-dessus des théories plus in-



ÉTERNUEMENT.

A vos souhaits! Dieu vous bénisse! Ces formules de politesse et de bienveillance dont notre siècle métallique et positif ose à peine s'affranchir en leur substituant un salut cérémonieux et glacial, se retrouvent chez tous les peuples du monde et remontent à l'antiquité la plus reculée.—Bougainville, abordant O-Taïti pour la première fois, fut on ne peut plus surpris de voir nos antipodes saluer son éternuement dans leur langage d'un : *que ce bon génie te réveille!*—En Éthiopie, lorsque le roi éternue, tous ses courtisans poussent des acclamations, et leurs vœux bruyants, répétés de proche en proche par tous les fidèles sujets, apportent bientôt cette heureuse nouvelle aux frontières du royaume.—Les Cafres souhaitent aussi toutes sortes de prospérités à celui dont la muqueuse est instantanément surexcitée, et cela, en se frappant vivement la partie charnue au-dessous des reins ; geste très indécent chez nous, mais très honorable chez eux. — L'Iroquois comme le Patagon, le Samoïède comme le Hottentot, font chacun à leur manière des vœux pour quiconque éternue, et puisque *consensus omnium est motivum infallibile judicandi*, ainsi que nous l'apprend la philosophie scolastique : *A vos souhaits!* ou *Dieu vous bénisse!* ne doivent pas être de banales formules ainsi que le croient certains esprits forts, à moins qu'ils n'aient l'absurde prétention d'avoir à eux seuls plus de bon sens que l'humanité tout entière.

Cette grave question : *Pourquoi fait-on des vœux en faveur de ceux qui éternuent ?* a vivement préoccupé le grand Aristote ; ce philosophe crut pouvoir la résoudre en disant que l'éternuement venant

du cerveau, siège de l'intelligence, il est naturel que l'on s'incline devant une manifestation quelconque de la partie la plus noble de l'homme. Malgré mon respect pour les précepteurs en général et pour celui d'Alexandre en particulier, je ne trouve pas que la raison donnée par le philosophe de Stagyre explique d'une manière satisfaisante le : *Jupiter te sauve!* des Grecs, qu'Amyot et Perrot d'Ablancourt traduisent chrétiennement par : *Dieu vous bénisse!* Et puis, tous les peuples de la terre ne sont jamais convenus de placer exclusivement l'intelligence dans le cerveau de l'homme. Ainsi donc, au lieu de suivre pas à pas le chef des péripatéticiens, prenons notre vol dans les temps héroïques et peut-être trouverons-nous la solution du problème.

Et d'abord, observons que dans tous les temps et dans tous les lieux, si le soleil n'a pas été regardé comme Dieu lui-même, du moins il a été considéré comme la manifestation la plus sublime des œuvres du Créateur. Or, lorsque sortant d'un lieu obscur nous passons dans un lieu éclairé par le soleil, si nous élevons nos regards vers lui, instantanément et par un mécanisme subit que la médecine explique ou n'explique pas, nos narines se dilatent, et nous saluons le vivificateur du monde par un ou plusieurs étternûments. Cet hommage involontaire que nous rendons à l'astre du jour a dû frapper tous les peuples : aussi l'éternûment leur a-t-il paru avoir quelque chose de divin. Les Grecs en firent un présage confirmatif ou négatif.

L'éternûment affirmait la prochaine réalisation du souhait, lorsque ce même étternûment provenait de la personne qui avait fait ce souhait ou de toute autre qui avait intérêt à ce que le souhait se réalisât : c'était tout le contraire, lorsque l'éternûment venait d'une personne qui avait intérêt à ce que le souhait ne se réalisât pas. Ainsi, dans l'*Odyssée*, Pénélope, désespérée de voir une série d'amants mettre sa maison au pillage, souhaite le prompt retour d'Ulysse pour en finir avec les prétendants ; Télémaque, resté dans la salle du festin pour tâcher de sauver les restes, étternue ; Pénélope se félicite de ce présage, qui lui confirme la prochaine arrivée de l'époux que son cœur adore. Si un des prétendants eût étternué, le présage eût alors été négatif.

Second exemple. — Au moment où Xénophon, dans la fameuse *retraite des dix mille*, cherche à donner du courage à ses troupes en leur criant : *Tout espoir de salut n'est pas encore perdu!* un soldat étternue, et toute l'armée, par un mouvement spontané, se tourne vers l'Orient et se prosterne pour remercier Jupiter sauveur, car l'éternûment du soldat grec confirmait les bonnes paroles du général. Si un

soldat d'Artaxercès, prisonnier de Xénophon, eût malheureusement éternué, les Grecs se seraient cru perdus.

Dans les duels judiciaires ou autres, lorsqu'au moment d'en venir aux mains, l'un des champions éternuait, la partie n'étant plus sensée égale, les juges du camp ou les parrains séparaient les deux adversaires. L'éternûment chez les peuples du Nord était aussi considéré comme un présage confirmatif du souhait que dans ce moment-là chaque combattant ne manquait pas de faire à son avantage ; pour éviter cet inconvénient, les juges devaient s'assurer, d'après les lois lombardes, si les champions n'avaient pas sur eux des herbes enchantées, les leur ôter au besoin, et en outre leur faire jurer qu'ils n'en avaient plus. Il est à remarquer que les herbes, racines et poudres enchantées n'ont jamais été que des herbes, racines ou poudres sternutatoires. Comme le duel devenait impossible dès que l'un des deux adversaires éternuait, les poltrons profitaient du préjugé pour se dispenser de mettre l'épée à la main, et cela, en se bourrant le nez de poudres qui devaient au moment du combat provoquer une succession d'éternûments capables d'épouvanter l'adversaire le plus brave ; mais comme la suite inévitable d'une *poudre Saint-Ange* quelconque est l'hémorrhagie, de là cette locution dont nous nous servons encore : *il a saigné du nez*, pour dire : *il n'a pas voulu se battre*.

En bonne divination, pour que l'éternûment soit un présage, il faut qu'il précède le vœu formé et non pas qu'il le suive ; mais comme il est assez difficile de deviner le moment précis où une personne va éternuer pour lui adresser à temps un : *à vos souhaits !* ou *Dieu vous bénisse !* en le lui adressant après on fait au moins acte de bonne volonté ; et alors même que, d'après les règles divinatoires (ce que je n'affirme pas cependant), le souhait serait perdu, pourquoi ne pas conserver cet usage antique et universel, auquel certains savants ont même attribué une origine toute chrétienne ?

Si, au lieu d'écrire pour un almanach, j'écrivais pour une académie, j'aurais entrelardé ma dissertation de grec, de latin et d'hébreu, ce qui produit toujours un bel effet. J'aurais dit alors la distinction que faisaient les anciens entre l'éternûment à droite et l'éternûment à gauche ; j'aurais évoqué l'ombre de Socrate qui, au dire de Plutarque, n'avait foi qu'en ce seul présage. Enfin, j'aurais combattu Pindare, Épicure et Lucrèce, qui prétendent, eux, que l'éternûment n'est tout au plus que le présage d'un rhume de cerveau ; et, en renversant les arguments sophistiques des épicuriens, j'aurais démontré qu'il faut ne

pas croire en Dieu pour refuser un : *Que Dieu vous bénisse !* au prochain qui éternue.

CAMILLE DUTEIL.



Oniromantie.

L'Oniromantie est la plus ancienne des divinations comme nous l'apprend Plutarque dans le *Banquet des sept sages*. La plupart des philosophes grecs, et Aristote le premier, ont cru à l'art de prédire l'avenir par l'interprétation des songes. Voici à peu près le raisonnement sur lequel ils s'appuyaient pour prouver la réalité d'une science tombée aujourd'hui en discrédit : — « S'il n'y a pas d'effet sans cause, » il n'y a pas non plus d'effet sans but : or ce serait nier la sagesse » suprême que d'admettre avec Épicure, Xénophanes et Pindare, que » les songes soient de vains fantômes de l'imagination ; ce serait ad- » mettre qu'il existe quelque chose d'inutile dans le monde. »

L'Oniromantie était en honneur chez les Égyptiens au temps même des Patriarches. Des *Artomim* ou devins chargés d'expliquer aux Pharaons leurs songes royaux, formaient le conseil privé du monarque de Memphis, et les particuliers s'empressaient aussi de consulter des *Artomim* de bas étage pour faire interpréter leurs visions.

Un songe en Égypte était un avertissement qu'il ne fallait pas négliger.

Lorsque le panetier et l'échanson, renfermés dans le même cachot que Joseph, eurent songé des songes, comme ils ne pouvaient pas courir après les *Artomim* pour les faire expliquer, ils tombèrent dans un morne abattement ; Joseph leur servit d'interprète : sa double prédiction s'étant réalisée, il fut bientôt appelé auprès du Pharaon régnant, pour lui expliquer les deux songes qui étaient restés impénétrables à la sagesse des devins. L'interprétation de Joseph sauva l'Égypte de la famine, augmenta la puissance royale, et fit asseoir sur les marches du trône le fils bien-aimé de Jacob.

Il fallait bien qu'il y eût alors en Égypte, sinon des règles cer-

taines, du moins des règles arrêtées pour l'interprétation des songes ; car, si cette interprétation eût été livrée à l'arbitraire des *Artomim*, et que ces derniers n'eussent été que de misérables charlatans, ils n'eussent point hésité de donner une explication quelconque au Pharaon qui les avait d'abord consultés. Leur silence démontre que l'Oniromantie reposait chez eux sur des bases dont ils ne pouvaient pas se départir, et le triomphe de Joseph vient de ce qu'étant inspiré par Dieu, sa science dut nécessairement l'emporter sur la science que l'homme tire de sa faible intelligence et des tâtonnements de l'observation. Joseph avait déjà dit à ses deux compagnons de captivité qui regrettaient l'absence d'hommes versés dans la science des songes : « Les interprétations des songes ne viennent-elles pas de Dieu ? »

Les Grecs distinguaient l'*Oniropole* de l'*Oniromante*. L'*Oniropole* était le songeur qui interprétait ses propres songes et qui avait le don de prédire comme Calchas dans le camp d'Agamemnon ; l'*Oniromante* était celui qui interprétait les songes qu'on lui racontait. Tel était Lysimaque, petit-fils d'Aristide, qui, réduit par la misère à faire le métier d'Oniromante, se tenait à Athènes près du temple de Bacchus, avec les tablettes où étaient consignées les règles et les observations de l'art qu'il professait.

On comprend que celui qui faisait le métier de prédire l'avenir, non pas sur les songes qu'on lui racontait, mais d'après les songes qu'il avait ou prétendait avoir eus, pouvait dégénérer bien souvent en un fripon qui abusait de la crédulité publique.

C'est contre les *Oniropoles* que Dieu s'élève dans le Deutéronome, en ordonnant que les *songeurs de songes* soient retranchés du milieu de son peuple, alors même que leurs prédictions se vérifiaient. C'était afin de soustraire les enfants d'Israël à l'influence de ces hommes qui pouvaient les entraîner vers l'idolâtrie, que Dieu prononça contre eux l'anathème ; mais cet anathème n'atteignait nullement les *Oniromantes* qui se bornaient, comme Daniel, à expliquer les songes qu'on leur racontait. — « Car, pour nous servir des expressions de ce prophète, il y a un Dieu dans le ciel qui révèle ainsi ce qui doit arriver dans les derniers temps. » — Et en cela Daniel est d'accord avec toute l'antiquité. Homère nous dit aussi que les songes viennent du grand Jupiter.



Nous avons parlé des tablettes des songes qui servaient à Lisy-maque pour exercer son métier d'Oniromante. Ces tablettes devaient être à peu près ce que sont nos livrets intitulés : *Clefs des songes*, que consultent si avidement nos commères, avec cette différence que nos *Clefs des son-*

ges ne sont que le produit de l'imagination de quelques charlatans, tandis que les tablettes des Oniromantes, basées sur l'observation, étaient pour ainsi dire des tables de probabilité.

Sous l'allégorie de la porte opaque ou d'ivoire d'où sortent les songes trompeurs, et de la porte transparente ou de corne, d'où s'échappent des songes véritables, les anciens nous apprennent qu'il faut distinguer différentes espèces de songes, et que le fondement de l'Oniromantie consiste à s'assurer si le songe est vrai ou faux, avant même de chercher une interprétation quelconque.

Voici à cet égard les règles observées par les anciens :

Les songes des personnes mélancoliques sont, au dire de Plutarque, généralement vrais ; les songes que procurent un sommeil agité par une digestion laborieuse doivent être rejetés comme faux. Aussi n'acceptait-on jamais comme véritables les songes d'automne, parce que les fruits, comme le vin nouveau, entretiennent, à ce que prétend Aristote, une fermentation dans le corps qui empêche, ainsi que les viandes pesantes et tous les légumes en général, d'obtenir des songes vrais, au moyen desquels on puisse prédire l'avenir avec certitude.

Pour plus de sûreté, on n'acceptait pour vrais que les songes faits vers la fin de la nuit, au moment où l'aurore va paraître, comme nous l'apprend Moschus dans son idylle de *Mégare*. Enfin, par excès de précaution, les prêtres d'Amphiaraüs faisaient purger ceux qui voulaient avoir des songes véritables, ainsi que le rapporte Pausanias en parlant de cet oracle. Il en était de même en Égypte ; et les prêtres de Thèbes non-seulement avaient recours aux purgations, au jeûne et aux macérations pour obtenir des songes vrais, mais encore ils avaient le soin de se faire un oreiller avec une corne d'ammon, fossile qui, selon Pline, a la propriété de procurer des songes véritables.

« Lorsqu'il arrive quelque prodige, nous dit Hérodote, les Égyptiens

» s'empressent de l'écrire et observent de quel évènement extraordinaire il est suivi; puis s'il arrive quelqu'autre signe qui ait avec ce prodige la moindre ressemblance, ils se persuadent que l'issue sera la même.» — L'Oniromantie, comme toutes les autres sciences divinatoires était donc basée, en Égypte, sur le calcul des probabilités, mais cette Oniromantie était l'Oniromantie vulgaire sur laquelle il ne nous reste absolument aucune donnée. C'est une science à refaire.

L'Oniromantie sacrée reposait en Égypte sur la connaissance exacte des symboles et se trouvait par conséquent rentrer dans le domaine exclusif des hiérogammates qui seuls possédaient la clef de l'écriture hiéroglyphique.

Le premier songe du Pharaon (GENÈSE, Chap. 41) va nous en fournir un exemple :

— «Le Pharaon songea qu'il était auprès du fleuve. — Et voici que sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et luisantes, sortent du fleuve et paissent dans le marais, et voici que sept autres jeunes vaches, laides à voir et minces de chair, sortent du fleuve après les autres, et se tiennent à côté des premières sur le rivage; — et les jeunes vaches laides à voir et minces de chair, dévorent les sept jeunes vaches grasses et belles; alors le Pharaon s'éveilla.»

Les femelles des animaux n'ont généralement qu'une valeur symbolique qui dérive de celle du mâle.

Le taureau que les Grecs immolaient à Neptune, et dont les cornes étaient le caractère distinctif des fleuves personnifiés, était aussi pour les Égyptiens le symbole de l'eau fécondatrice du Nil (du débordement). La vache, que féconde le taureau, était le symbole de la terre fertile que féconde le débordement. Aussi voyons nous dans les prophètes que l'Égypte est désignée sous le nom de *Belle génisse* (*Vitula elegans atque formosa. Ægyptus*, JEREM., cap. 46.) Ainsi les sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et luisantes, qui sortent l'une après l'autre du fleuve, représentent la terre d'Égypte qui sort sept fois de dessous les eaux du Nil, belle et grasse de limon, présage assuré de sept années de récolte abondante, et les sept vaches, laides à voir et maigres de chair, qui sortent à leur tour l'une après l'autre du fleuve, figurent cette même terre d'Égypte, sortant sept fois de dessous les eaux d'un faible débordement dépourvue de limon, signe certain de sept années de disette. Les sept vaches maigres qui dévorent les sept vaches grasses, ne peuvent signifier autre chose, sinon que sept années de disette absorberont les sept années d'abondance.

Tel est le raisonnement qui, en dehors même du songe des épis, bien plus explicite, aurait dû amener le plus infime des hiéroglyphes à expliquer ce songe du Pharaon, si Dieu, dans sa sagesse, n'avait mis en défaut la science de tous les savants de l'Égypte pour relever la gloire de Joseph.

Nous ne mentionnerons pas les songes célèbres qui sont consignés dans l'histoire et qui fourniraient plusieurs volumes de faits à l'appui de l'oniromantie considérée comme science positive. Cependant nous ne pouvons pas nous dispenser de parler du bonheur constant de Sylla, qui est un fait unique dans les annales du monde; or, cet homme qui ne rougissait pas d'avouer que tout son bonheur lui venait de la Fortune, conseillait à Lucullus, dans les mémoires qu'il lui dédia, de n'écouter que les avertissement des dieux qui lui seraient envoyés en songe, et d'y ajouter plus de foi qu'à tous les conseils qu'on pourrait lui donner, l'expérience de toute sa vie lui ayant appris que l'oniromantie était la seule science qui pût fixer la fortune.

Puisque nous parlons de Sylla, qu'un de nos collaborateurs a foi, ainsi qu'on le verra plus loin, dans le *millénium* et que d'ailleurs le solstice d'été a abandonné en 1840 (an 40) les Gémeaux pour entamer la constellation égyptienne du Taureau, ce qui, selon les règles cabalistiques, doit amener un changement total dans le monde moral, la dissolution du monde physique ne devant avoir lieu que dans quatre mille et quelques années, disons un dernier mot sur la divination en général.

La divination fut en honneur chez tous les peuples de l'antiquité, jusqu'à l'époque prédite par les Toscans, appelés à Rome pour expliquer les prodiges qui signalèrent le consulat de Sylla. Ces Toscans annoncèrent qu'il devait y avoir en tout huit races d'hommes de mœurs différentes, et que Dieu a marqué à chacune le temps de sa durée qui n'est terminée que par la grande période appelée la grande année. Ils ajoutaient que, dans cette succession de races, il devait arriver de grands changements et que la divination, par exemple, serait tour à tour honorée par l'une à laquelle les Dieux enverraient des signes purs et sensibles de ce qui devrait arriver, et méprisée par l'autre, qui ne tirerait pas ses prédictions du *trésor de la science*, mais seulement de simples conjectures et des caprices de l'opinion.

Le christianisme a renouvelé la face du monde et accompli le changement prédit par les devins Toscans. La divination jusqu'alors honorée, est tombée de jour en jour; cependant aujourd'hui le progrès des sciences semble venir en aide à ce que les sceptiques du dernier siècle

appelaient des *superstitions grossières*. On n'ose plus nier l'intuition et les effets du magnétisme, et l'on n'ose plus rejeter sur la fraude et sur l'ignorance les prodiges des premiers siècles. On étudie, et il semble qu'un changement moral va s'opérer encore. Les Toscans auraient-ils raison ? et finirons-nous par adorer ce que nous avons brûlé ?

CAMILLE DUTEIL.



Du magnétisme chez les Anciens.

Il est hors de doute que le magnétisme animal n'ait été connu des anciens, les pythonisses n'étaient que des *sujets* avec lesquels les prêtres de Delphes mettaient en rapport ceux qui venaient consulter l'oracle. On les magnétisait avec des parfums, comme le docteur Laurent magnétise de nos jours mademoiselle Prudence, lorsqu'il veut la faire passer à l'état extatique. On sait d'ailleurs que les prêtresses de Delphes, plus ou moins lucides, plus ou moins nerveuses, ne montaient qu'à regret sur le trépied prophétique, qu'elles n'étaient pas extraordinairement vénérées, et qu'elles vivaient fort peu.

La puissance de Médée lui venait principalement de la fascination de son regard et, lorsque les Argonautes s'apprêtent à combattre Tallus, qui défendait l'abord de son île, Médée les arrête, monte sur le pont du navire, et se plaçant en face du géant, elle écarte son voile et fixe sur lui des regards ardents. Tallus, ébloui, chancelle; — le sommeil magnétique le gagne, — et il se tue en tombant sur la pointe d'un rocher.

Si nous nous rappelons qu'Apollonius de Tyane, et que tous les Isiaques en général avaient le don de ressusciter les morts, surtout si nous examinons de près la manière dont opéraient ces imposteurs, en suivant la description détaillée d'un de ces miracles dans Apulée, nous ne pouvons pas nous empêcher d'admettre que le magnétisme était connu des anciens, et que l'état d'insensibilité complète qui permet aujourd'hui de faire sur un magnétisé les opérations les plus douloureuses, comme de couper une jambe ou d'enfoncer une aiguille toute entière entre la chair et l'ongle, ait pu permettre aux charlatans-magnétiseurs d'autrefois de faire passer aux yeux du vulgaire leur *sujet* pour un *cadavre*, cadavre qu'ils ressuscitaient à volonté.

Les Egyptiens avaient poussé la science du magnétisme animal à

des limites auxquelles la science moderne n'est pas encore parvenue. Ils avaient remarqué que les idiots, qu'ils considéraient comme des saints toujours en extase, étaient les *svjets* les plus lucides.

Un médecin de Paris qui, à force de tenacité, est parvenu à développer chez des idiots une sorte d'intelligence, et à leur donner une certaine instruction qui, jusqu'alors, avait paru hors de leur portée, nous disait un jour : « J'ai été curieux d'expérimenter les effets du magnétisme sur un idiot, et, pour cela, je choisis un jeune enfant auquel j'étais parvenu à faire épeler quelques mots dans un livre élémentaire. Quelle fut ma surprise, en voyant que dans le sommeil magnétique mon jeune idiot *lisait couramment*, et que pour lire dans son livre, ou dans un autre livre, il n'était pas nécessaire de le placer sous ses yeux ! il suffisait que, tenant le livre ouvert derrière lui, ma volonté se portât sur une phrase pour l'entendre *lire* ou *dire* par mon idiot. — Je communiquai ce fait à l'un de nos plus célèbres médecins, qui en sa qualité de membre de l'Académie est un des adversaires les plus acharnés du magnétisme. — Inutile de dire qu'il ne voulut pas me croire. — Il refusait même de venir voir. — Enfin, il se décida à tenter l'aventure, prit dans sa bibliothèque un livre qu'il me cacha soigneusement, et, après s'être mis en communication avec l'idiot magnétisé, il ouvrit son livre et mon idiot murmura des paroles inintelligibles pour moi. Le livre tomba des mains de l'académicien pétrifié. — C'était un livre allemand que l'idiot lisait plus couramment que je n'aurais pu le faire moi-même. — Je priai mon savant confrère de vouloir bien faire un rapport sur cette expérience à l'Académie de médecine. — Mon cher monsieur, me répondit-il, l'Académie verrait le fait, que l'Académie ne voudrait pas y croire. Je vous conseille même de n'en rien dire. »

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

CAMILLE DUTEIL.



Psychologie druidique.

Dans un temps où la métempsycose revient en crédit et où la palligénésie reprend faveur, ce ne sera peut-être pas sans intérêt qu'on trouvera dans l'*Almanach des Réformateurs* un aperçu de la croyance psychologique des druides.

L'homme était, selon la doctrine druidique, un composé des trois principes la *matière*, la *vie* et l'*esprit*. Le *corps* lui était fourni par la terre, son *âme* lui venait de la lune et son *intelligence* émanait du soleil. La *raison* résultait de l'union de l'âme avec l'intelligence, et la *passion* était produite par l'attachement de l'âme pour le corps. Le siège de l'intelligence était dans le cerveau, le cœur était le réservoir de l'âme, d'où elle se répandait dans tout le corps pour le vivifier; l'âme, en un mot, n'était autre chose que le sang, ou du moins elle y était contenue. La mort consistait dans la brusque séparation du corps, que reprenait la terre, d'avec les deux principes célestes qui entraient dans la composition de l'homme et qui, toujours unis, remontaient dans la lune où ils étaient lentement séparés; l'intelligence, après cette seconde mort, retournait au soleil qui l'avait fournie.

L'âme, retenue dans la lune, y était punie ou récompensée selon qu'elle avait obéi sur la terre aux conseils de l'intelligence ou cédé aux exigences du corps; car c'était dans la lune que se trouvaient le Tartare et l'Élysée des druides. La face qu'elle nous présente est précisément la partie infernale qu'il fallait traverser pour arriver à celle qui regarde le ciel, séjour des âmes bienheureuses. A cet effet, les druides avaient imaginé un gouffre ou cratère dans lequel les âmes criminelles étaient plongées, et deux trous à la lune, l'un pour aller dans les Champs-Élysées et l'autre pour en revenir. Quelques astronomes modernes, en observant les éclipses de soleil, ont effectivement cru remarquer un trou dans la lune. Après un certain temps, l'âme récompensée ou morigénée était renvoyée sur notre globe pour y animer le corps d'un homme si la lune lui avait adjoint une *intelligence*, ou seulement le corps d'un être subalterne si elle en était privée, et, dans la croyance des druides, les femmes étaient mises au rang des animaux.

Tel est le principe sur lequel repose la palligénésie des Celtes et des pythagoriciens, qu'il ne faut pas confondre avec la métempsycose des Égyptiens et des platoniciens, comme l'a très bien remarqué Servius. En effet, ces derniers admettaient que l'âme passait immédiate-

ment après la mort dans le corps d'un animal quelconque, quand elle ne reprenait pas un corps humain, et que c'était selon la nature de ces différentes transformations qu'elle se trouvait punie ou récompensée. Ainsi, un homme sage et rangé avait l'espoir de renaître, en exhalant son dernier soupir, larve de guêpe, d'abeille ou de fourmi, animaux politiques et doux, comme Platon le fait dire à Socrate dans le *Phédon*.

Le dogme de la palligénésie étant plus généralement répandu que le dogme de la métempsycose, on s'explique ainsi pourquoi les femmes en couches invoquaient à grands cris la chaste *Lucine*, car les douleurs de l'enfantement n'étaient produites que par l'impatience de la Terre, qui, après avoir formé le corps de l'enfant dans le sein de la mère, le pressait d'en sortir, ce qui néanmoins ne pouvait avoir lieu qu'au moment où la Lune lui envoyait l'animation. Les hommes qui voulaient avoir des garçons invoquaient de leur côté le Soleil, qui donne l'intelligence. Le nom du Soleil, chez les Celtes, était *Godard* (*God* Dieu, *ard* fort) Hercule. De là vient la coutume d'appeler encore aujourd'hui un *Godard* le mari dont la femme est en couche.

Cette psychologie explique surtout les sacrifices humains. César nous dit que les Celtes croyaient que la vie d'un homme ne pouvait être rachetée que par la vie d'un autre homme, et qu'on parvenait seulement ainsi à fléchir la colère des dieux immortels (1). En effet, lorsqu'une maladie, avant-coureur de la mort, venait prévenir le Celte que la terre redemandait son corps, la lune son âme et le soleil son intelligence, le moyen le plus simple pour apaiser la trinité druidique devait être d'envoyer en compensation le corps, l'âme et l'intelligence d'un autre. L'homme étant le seul être doué d'intelligence, on conçoit que le sacrifice d'un animal quelconque et même d'une femme n'aurait pu contenter que la Terre et la Lune, car le Soleil n'y eût pas trouvé son compte. Les victimes qu'on offrait dans cette circonstance n'étaient, du reste, que des condamnés à mort par les tribunaux druidiques. Des hécatombes de voleurs étaient offertes, d'après le même principe, pour la santé générale en temps d'épidémie, ou pour le salut de l'armée au moment d'une guerre. Et lorsque les victimes venaient à manquer, alors seulement on immolait des innocents qu'on choisissait d'abord parmi les prison-

(1) De Bell. Gall., lib. iv, pag. 8.

niers, puis à défaut parmi les vieillards, comme nous l'apprend saint Augustin ; car il paraissait juste d'envoyer devant, ceux qui devaient naturellement partir les premiers. Mais hâtons-nous de justifier les druides, ces vieillards étaient des victimes volontaires ; les Celtes, comme nous l'apprend l'histoire, tenaient si peu à la vie, que, pour obliger quelques amis, on les voyait dans le cirque spéculer sur la férocité des Romains. En conséquence, ils mettaient leur vie à prix, faisaient une quête, comme le font aujourd'hui nos baladins avant d'exécuter le tour de force pompeusement annoncé et qui pique la curiosité des spectateurs, puis la somme convenue une fois amassée, les Celtes généreux la distribuaient à leurs camarades et se passaient en souriant leur épée à travers le corps. Si, pour rendre service à leurs amis, les Celtes dans toute la force de l'âge n'hésitaient pas à se suicider, serait-il impossible d'admettre que des vieillards débiles, mais toujours patriotes et qui ne pouvaient plus servir leur pays les armes à la main, consentissent à se laisser sacrifier dans l'intérêt de la nation ? Chez tous les peuples du Nord, comme nous l'attestent tous les historiens de l'antiquité, les braves n'attendaient pas que les infirmités de la vieillesse vinsent mettre un terme à leur vie ; l'homme qui n'était plus utile à sa patrie se considérait comme un parasite à charge à la terre.

Il ne faut pas croire qu'après la mort l'âme, unie à l'intelligence, remontât immédiatement dans la Lune ; ce privilège n'était donné qu'à celle qui avait mené une vie contemplative sur la terre ; les autres chargées de parties terrestres qu'elles avaient contractées pendant leur union avec le corps, n'étaient pas encore assez légères pour s'élever jusque dans la *céleste patrie* ; aussi erraient-elles dans les airs pour y être purifiées par l'eau du ciel et le feu du tonnerre. Le paradis des Calédoniens était précisément le purgatoire des druides.

Les âmes pures qui, munies d'intelligence, avaient plusieurs fois animé des corps mortels, et qui surtout avaient résisté aux épreuves de la vie terrestre, finissaient par être affranchies de ces mêmes épreuves ; elles étaient transformées en *génies* ou demi-dieux ; leur domicile politique était dans la lune, mais elles descendaient sur la terre pour avoir soin des oracles, présider aux mystères, punir les méchants et protéger les bons ; et si parfois, oubliant leurs saintes fonctions, elles se laissaient aller à l'arbitraire, alors elles étaient précipitées dans un corps humain et les épreuves recommençaient pour elles.

Platon, comme les Égyptiens, pensait aussi que les âmes des vrais

philosophes qui, pour mener une vie purement contemplative, avaient renoncé à tous les plaisirs du corps, n'étaient point soumis aux lois de la métempsycose. Ces *âmes sèches et légères*, comme les appelle Héraclite, montaient au ciel où elles participaient à la nature de Dieu. La vie extatique, dès l'antiquité la plus reculée, a été considérée comme étant le chemin de la béatitude éternelle, et comme les songes creux sont généralement des hommes maigres et nerveux, le type du beau idéal chez les Égyptiens et les Celtes était la maigreur. Aussi les peintures des hypogées nous représentent-elles toujours les Égyptiens avec une taille svelte, des bras grêles et des jambes fusiformes. Les Celtes avaient une ceinture, et lorsque l'abdomen d'un particulier se permettait de dépasser la mesure légale on le condamnait à l'amende. Aujourd'hui nous sommes en progrès, nos philosophes ne se font plus un scrupule de s'engraisser.

Chez les Celtes, comme chez les Égyptiens, les âmes passées à l'état de *génies*, étaient censées présider à la justice, en inspirant le juge sur son tribunal. Il était donc naturel d'élever le tribunal près de leurs dépouilles mortelles, pour laquelle il est probable qu'on leur supposait toujours un reste d'affection; et comme les hommes vertueux ont été de tout temps assez rares, les ossements des saints, transformés en reliques, se trouvaient dispersés alors, comme aujourd'hui, en différents endroits. En considérant le dolmen comme un tribunal druidique, on s'explique pourquoi, sous les pierres tombales, on ne trouve jamais que des fragments concassés d'os humains, les tombes des dolmens étant à proprement parler de véritables reliquaires.

La croyance que l'homme est le seul animal qui possède l'*intelligence*, c'est-à-dire la faculté de modifier sa nature et celle des êtres qui l'entourent, se retrouve chez tous les peuples de l'antiquité, et, à cet égard, on dirait qu'une révélation première a consacré ce dogme psychologique. Saint Paul, dans sa première épître aux Thessaloniens, considérait l'homme comme étant un composé de matière (*corpus*), de vie (*anima*) et d'intelligence (*spiritus*).

Tout ce qui est se compose de matière, de vie et d'intelligence; le grand Pan, selon la croyance panthéistique des druides et des Égyptiens, était en grand ce que l'homme était en petit; l'homme pouvait donc être considéré comme l'*image de Dieu* ou comme un *petit univers* (*microcosme* de Pythagore).

L'intelligence qui donne à l'homme le libre arbitre et qui le maintient roi de tout ce qui l'entoure, ne laissait pas d'avoir ses inconvé-

nients. L'homme dans la plénitude de son intelligence, ne pouvait pas communiquer avec la divinité par l'entremise des génies. C'était un *petit dieu* indépendant qui était obligé d'avoir recours à des êtres inférieurs pour le mettre en rapport avec le Dieu suprême, tandis que la femme et tous les autres animaux privés d'intelligence, pouvaient communiquer directement avec les *âmes pures* de la lune, qui présidaient, comme nous l'avons déjà vu, à la justice et à la divination.

Bien que la femme fût considérée comme un être non intelligent, cependant il paraîtrait que son âme pouvait participer aux mêmes joies du paradis druidique que l'âme raisonnable de l'homme, qui pendant le cours de sa vie terrestre avait plutôt suivi les conseils de l'intelligence que les appétits du corps.

Non-seulement l'âme d'une femme vertueuse était appelée à jouir du bonheur de l'Élysée lunaire; mais encore elle pouvait passer à l'état de *génie femelle* et se trouver, par conséquent, affranchie des épreuves de la métempsycose. Les âmes femelles, devenues génies, prenaient le nom de *sulfes*, *sylphes* ou *sulèves* comme nous l'attestent plusieurs inscriptions (1); et de même que les bons génies mâles qui présidaient à la justice venaient la nuit dicter leurs oracles aux druides politiques endormis près de leur tombeau, de même les sylphes, ou âmes femelles, chargées plus spécialement de présider aux mystères de l'amour, descendaient aussi la nuit sur la terre pour procurer des songes voluptueux aux sages qui vivaient dans une continence parfaite. Car, selon les druides, toute vision pendant le sommeil étant nécessairement due à la présence d'une âme bonne ou mauvaise qui se mettait en communication avec le songeur, il fallait bien expliquer une sorte de rêve que l'on attribue actuellement à la force de la nature qui ne veut jamais perdre ses droits.

Les sylphes, comme tous les génies lunaires, affectionnaient les forêts sacrées, aussi prirent-elles le nom de *silvaticæ*; et comme le mystère auquel elles présidaient agissait non-seulement sur l'âme mais encore sur les sens, on admettait que les sylphes possédaient un corps formé de l'essence d'un air tiède et pur et que c'était ainsi qu'elles se présentaient à leurs amants lorsqu'elles voulaient leur accorder leurs faveurs, après quoi elles s'évanouissaient (2).

(1) Voy. *Inscriptions trouvées à Maley, près Lausanne.*

(2) *Quod sint agrestæ fœminæ, quas silvaticas vocant, quas dicunt esse corporeas, et quando voluerint ostendere se amatoribus, et cum eis dicunt oblectasse, et idem voluerint abscondere se et evanescant.* (Burch, décret. lib. 19, cap. 7.)



Les sylphes étaient représentées avec des ailes de papillon nocturne absolument comme Psyché ou l'âme personifiée chez les Grecs.

L'abbé de Villars, dans son roman, *le comte de Gabalis*, a remis dans le dernier siècle, les sylphes en honneur, et même il paraîtrait avoir puisé dans quelque livre cabalistique des données assez exactes sur les sylphes qu'il appelle *sylphides* ; car la mission des sylphides était, comme il le reconnaît, de procurer des jouissances voluptueuses

aux hommes continents, et en conséquence, nous dit-il, une sylphide ne devenait immortelle et capable de la béatitude à laquelle nous aspirons que lorsqu'elle était assez heureuse pour se marier à un sage. Nous avons vu que les génies qui négligeaient le soin des oracles confiés à leurs soins ou l'administration de la justice commise à leur surveillance, étaient précipités dans des corps mortels et soumis de nouveau aux rudes épreuves de la vie terrestre ; il devait en être de même pour les sylphes qui mettaient de la négligence à s'acquitter de leur devoir.

Quant à l'union des sylphes mâles et des femelles admis par l'abbé de Villars, ce qui lui a fait créer le nom de *sylphide* pour indiquer la différence du sexe chez le peuple aérien, on n'en retrouve aucune trace dans les anciens auteurs qui, sous le nom de *sylphe*, n'ont jamais entendu que des âmes femelles chargées de présider aux songes amoureux.

Les enfants d'une sylphe et d'un sage ne participaient de la nature de leur mère que par l'élévation de leur âme, mais ils étaient corporels et mortels comme leur père. Les sylphes, après leur naissance, les abandonnaient dans les bois sacrés où les Celtes, tout fiers d'être les pères putatifs de ces enfants de céleste origine, se faisaient un pieux devoir de les recueillir et de les élever.

C'est à cette superstition qu'est due la croyance antique que tout enfant trouvé était fils d'un être supérieur, et cette croyance, dans un temps où les pères pouvaient exposer même leurs enfants légitimes, corrigeait un grand abus puisque non-seulement elle sauvait la vie à de pauvres petites créatures abandonnées, mais encore elle faisait que ces

malheureux enfants en entrant dans une famille étrangère jouissaient d'une considération qui les empêchait d'être victime de la préférence naturelle que les parents adoptifs avaient pour leurs propres enfants.

Les *âmes mâles* qui remplissaient auprès des femmes continentes les mêmes fonctions que les sylphes ou *âmes femelles* auprès des sages, portaient chez les Gaulois le nom de *duses*. Loin de redouter la visite des *duses*, les bons et crédules Gaulois mettaient dans leurs greniers de petites arbalètes et des brayes d'enfant pour les attirer, persuadés d'ailleurs que la visite des *duses* ne pouvait que leur être avantageuse, car il est constant que ces lutins qui apparaissaient parfois à la femme de la maison sous la figure d'un voisin (1), vidaient le grenier dudit voisin pour remplir le grenier de l'heureux mari, qui, grâce à sa piété envers les *duses*, voyait ainsi s'accroître et sa fortune et sa famille.



Les *duses* étaient représentés sous la forme d'*hommes velus*, de là le nom de *pilosus* que

leur donne saint Isidore.

Le christianisme ayant transformé en démons toutes les divinités de paganisme, les *duses*, à l'existence desquels on croyait encore au moyen âge, étaient généralement regardés comme de mauvais esprits. Les Bollandistes, dans la *Vie de Sainte Catherine de Sienne*, nous parlent d'une jeune veuve romaine tourmentée chaque nuit par un *duse* dont elle fut délivrée par l'intercession de la sainte qui, d'ailleurs, lui prescrivit les mortifications, les jeûnes et la prière, moyens curatifs que la médecine pourrait encore employer aujourd'hui pour guérir les maladies de ce genre.

Les *duses* étaient-ils habitants de l'Élysée lunaire et prenaient-ils rang parmi les bons génies chargés de l'intendance des oracles et de l'administration de la justice? C'est ce que nous ne pouvons pas déterminer. Cependant tout nous porterait à croire que si les *duses* n'étaient pas des âmes heureuses, il fallait qu'il y eut des bons génies chargés des mêmes fonctions auprès des femmes vertueuses que le sylphe

(1) *Quænam etiam sæmine a dussis in specie virorum quorum amore ardebat, concubitum pertulisse inventæ sunt* (Hinemar, de divort. Lothar. p. 654), *ut tibi aliorum bona comportarent et inde ditior fieres*, Burchard, de Penit. decret., lib. 19, cap. v).

auprès des sages continents. En effet, les Celtes comme les Égyptiens (1) pensaient que la femme pouvait avoir des rapports intimes avec les génies de la lune ou avec les mauvais génies errants dans les nuages. La femme participant toujours à la puissance de son mari, celles qui se mariaient avec les bons génies devenaient de *bonnes fées*, tandis que celles qui s'étaient unies avec des âmes en peine devenaient de *méchantes fées*, comme la fameuse *Carabosse* dans les contes de Perrault.

De l'union des génies bons ou mauvais avec les femmes il ne naissait point d'enfant, aussi les fées bonnes ou mauvaises ont-elles toujours été représentées stériles.



Les bons génies avaient des mœurs, ils ne faisaient la cour qu'aux filles ; ce qui pourrait donner à penser que les duses dont nous avons parlé pourraient bien avoir été de mauvais génies, puisqu'ils ne se faisaient pas de scrupules de faire la cour aux femmes mariées en empruntant les traits d'un voisin intéressant. Quoiqu'il en soit, comme les bons génies ne s'adressaient qu'aux vierges, toute vierge pouvant devenir, d'un jour à l'autre, bonne fée, les Celtes et les Germains avaient pour elles le respect intéressé que l'homme professe toujours pour toute puissance en perspective. Telles étaient ces fées ou druidesses à l'existence desquelles les Francs croyaient encore sous les Mérovingiens. « Ils » croyaient, nous dit Sainte-Foix, qu'à

» force de méditations, certaines filles avaient pénétré dans les secrets de la nature ; que par le bien qu'elles avaient fait dans le monde, elles avaient mérité de ne point mourir ; qu'elles habitaient au fond des puits, au bord des torrents ou dans des cavernes ; qu'elles avaient le pouvoir d'accorder aux hommes le don de se métamorphoser en loups et en toute sortes d'animaux, et que leur haine

(1) Plutarque, *Vie de Numa*.

» ou leur amitié décidait du bonheur ou du malheur des familles. A
 » certains jours de l'année, et à la naissance de leurs enfants, ils
 » avaient grande attention de dresser une table dans une chambre
 » écartée et de la couvrir de mets et de bouteilles, avec trois cou-
 » verts et de petits présents, afin d'engager les *Maires*, (c'est ainsi
 » qu'ils appelaient ces puissances subalternes), à les honorer de leur
 » visite et à leur être favorables. » — Sainte-Foix n'aurait-il pas con-
 fondu ici les trois Parques avec les fées ? Les fées en leur qualité d'é-
 pouses toujours vierges des bons génies ou des âmes en peine, pas-
 saient leur vie à protéger ou à persécuter les enfants des hommes, et
 l'on comprend que les Gaulois devaient chercher, pour leurs enfants,
 à obtenir la protection des unes et à calmer la colère des autres.

Les bons génies qui présidaient à la justice devaient inspirer néces-
 sairement cette première vertu sociale aux vierges qu'ils avaient choi-
 sies pour épouses, et c'est pour cela que les Gaulois considéraient le tribu-
 nal des vierges comme les Athéniens considéraient leur Aréopage, c'est-
 à-dire, comme infallible ; aussi le tribunal des Vierges était-il appelé à
 décider des hautes questions religieuses, judiciaires et politiques. Lors-
 que Annibal, dans la première guerre punique, fit alliance avec les
 Gaulois, qui s'engagèrent à lui fournir des troupes, il fut bien stipulé
 que si les Celtes avaient à se plaindre d'Annibal, ils s'adresseraient aux
 chefs Carthaginois qui étaient restés en Espagne, et que si Annibal avait
 à se plaindre d'eux, il aurait à porter ses réclamations devant le tribu-
 nal des vierges gauloises (1).

On proclame généralement que le christianisme a émancipé la
 femme et que dans l'antiquité elle était esclave et méprisée. Le christia-
 nisme a reconnu en effet que la femme est un animal intelligent, et
 dans ce sens, il est vrai de dire qu'il l'a élevée jusqu'à l'homme. Mais
 dire que le christianisme lui a fait un sort meilleur en lui donnant plus
 de considération, c'est ce qui est plus que contestable. En Égypte, où
 l'on n'accordait pas d'intelligence aux femmes, les femmes étaient tel-
 lement respectées que Diodore de Sicile a prétendu que dans ce pays
 les hommes étaient leurs esclaves. Et chez les Celtes, non-seulement les
 femmes étaient maîtresses absolues de leurs maris, mais encore elles
 pouvaient se poser comme leurs juges.

Si dès son origine le christianisme a reconnu la femme comme une
 créature intelligente, il est probable qu'il ne lui concéda qu'une intel-

(1) Plutarque, *Faits vertueux des femmes*.

lignage très secondaire qui ne lui permet pas, selon saint Augustin, d'enseigner, de tester, de juger, et à plus forte raison de commander (1).

Au moyen âge, le clergé était encore indécis sur la question de savoir si les femmes avaient une âme. Un malencontreux évêque ayant soutenu au concile de Mâcon que les femmes devaient être mises au rang des bêtes, cette opinion, vivement appuyée, fut au moment d'être consacrée par les pères du concile; cependant, et très heureusement pour le progrès de la civilisation, à une majorité de trois voix, la femme fut reconnue comme étant un être doué d'intelligence.

L'intelligence de la femme a été généralement regardée par tous les philosophes comme une intelligence très secondaire. La femme la plus supérieure, nous disent-ils, éprouve le besoin d'être dominée par l'intelligence de l'homme; elle méprise intérieurement le mari qu'elle domine, absolument comme un bon chien de chasse qui ne veut plus quêter dès qu'il reconnaît avoir affaire à un chasseur maladroit. Selon la puissance intellectuelle de l'homme qui touche les fibres de son âme, la femme est une lyre harmonieuse ou un charivari infernal. — Mais l'autorité d'un concile étant supérieure à celle de tous les philosophes, nous devons religieusement croire que nos femmes sont, intellectuellement parlant, égales à nous, et cette croyance a non-seulement l'avantage d'être charitablement chrétienne, mais encore celui d'être éminemment française.

Toutes les femmes sont généralement disposées à prédire à leurs maris l'effet de leurs moindres démarches, et les maris qui n'ont pas plus de considération pour leurs femmes, en tant que prophétesses, que les Troyens présomptueux n'en avaient pour l'infortunée Cassandre, ont la mauvaise habitude de leur cacher la plupart de leurs actions, les plus innocentes d'ailleurs, afin d'éviter ce qu'ils appellent des *sermons*. Le défaut d'exercice atrophiant toutes les facultés, les femmes de la ville ne sont plus aujourd'hui que de très médiocres pythonisses; mais dans la campagne, où le mari se fait un devoir de consulter toujours sa femme, elle devient pour lui une seconde providence qui lui épargne bien des sottises. Les femmes gauloises qui n'étaient pas seulement appelées à donner leur avis, mais encore à décider en dernier ressort des projets formés par leurs maris, devaient posséder au plus haut degré cette faculté prévisionnelle qui leur va-

(1) *Mulier docere non potest, nec testis esse, neque fidei dicere, neque judicare, quanto magis non potest imperare?*

lait cette vénération qui chez nous, Celtes affadis, s'est transformée en galanterie.

Selon la psychologie druidique, l'homme pouvait aussi communiquer directement avec les génies lorsque son âme était privée d'intelligence, c'est-à-dire lorsqu'il était fou. La folie était regardée, dans les temps primitifs, comme un don de la divinité; et Platon, dans son *Timée*, nous dit fort gravement : « Que nul homme, dans son bon sens, ne pourra jamais parvenir à être inspiré. » — Delà le respect des premiers peuples pour les aliénés, respect qui égalait celui qu'ils avaient pour les femmes, et qui aujourd'hui se conserve encore chez les Arabes du désert.

L'homme doué d'intelligence pouvait aussi communiquer avec les génies, mais seulement pendant son sommeil : *car le sommeil de l'intelligence est le réveil de l'âme*, comme nous l'assure Philon. Les Celtes croyaient que le sommeil était produit par le relâchement de l'intelligence qui abandonnait les rênes de l'âme dont elle est le cocher, et ils s'expliquaient que la nuit amenât cet abandon momentané de l'intelligence, puisque le soleil dont elle émanait n'était plus dans le ciel pour lui donner tout son ressort. C'était à la liberté de l'âme que les Druides attribuaient le vagabondage de l'imagination chez l'homme dans un état considéré comme étant une mort passagère.

L'an prochain, si Dieu nous prête vie, nous traiterons des monuments du culte primitif, puis de la nécromancie druidique.

CAMILLE DUTEIL.



La Symbolique chrétienne.



Lorsque la foi naissante luttait encore dans les Gaules avec les préjugés du christianisme, les temples chrétiens étaient petits, symétriques et massifs, comme les temples des idoles. Lorsque la foi, comprimée par la peur, s'épanouit radieuse d'espérance, après les mille ans apocalyptiques, les grandes cathédrales s'élevèrent comme par enchantement dans toute l'Europe catholique, et l'on vit se réaliser le miracle de la lyre d'Amphion. C'était au milieu des chants de joie et des transports d'un peuple en fête que montaient vers le ciel les gigantesques tours de nos immenses basiliques ; chaque pierre, bénie à la carrière, arrivait processionnellement traînée par les fidèles, qui tous voulaient participer aux indulgences que les papes et les évêques attachaient à l'œuvre sainte.

Aujourd'hui, la construction d'une église est une affaire de maçonnerie ; le temple du Seigneur s'élève pour l'amour de Dieu, à l'entreprise, le plus économiquement possible.

Le temple de la Gloire, fondé par Napoléon, et que la restauration a converti en église de la Madeleine, comme si elle avait voulu expier le péché de nos victoires passées, n'est pas plus une église chrétienne que Notre-Dame de Lorette. Ce sont des temples où le luxe insolent des galeries royales et le confortable du boudoir n'inspirent rien à

l'homme religieux, tandis que notre vieille cathédrale conserve encore, malgré son dénûment, ce caractère grandiose et solennel qui saisit l'âme; caractère que l'architecture classique n'a jamais pu atteindre, même à Saint-Pierre de Rome.

L'architecture gothique, qui n'a rien de commun avec les Goths, peut être considérée comme notre architecture nationale.

Lorsque le christianisme pénétra dans les Gaules, les druides, persécutés par les Romains, l'accueillirent avec joie; le costume des druides, qui vivaient retirés dans les forêts sacrées, devint même le costume des moines et des solitaires chrétiens; et lorsque, vers le milieu du XI^e siècle, on reconnut que la fin du monde, prédite par l'Apocalypse, était définitivement ajournée, l'architecture emprunta aux sombres allées druidiques,



la forme de leurs voûtes, la magie de leur perspective et leur demi-jour mystérieux.

C'est là que nous devons seulement chercher l'origine de l'ogive des voûtes, de leurs nervures qui s'élancent d'une colonne massive ou d'une colonne légère, comme les branches s'élèvent du tronc d'un chêne ou d'un peuplier. C'est aussi à la forêt sacrée que nous devons demander la raison de ces roses de dentelles, placées à l'occident, au

septentrion et au midi, et à travers lesquelles le jour nous arrive comme à travers un feuillage.

Un demi-jour invite à la méditation ; au grand soleil l'âme peut être enthousiasmée, mais elle n'éprouve pas ce saisissement religieux, cette crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse (*timor Domini incipium sapientiæ*), et que recherchèrent tous les peuples primitifs, soit dans les cavernes mithriaques, soit dans les hiérons du paganisme.

Dans le style byzantin, les fenêtres de l'église ne sont que des meurtrières ; et si dans les églises du moyen âge on trouve de grandes fenêtres, qu'on se rappelle que ces fenêtres étaient fermées par un vitrail coloré, dont les plombs arrêtaient au moins un tiers de la lumière douteuse qu'elles laissaient passer. On tenait tellement à un demi-jour uniforme, que toujours la rose de la croisée du sud est plus petite et plus matérielle que la rose de la croisée du nord, parce qu'à midi le soleil aurait trop éclairé une partie de l'église.

Chez les païens, la porte du temple regardait l'orient, afin que les premiers rayons du soleil levant vissent éclairer la statue de l'idole placée dans le sanctuaire. Il ne faut pas croire que c'est pour distinguer la maison du vrai Dieu d'avec le temple des idoles que les chrétiens ont tourné l'entrée de leur église vers l'occident, car nous voyons dans Vitruve que les Romains tournaient primitivement l'entrée de leur temple de la même manière, et nous apprenons même de Cicéron (1), que ce changement dans l'orientation des temples eut lieu sur l'avis des aruspices d'Etrurie, après l'incendie du Capitole par la foudre, sous le consulat de Cotta et de Torquatus.

L'orientation de l'église en croix latine résulte des principes de la symbolique chrétienne. En effet, l'église en croix latine figure le crucifix.

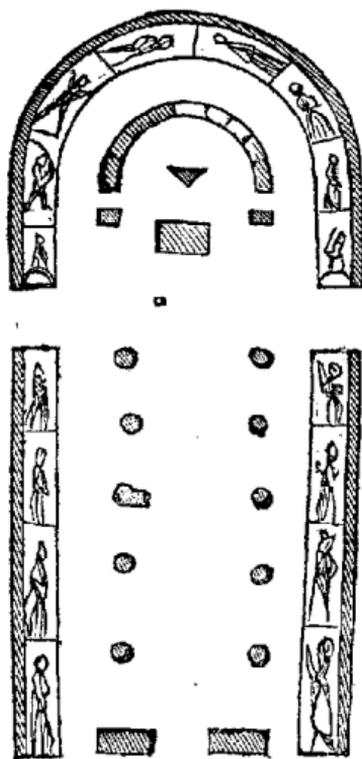
La tête du Sauveur est censée reposer à l'Orient sur le maître-autel resplendissant de lumières. Les pieds correspondent à la chaire où les fidèles, comme la Madeleine au pied de la croix, viennent écouter la parole divine. Le grand pupitre, placé derrière le maître-autel, rap-

(1) *In Catil. orat. 117, cap. VIII.*



pelle l'ironique écriteau de Pilate; la lampe en forme de cœur, toujours allumée dans l'Eglise, doit être suspendue à la voûte de la croisée, non pas au milieu, mais un peu vers le Sud, car elle figure le cœur de Jésus, embrasé d'un amour éternel pour les hommes. Les chanoines rangés dans leurs stalles, en hémicycle autour du grand

pupitre, représentent les anges qui célébraient dans leurs chants le divin sacrifice de l'Homme-Dieu, pendant qu'il expirait sur le calvaire.



(Observer que la gravure rend ici à gauche ce qui doit être à droite, et à droite ce qui doit être à gauche)

Les anciens peintres avaient effectivement l'habitude de figurer autour de la tête du Christ un chœur d'anges qui lui servaient d'aurore. Si on se met sur l'alignement des clés de voûte de la nef, on remarque que vers le chœur, elles obliquent vers la gauche, pour

indiquer l'inclinaison de la tête du Christ expirant. Les anciens imagiers la représentaient toujours tombant sur l'épaule droite.

(Observer que la gravure rend ici à gauche ce qui doit être à droite, et à droite ce qui doit être à gauche).



Lorsque l'Eglise a des bas-côtés, ils forment, avec les chapelles, l'encadrement de la croix où l'on plaçait les images des saints dans les vieux reliquaires.

La droite et la gauche de l'Eglise, et par suite la place d'honneur, sont déterminées par rapport au Christ, et non par rapport aux personnes qui entrent. La droite de l'Eglise est donc au nord, et c'est de ce côté là que doit être placée la chapelle de la Vierge et le trône de l'évêque, et au sud la chapelle de saint Jean l'Evangéliste et le fauteuil du grand-chantre.

Dans la cathédrale de Paris, tout est sens dessus dessous, symboliquement parlant.

Le maître-autel, relégué au fond, se trouve caché par le grand pupitre placé en avant ; les stalles des chanoines ne sont pas non plus à leur place, et l'autel de la Vierge, ainsi que le trône de l'archevêque,

sont à gauche, au lieu d'être à droite. Il n'y a que la lampe qui soit à peu près là où elle doit être.

Faverol nous dit dans son *Traité des saintes images* : « Les sculptures qui ornent la maison de Dieu servent principalement à mettre à la portée du pauvre peuple les vérités de notre sainte religion, et c'est à cette dernière considération que les conciles ont autorisé les images qui ne peuvent être critiquées que par les hérétiques. » Aussi, cet auteur qui s'étend longuement sur la manière de représenter les saints du calendrier, prenant son art au sérieux, déclare qu'on ne peut sans une sorte de profanation, *non quasi sine profanatione*, représenter saint Pierre sans clé, saint Laurent sans dalmatique et sans gril, saint Yves sans chat, saint Antoine sans cochon, sainte Geneviève sans lanterne à la main, ayant le diable derrière elle, etc., etc. « L'Eglise, continue notre auteur, ayant écrasé l'enfer, les images de l'enfer doivent toujours être écrasées par les pierres de la maison de Dieu, et encore n'est-ce qu'*extérieurement* qu'il est permis de représenter les *péchés* et les *démons* figurant les gargouilles qui déversent les immondices, ou servant de supports aux entablements du temple et aux statues des saints, à moins que dans le *paradis* ils ne servent d'opposition. »

Ce que Faverol appelle *paradis*, sont les voussures des portes enrichies de trois, quatre, cinq, six et jusqu'à sept bandeaux où sont nichées des statuette qui forment avec le tableau du tympan, un personnel de la Jérusalem céleste, telle que la concevaient les imagiers du xix^e siècle. La partie du seuil abritée par les voussures prit aussi le nom de *paradis*, qui par syncope fut appelé *pardis* et par corruption *parvis*.

Quoique la milice du ciel soit nombreuse et que l'Eglise nous apprenne qu'il y a neuf ordres hiérarchiques, les imagiers se sont généralement arrêtés aux quatre principaux, savoir : les anges, les archanges, les chérubins et les séraphins.

L'ange est vêtu d'une simple tunique.



L'archange se distingue par la chlamyde agrafée ou nouée sur l'épaule.



Le chérubin se reconnaît au manteau macédonien (chape).



Et le séraphin à son aube.



Les prophètes sont représentés assis, avec des vêtements antiques, dans l'attitude de l'inspiration, et tenant un papyrus déroulé sur leurs genoux.



Les Pères de l'Église, représentés assis, avec le costume ecclésiastique, méditent la Sainte Bible ou la present avec amour sur leur poitrine.



Les martyrs portent une palme.



Les vierges ont un mantel sur les épaules, une couronne sur la tête, et tiennent dans leur main un lys, symbole de pureté.



Avec ces seules données, nous pouvons comprendre la symbolique du tympan et des voussures de la grande porte centrale de Notre-Dame de Paris, et en interprétant les groupes infernaux, nous verrons effectivement, comme le prétend Favérol, que les *péchés* et les *démons* ne peuvent avoir place dans le paradis, qu'à la condition de servir d'ombre au tableau.

Le paradis de la porte centrale de Notre-Dame de Paris, comprend, comme nous l'avons déjà dit, le tympan et les voussures.



Le tympan se divise en trois tableaux :

Premier tableau. — Assis sur son trône éternel, Jésus, dans toute sa gloire, juge les vivants et les morts : à sa gauche, est l'ange portant la croix ; et à sa droite, saint Michel tenant dans ses mains la lance et les clous du crucifiement ; mais l'archange ne se trouvant pas assez pur pour oser toucher les clous teints du sang de son Divin maître, a eu le soin d'envelopper la main qui les soutient, dans un pan de sa blanche chlamyde. A côté de l'archange, la mère de Dieu, prosternée, implore son fils pour les pauvres pécheurs ; et, à côté de l'ange, saint

Jean l'Évangéliste, le disciple bien aimé, prie aussi à deux genoux le Dieu qui, du haut de sa croix, l'avait proclamé son frère.

Dans la symbolique du moyen âge, saint Jean l'Évangéliste est



toujours représenté imberbe, avec des cheveux courts; c'est le seul moyen de le reconnaître sur le tympan de la porte du zodiaque, à gauche, où est représenté l'ensevelissement de la Vierge par les apôtres, les imagiers du XI^e siècle ne l'ayant pas encore gratifié d'une aile. Aujourd'hui, il répugnerait à nos peintres de mettre saint Jean l'Évangéliste à la *titus*, et cependant, frère d'adoption de Jésus et par conséquent fils adoptif de Marie, par ces paroles du Christ : *Femme, voilà votre enfant!* en sa qualité de plus proche parent de Jésus, saint Jean l'Évangéliste dut conduire le deuil, et selon la coutume antique, couper sa chevelure après la mort du Sauveur; c'est pour cela que les Templiers, qui professaient la religion johannique, portaient les cheveux courts en mémoire de saint Jean l'Évangéliste, selon les règles transmises par lui à l'Église d'Orient, dans le *Lévitikon*.

Deuxième tableau. — Au-dessous, et à la droite du Christ, se trouvent les sept vertus, représentées par sept vierges, et portant le mantel blanc et la couronne d'or. La Foi, l'Espérance et la Charité élèvent avec confiance leurs regards vers le ciel, tandis que la Tempérance, l'Obéissance, la Prudence et la Force tiennent modestement leurs regards abaissés vers la terre. — A gauche, se trouvent les sept péchés capitaux, représentés par sept individus, aux regards sombres, à la figure sinistre, enchaînés par le démon qui les entraîne dans l'enfer.

Avant que l'architecte Soufflot s'avisât, pour agrandir la porte, de supprimer le pilastre et de creuser dans le tympan une ogive malencontreuse, la balance, symbole de la justice divine, se trouvait entre les sept vertus et les sept péchés ; parce que, au jugement dernier, la paille sera séparée du bon grain. — L'existence de cette balance est attestée par la gravure du portail de Notre-Dame, qu'on trouve dans l'ouvrage de Félibien ; d'ailleurs, on la rencontre sur tous les tympan analogues.

Troisième tableau. — Quoique les deux tiers de ce tableau aient été dévorés par l'ogive de Soufflot, ce qui en reste suffit pour nous indiquer que la scène se passe sur la terre et qu'il s'agit de la résurrection des morts. Réveillés par la trompe des archanges, ils se redressent en soulevant le couvercle de leur sépulcre pour répondre au formidable appel.

Les trois tableaux du tympan représentent donc : le premier l'empyrée, séjour de Dieu ; le second le ciel, séjour des vertus ; et le troisième la terre, séjour des hommes. En un mot, ce tympan est une espèce de cosmographie moyen âge.

Les six bandeaux des voussures se rapportent au tympan et en sont la prolongation. La droite doit toujours être prise par rapport au Christ, et non par rapport au regardant ; le bandeau d'honneur est, comme de raison, celui qui se rapproche le plus du tympan.

Dans ce premier bandeau sont les archanges, ensuite viennent les anges, les prophètes, les Pères de l'Eglise, les martyrs et les vierges.

Le premier ange, à la droite du premier bandeau, représente Gabriel, dans l'attitude de l'annonciation.

Ce bandeau se termine à gauche par un groupe infernal.

Satan tombe la tête la première dans la gueule de l'enfer, représentée par un monstre, et un démon à tête de porc, symbole de l'impureté, le reçoit avec une fourche, tandis qu'un diable hideux attise le feu d'une chaudière où cuisent des damnés : d'immondes crapauds, autres symboles d'impureté, servent d'anses à la marmite infernale.

Satan, qui dans son orgueil voulut s'égalier à Dieu, déchu par cela même du rang de prince des archanges, est l'antithèse naturelle de Gabriel qui, ange aussi, se fit gloire de s'humilier devant une Vierge mortelle.

Les anges composent le second bandeau : — mais il faut aussi des

anges rebelles, entraînés dans la chute de Satan par l'entêtement, l'ignorance et l'impureté, car parmi eux, il s'en trouva qui furent séduits par les filles des hommes, et du résultat de la coquetterie féminine et de la faiblesse des anges naquirent de terribles géants, dont nous parle la Bible, et à l'existence desquels nous devons croire fermement.

Le groupe infernal, qui termine à gauche la série des anges, représente l'Aveuglement à cheval sur l'Entêtement et ayant en croupe l'Impureté. L'Entêtement est figuré par un âne qui se cabre; l'Aveuglement par un homme nu, ayant un bandeau sur les yeux, et l'Impureté, par un homme nu aussi, se laissant tomber à la renverse. — Par un artifice digne de la naïveté de nos pères, l'Impureté se trouve avoir les parties que la pudeur défend de nommer, voilées par les excréments de son compagnon de voyage.

Les prophètes viennent ensuite. Le groupe infernal qui en termine la série représente des démons affreux emportant sur leurs épaules un Jupiter et foulant sous leurs pieds un Neptune : inutile de dire que les figures de ces dieux du paganisme n'ont pas conservé sous le ciseau des imagiers du xix^e siècle cette pureté que leur donnaient les statues de la Grèce; cependant on reconnaît Jupiter à sa couronne, et Neptune à son trident. — Ce groupe fait allusion aux oracles des faux dieux qui firent si longtemps concurrence aux oracles des prophètes, mais que l'avènement du christianisme envoya effectivement à tous les diables. Après les prophètes viennent les Pères de l'Eglise. — Le groupe infernal qui leur correspond représente l'Emportement, figuré par un homme nu, sur un cheval sans selle et sans bride qui se cabre, et ce groupe fait allusion à ces Pères de l'Eglise qui, après avoir été, comme Tertullien, les plus ardents propagateurs de la foi, ont fini par être damnés comme Voltaire, pour avoir osé s'emporter hors des limites des conciles.

Le groupe infernal des martyrs est la traduction en pierre de ce vers :

Comme la vérité, l'erreur a ses martyrs!

Il représente des rabbins et des Juifs avec le costume de l'époque qui, martyrs de leur religion, se trouvent écrasés sous le poids du démon de la stupidité, gros et massif, la chaîne au cou et tirant la langue avec une jubilation d'imbécille.

Enfin le tableau infernal des vierges représente un homme et une

femme renversés l'un sur l'autre avec de sales crapauds. Des démons à figures de boues les poussent, et l'un d'eux tient d'une main l'arc de l'amour et décoche une flèche avec ses dents, tandis que de l'autre il montre le livre d'Ovide : *De arte amandi*.

Comme on le voit, le moyen âge affectionnait singulièrement l'antithèse.

Au-dessous des saints qui décoraient l'entrée de la porte principale de Notre-Dame, on trouve des tableaux, des médaillons et des statuettes en demi-ronde bosse que, l'antithèse aidant, nous allons chercher à expliquer.

Le premier tableau, à gauche en entrant, représente Job sur son fumier, rongé par la lèpre et dévoré par les vers. Ses trois amis l'entourent, et le saint homme se soulève avec indignation aux paroles de sa femme : *Maudissez Dieu et mourez!* Job a toujours été pour les chrétiens l'architype de la patience, en conséquence nous traduirons ce tableau par LA PATIENCE, résignation dans les maux que le ciel nous envoie pour nous éprouver.

Mais si la *patience* est une vertu, l'*obstination* est un vice que l'on confond souvent avec la patience. Au-dessous du tableau de Job se trouve le tableau de L'OBSTINATION. C'est un vieillard cassé qui, un bâton à la main, s'efforce de gravir un rocher escarpé, semé de torrents et de précipices. Un arc et des flèches, emblèmes des dangers de la route, sont à ses pieds.

Du temps de Sauval, les alchimistes recherchaient partout le secret de la pierre philosophale qu'ils croyaient fermement avoir été trouvée par les savants du moyen âge, et consignée par eux sur quelques monuments religieux en caractères symboliques. Quelques plaisants leur indiquèrent sans doute ces deux tableaux du portail de Notre-Dame, comme étant l'expression des vertus qui conduisent au Grand'œuvre. Et les alchimistes, crédules comme le sont tous les monomanes, prenant la plaisanterie au sérieux, se mirent à méditer profondément devant la *Patience* et l'*Obstination*, cherchant à découvrir dans des figures qu'ils ne comprenaient pas le secret d'une chimère.

Après le tableau de Job, viennent les Vertus représentées par des femmes assises, tenant chacune une rondache sur laquelle est représenté le symbole qui la caractérise. Au-dessous, et correspondant à chaque vertu, se trouve le tableau allégorique du vice contraire, ou que l'on confond souvent avec la vertu elle-même.

La première vertu qui se présente, porte sur son bouclier *un coq*,

courant les ailes ouvertes. Le coq est le symbole de la *vigilance*, et son attitude indique l'activité, cette vertu représente donc **L'ACTIVITÉ VIGILANTE.**

Mais il ne faut pas confondre *l'Activité vigilante* avec **L'EMPORTEMENT INCONSIDÉRÉ** qui est un vice représenté au-dessous par une femme qu'un cheval fougueux renverse, parce qu'elle a eu l'imprudence de le monter sans bride.

La seconde vertu porte sur son bouclier le *serpent autour d'un bâton.* C'est le serpent d'Esculape et de l'apothicaire, symbole de la *prudence.* Un autre serpent, entortillé autour du bras droit de la vertu, cache sa tête dans sa manche, c'est le symbole de la *discrétion.* Ainsi cette Vertu représente **LA PRUDENCE DISCRÈTE.**

Au-dessous est un *fou*, caractérisé par le bâton au bout duquel est une vessie; il embouche une *trompe* symbole de *l'indiscrétion*, ce tableau représente **LA FOLLE INDISCRÉTION**, qui est l'opposé de la *prudence discrète.*

La troisième vertu porte sur son bouclier la *salamandre au milieu des flammes.* La salamandre, reptile hideux, mais inoffensif, était le symbole de *l'innocence soupçonnée*, et comme selon la croyance des anciens la salamandre avait reçu de Dieu la faculté de pouvoir vivre dans les flammes, sans doute à cause de son *innocence*, on se persuada que l'innocence accusée pouvait aussi, comme la salamandre, braver impunément le feu. De là les épreuves du moyen âge, auxquelles Montesquieu a voulu assigner une raison tirée des mœurs de ce temps, mais l'origine de ces épreuves remonte bien plus haut, puisque nous voyons dans *l'Antigone* de Sophocle qu'il est question d'épreuves judiciaires, au moyen du fer rouge. Les épreuves judiciaires étant considérées comme l'expression de la *justice divine*, c'est-à-dire de la justice par excellence, la vertu dont il s'agit représente donc **LA JUSTICE.**

Mais si la *justice* est une vertu, la *trop grande justice*, dégénérant en *sévérité*, devient un vice. — *Summum jus, summa injuria*, — surtout dans une religion; toute de charité et toute de pardon. C'est en effet, **LA SÉVÉRITÉ** que représente le tableau placé au-dessous de la *justice.* Une femme cherche avec une scrupuleuse attention la différence qui existe entre le niveau des deux bassins d'une *balance*, autre symbole de *justice*, quoiqu'au premier coup d'œil le fléau paraisse horizontal.

La quatrième vertu porte sur son bouclier un *agneau*, symbole

de la **DOUCEUR**, qu'il ne faut pas confondre avec LA **NONCHALANCE**, figurée dans le tableau qui est au-dessous par une femme assise, la main dans un manchon, et se laissant aller au sommeil.

Les trois tableaux de Vices, que nous venons d'expliquer, sont l'œuvre d'une restauration qui ne remonte qu'au temps de Soufflot, c'est-à-dire à une époque où la valeur symbolique de ces tableaux était à peu près perdue. Nous devons donc les considérer comme la copie exacte des anciens médaillons, quoique le manchon de la *Nonchalance* ait fait croire à quelques antiquaires que ces tableaux étaient défectueux. L'origine du *manchon* comme celle des *gants* remonte à l'antiquité la plus reculée. On retrouve la *Nonchalance*, les mains dans son manchon, dans l'église de Sainte-Radegonde à Poitiers, sculpture qui date du XIII^e siècle. Tout le monde sait que le bon Laërte jardinait avec des gants. Il n'y a absolument que le ridicule usage d'enfariner les perruques qui appartienne en propre au règne de Louis XV.

La cinquième vertu porte une *girouette*, c'est LA **RÉSIGNATION**, qui obéit à tous les vents.

Au-dessous une femme qui se perce avec une épée, c'est le **DÉSESPOIR**.

Enfin, la sixième vertu qui termine la série à gauche, porte sur son bouclier une *croix patée*, symbole de LA **RELIGION**.

Au-dessous un individu qui se prosterne devant un portrait, c'est L'**IDOLATRIE**.

En continuant, de l'autre côté, nous trouvons d'abord un guerrier armé de toutes pièces, le casque fleurdelisé, l'épée nue à la main, assis comme les vertus, et portant un bouclier sur lequel est un *lion*, symbole du **COURAGE**.

Le tableau au-dessous nous représente un goujat jetant son épée en fuyant épouvanté, poursuivi qu'il est par un lièvre. La scène se passe pendant la nuit, ainsi que l'indique le hibou perché sur un arbre. C'est LA **POLTRONNERIE**.

La vertu qui vient après le Courage porte sur son bouclier un *bœuf*, symbole du **TRAVAIL**.

Au-dessous est la **PARESSE**, figurée par un moine mendiant qui porte un pain et qu'aiguillonne l'Activité, c'est-à-dire une forte femme la tête ceinte du bandeau athlétique.

La beauté et le courage unis à l'élévation de l'esprit constituent la **IGNITE**. Pour exprimer cette vertu, nos pères représentaient un animal fantastique ayant le corps d'un lion (le courage), la queue d'un paon (la

beauté), et la tête d'un aigle (le génie), tel qu'on le voit sur le bouclier de la troisième vertu à droite.

Mais si la dignité est une vertu, l'ORGUEIL figuré au-dessous par un homme qui en foule un autre sous ses pieds est un vice.

Le bouclier de la quatrième vertu est orné d'une branche d'olivier, symbole de LA PAIX. Cette même vertu tient dans sa main droite une charte déroulée, la loi, qui maintient l'ordre.

Au-dessous, deux femmes qui se battent après avoir bu et joué ensemble. L'ivrognerie est figurée par un broc vide qui est à leurs pieds, et le jeu par un dé qu'elles laissent tomber dans la lutte, c'est LA DISCORDE. Pour rendre l'idée de discorde, les Chinois, dans leur écriture idéographique, peignent purement et simplement deux femmes.

La cinquième vertu porte sur son bouclier un chameau couché. Le chameau était considéré par nos pères comme le symbole de LA SOUSSION.

Au-dessous, un esprit fort qui repousse le mandement que lui présente son évêque, c'est L'INSUBORDINATION.

La dernière vertu à droite porte sur son bouclier une escarcelle, bourse dans laquelle on renfermait ce qu'on avait de plus précieux, son argent; et comme ce que nous avons réellement de plus précieux c'est LA PUDEUR, l'escarcelle en est ici le symbole. D'ailleurs cette Vertu soutient avec la main une tête mutilée qui fut autrefois une tête d'éléphant. La chasteté de l'éléphant est citée par les naturalistes anciens et modernes.

Au-dessous est LE LIBERTINAGE, représenté par un moine qui s'échappe de son couvent pour aller en bonne fortune.

La série des vertus à droite se termine par un tableau représentant Abraham prêt à frapper son fils, c'est L'OBÉISSANCE ABSOLUE DE LA FOI.

Au-dessous est un guerrier dans un champ clos lançant des traits contre la foudre du ciel. C'est LA RÉVOLTE DE L'ESPRIT D'EXAMEN.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici une esquisse des tableaux et des figures dont nous venons de parler, mais comme on restaure le portail de Notre-Dame et que, pour mettre à l'abri de toute dégradation ces sculptures, on les a recouvertes de plâtre, il nous a été impossible de les faire dessiner.

Ce que nous avons dit au sujet de la symbolique du moyen âge prouve deux choses, c'est que ces figures, loin d'être mystérieuses et tracées par les hérésiarques du temps, comme l'a prétendu un grand poète, étaient simplement destinées à l'instruction populaire, ce qui

justifie ainsi ce que dit Faverolé dans un passage déjà cité : « Ces sculptures, outre qu'elles ornent la maison de Dieu, servent principalement à mettre à la portée du pauvre peuple les vérités de notre sainte religion, et c'est à cette dernière considération que les conciles ont autorisé les images qui ne peuvent être critiquées que par les hérétiques. »

CAMILLE DUTEIL.



Nos Temples.

'Ah ! comme il serait de mise aujourd'hui le fouet qui servit à chasser les marchands du Temple ! Que de ministres de la religion font d'elle métier et marchandise !

Tout est tarifé. Le prix des chaises varie selon les messes, selon les prédicateurs, selon la musique. — Prenez vos places, prenez vos billets ! — Si les *requiem* sauvent, les pauvres seront damnés dans l'autre monde comme dans celui-ci. La fabrique n'enterre pas le malade de l'hôpital.

— Sortez vous de là ? est-ce là votre place ? crie la loueuse de chaises à la pauvre femme qui prie au milieu de la nef, et qui empêche de passer au premier rang une grande dame qui vient pour étaler une grande toilette. — Et si la pauvre femme ne se hâte pas d'obéir, le chasse-chien accourt et la jette à la porte.

Mon Dieu, mon Dieu ! où se réfugiera donc la sainte égalité, puisqu'on la chasse même de votre temple ?

L'Eglise se traîne avec ce siècle à la remorque du luxe. Pour décorer l'église, tous les moyens sont bons ; quête à domicile, quête à la porte, quête dans la nef, loterie, tombola.... On met en jeu, à défaut de la foi sainte qui manque, le chétif amour-propre du paroissien. — L'église voisine a des orgues, il faut que nous en ayons de plus belles ; elle a un soleil d'or, notre ostensor n'est qu'en vermeil....

— Et les pauvres ?

— Les pauvres doivent travailler....

O mon Dieu, mon Dieu ! où se réfugiera donc la charité, puisqu'on la chasse même de votre temple ?

C. D.



Fermez les yeux, curé, fermez les yeux.

CHANSON.

AIR : Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

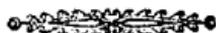
Mon cher curé, souffrez que je vous parle
 Sans préjugé du peuple et de ses mœurs ;
 Rebelle aux lois de Philippe et de Charle,
 Il fait la guerre aux ruineuses grandeurs.
 Fermant l'oreille aux croyances mystiques,
 Il cherche en bas le royaume des cieux.
 S'il rit des saints, du pape et des reliques,
 Fermez les yeux, curé, fermez les yeux.

Pour héritage il reçut l'indigence ;
 Sur ses haillons on prélève l'impôt ;
 De par l'Eglise, il doit faire abstinence,
 Lui qui jamais ne mit la poule au pot.
 Si de lard frais il se damne au carême,
 Carpe ou brochet lui conviendrait bien mieux.
 Vous qui vivez de tartes à la crème,
 Fermez les yeux, curé, fermez les yeux.

Il ne craint plus les peines infinies
 Des noirs enfers peuplés de noirs démons ;
 Il lit Voltaire au lieu des litanies,
 On dit aussi qu'il bâille à vos sermons.
 Comme il lui faut un prêtre à large manche,
 Il se confesse à quelque ami joyeux.
 Au cabaret s'il danse le dimanche ,
 Fermez les yeux , curé, fermez les yeux.

Voyez, voyez! d'une auberge il s'approche,
 Quand l'angelus sonne la fin du jour ;
 C'est qu'il préfère au bruit de votre cloche
 Le bruit du verre et les chansons d'amour.
 Sur des trésors il passe les mains nettes ;
 Jeunes houris le rendent plus heureux.
 Si malgré vous il aime les fillettes,
 Fermez les yeux, curé, fermez les yeux.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.



Les Fleurs et les Épines.

FABLE.

De l'homme et du rosier telle est la destinée :
 D'épines et de fleurs se couvre leur printemps.
 Bientôt la fleur s'envole au souffle des autans ;
 Seule l'épine reste et se dresse obstinée.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.





Gymnastique.

Que la gymnastique ait été inventée par Asclépias, disciple de Chiron, 4324 ans avant notre ère, comme le prétend Hippocrate, ou que l'honneur de cette invention revienne à Médée comme le veut Gallien ; soit même que cet art remonte à Mercure comme le croyaient les sculpteurs d'Athènes qui, en conséquence, se faisaient un devoir de couturer les oreilles de tous les Hermès, peu nous importe. Mais l'utilité des différents exercices compris dans la gymnastique, son influence sur notre économie et même ses conséquences sur nos facultés intellectuelles, nous paraissent mériter une sérieuse attention, non-seulement de la part des parents qui tiennent à la santé de leurs enfants, mais encore de la part de tout gouvernement qui tient à ce que l'élite de la nation au moral n'en devienne pas le rebut au physique. Chez les Grecs, la musique et la gymnastique étaient les bases fondamentales de l'éducation, l'une et l'autre étaient interdites aux esclaves ; le convive qui dans un festin ne savait pas chanter en s'accompagnant de la lyre était mis au rang des hommes grossiers, et il fallait être au moins Thémistocle pour ne pas être ridicule. Le pur langage attique ne s'apprenait pas dans les écoles ; le jeune homme qui voulait connaître toutes les finesses du langage, pour se rendre digne de monter à la tribune du Pnyx, allait se perfectionner avec les marchandes de l'Agora. — C'est Platon qui nous l'assure, — Et une fois beaux par-

leurs, ils s'attachaient à quelques philosophes barbus pour se fortifier dans le grand art de la dialectique. — La nature faisait le reste. — Avec ce régime, Athènes fut pourtant, sans contredit, la première de toutes les républiques de l'antiquité en fait d'orateurs, de poètes et d'artistes.

Nous comprenons bien qu'il serait absurde de proposer aujourd'hui ce genre d'éducation. Malgré tout notre respect pour la Grèce en général et pour Athènes en particulier, nous croyons que la poussière des bancs vaut bien la poussière olympique ; mais nous pensons qu'il ne serait pas mal de donner un peu d'air et d'exercice à la jeunesse, au lieu de la clouer sur les livres et de l'assujétir à apprendre exclusivement de belles choses qui ne servent pas à grand'chose.

Nos pères en cela étaient gens fort sensés.

C'était à la gymnastique qu'ils devaient leur force et leur adresse qui nous paraîtraient aujourd'hui fabuleuses si leurs vieilles armures n'étaient pas là pour nous attester la différence qui existe entre les lions d'autrefois et les lions d'aujourd'hui, quoique la barbe soit à peu près la même. L'homme le plus fort succomberait à présent sous le poids d'une armure avec laquelle un chevalier ordinaire combattait et faisait toutes les évolutions gracieuses du tournoi. L'auteur de la *Vie du maréchal Boucicaut* nous dit, en parlant de la jeunesse de son héros : « *Maintenant il s'essayoit à saillir sur un coursier tout armé, puis, autrefois courroit et alloit longuement à pied pour s'accoutumer à avoir longue haleine et souffrir longuement travail ; autrefois il férois d'une coignée et d'un mail grand pièce et grandement, pour se bien duire au harnois, et endurcir ses mains et ses bras à longuement férir... il faisoit le soubressaut armé de toutes pièces, fors le bassinnet, et en dansant le faisoit armé d'une cotte d'acier... Saillloit sans mettre le pied à l'étrier sur un coursier, armé de toutes pièces : à un grand homme monté sur un grand cheval, saillloit de derrière à chevauchon sur ses épaules, en prenant ledit homme par la manche à une main sans autre avantage. En mettant une main sur l'arçon de la selle d'un grand coursier et l'autre emprès les oreilles, le prenoit par les crins en pleine terre et saillloit entre les bras de l'autre part du coursier... Si deux parois de plâtre fussent à une brasse l'un près de l'autre, qui fussent de la hauteur d'une tour, à force de bras et de jambes sans autre aide montoit tout au haut, sans choir au monter ni au devaler. Il montoit au revers d'une grande échelle dressée contre un mur*

tout au plus haut sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'échelon en échelon, armé d'une cotte d'acier, et ôtée la cotte à une main sans plus montoit à plusieurs échelons. »

Où trouver, je ne dirai pas à l'Élysée national, mais au Cirque olympique, un hercule capable de faire de pareils tours de force? Et cependant le maréchal Boucicaut, célèbre comme diplomate, n'était considéré que comme un chevalier très ordinaire, ainsi que le témoigne ce quatrain du temps :

Lorsqu'il advient à un assaut
Mieux vaut Sainctré que Boucicaut,
Mais lorsqu'il advient un traicté
Mieux vaut Boucicaut que Sainctré.

Quelle était donc la force des Duguesclin, des Clisson et des Bayard, auxquels rien ne résistait l'épée ou la hache d'armes à la main?

Sans doute nous n'avons plus besoin d'une force herculéenne qui nous permette de nous couvrir de fer, puisqu'il est très peu d'armures à l'épreuve de la balle, et qu'il n'en est pas à l'épreuve du plus léger boulet ; mais laissant de côté ce point de vue militaire, et ne considérant la question qu'au point de vue hygiénique, ne serait-il pas utile que dans nos lycées et jusque dans nos écoles primaires, le gouvernement établit des gymnases, dût la gymnastique prendre quelques heures sur les fastidieuses études du grec et du latin ? Nous avons certainement le plus profond respect pour Cicéron et pour Homère ; mais, en vérité, lorsque nous voyons notre jeunesse étiolée, voûtée et cretinisée pendant dix années entières pour apprendre assez mal un peu de sciences exactes, et du grec et du latin tout juste ce qu'il faut pour la déguster à jamais de l'étude, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la routine qui, sacrifiant le physique au moral, n'a pas encore compris qu'un corps débile loge rarement une âme énergique. Et puis il est un vice solitaire qui mine les grandes maisons d'éducation, vice que la plus active vigilance ne peut combattre et que les exercices de gymnastique paralysent. L'enfant est ménager par amour-propre d'une force de laquelle il est obligé de faire parade tous les jours, et s'il était permis de s'étendre sur ce sujet scabreux, nous pourrions citer plusieurs exemples qui convaincraient les plus incrédules que cette partie de l'éducation, absolument négligée dans nos lycées, devait être considérée comme moralement et physiquement indispensable.

Si la gymnastique est utile aux jeunes hommes, elle ne l'est pas moins aux jeunes filles, sévèrement cloîtrées par la décence, jusqu'à ce que le mariage vienne les émanciper.

Plusieurs mères de famille se garderaient bien de mener leurs filles aux écoles de gymnastique parce qu'elles croient que la gymnastique n'a été adoptée par la médecine moderne que comme moyen orthopédique pour redresser les déviations de la colonne vertébrale. Nous avons entendu, à l'Athénée, le docteur Maisonable soutenir que rien au monde ne pourrait redresser ce que la nature avait fait tortu. Les orthopédistes soutenaient fort et ferme que la chose était possible. Le docteur défendait son système, les autres défendaient leur établissement et les profanes restaient dans le doute. Un vieux médecin qui suivait la discussion, voyant notre perplexité, eut la bonté de nous dire : « Non, sans doute, l'orthopédie et la gymnastique ne peuvent redresser la colonne vertébrale, mais la gymnastique orthopédique, en développant les organes qu'une nature viciée atrophie, permet de tonifier les parties essentielles de l'économie animale. Puis, ajouta-t-il, avec une ingénuité de savant, comme les parents qui ont des enfants contrefaits veulent avant tout qu'on les redresse, et que ce n'est pas *la vie* mais *la bonne tournure* de leurs héritiers qu'ils cherchent avant tout, nous sommes, par ce qu'on pourrait appeler une *pieuse fraude*, obligés de promettre l'impossible pour arriver au bien. »

Puis donc que la rectification du dos des bossus est impossible, mais que pour eux, surtout, la gymnastique mieux que tous les lits de Procuste est indispensable et que pour tout le monde elle est utile, nous ne pouvons nous dispenser d'engager tous les parents qui tiennent à la santé de leurs enfants à ne pas négliger cette partie essentielle de l'éducation physique, s'ils tiennent comme les anciens patriarches à ce que leur postérité ne s'éteigne pas à la troisième ou à la quatrième génération.

C'était pour donner à la République de Sparte des citoyens bien constitués que Lycurgue sacrifia jusqu'à la décence du sexe pour former des femmes robustes dont les larges flancs pussent porter de larges citoyens.

Nous ne demandons pas que nos jeunes filles soient transformées par la gymnastique en lacédémoniennes, car nous nous avouons peu de goût pour ces *viragos* ou ces *phainomérides*, comme les appelle le poète Ybicus. Mais d'un autre côté on nous permettra bien de n'avoir aucune sympathie pour ces pâles figures et ces tailles de guêpes dues à la

pression continue du corset, au renforcement de la poitrine et à la dislocation des côtes. — La beauté réelle, c'est la vie, la fraîcheur, la santé, et pour développer la santé, la fraîcheur et la vie, il faut l'exercice, sans quoi toutes les facultés physiques et morales s'affaiblissent.

Voyez ces filles de bonne maisons, élevées sur l'édredon, elles ne possèdent artificiellement qu'une existence souffreteuse, sujette au *cours de lune* que le grand monde appelle des *vapeurs*. Et femmes, elles sont obligées de se tenir neuf mois couchées sur un sofa pour porter leur fruit ; puis, comme la sage Nature n'a pas voulu qu'un sang vicié produisit une goutte de bon lait, ces riches malheureuses ne peuvent jamais être mères qu'à moitié.

Les Athéniens alliaient la musique à la gymnastique, Mercure le lutteur n'était-il pas l'inventeur de la lyre ? Aussi, depuis les citoyens des bourgs qui se rendaient processionnellement au Pnyx en chantant des refrains rustiques jusqu'aux athlètes qui fredonnaient avec Xystarque l'hymne de Pollux en s'exerçant aux coups de poings, le chant était toujours uni aux exercices du corps. L'utilité de la gymnastique vocale est tellement reconnue aujourd'hui, que pour combattre les prédispositions à la phthisie pulmonaire qui affecte la plupart des sourds-muets, on a prescrit l'enseignement de l'articulation artificielle comme moyen curatif. Le bon Plutarque, qui était un peu médecin, prescrit dans je ne sais plus quel Traité de morale, la lecture à haute voix comme mesure hygiénique ; et le sage Socrate, surpris dansant et chantant *la Cordace* (polka athénienne), prouve très bien à Cébès, dans *la République* de Platon, l'utilité morale et physique de ce double exercice. Par ces motifs, et puisque le bon sens antique est d'accord avec la science moderne, ce que nous avons de mieux à faire c'est d'imiter les anciens, et alors, comme l'a remarqué Aristophane, nos bras et nos jambes ne seront plus grêles, nos épaules s'effaceront, et dès la quarantaine nous ne serons plus chargés de ces abdomens proéminents qui donnent une grave tournure chinoise au peuple le plus léger et le plus spirituel du monde.

CAMILLE DUTEIL.



ROBERT-LE-NOIR.

ROMANCE.

Robert-le-Noir , preux chevalier ,
 De nos cantons souverain maître ,
 Fit peinturer croix rouge au bouclier ,
 Sur chef argent de Richard son ancêtre ;
 Puis il chantait , chevauchant vers Sion ,
 Comme un pastour allant à Compostelle :
 Gloire du monde est vaine illusion ,
 Dieu seul baille gloire éternelle !

Chiffres d'amour ne sont inscripts ,
 Sur mon écu , sur mon armure .
 De jouvencelle ou de dame n'ai pris ,
 Ni beaux cheveux , ni brillante ceinture :
 A mon Dieu seul j'ai consacré mon bras
 En bon croisé qu'anime le saint zèle .
 Beauté d'amour va de vie au trépas...
 Dieu seul baille gloire éternelle !

Heureux serais si mes regards ,
 Sion , te voyaient délivrée ,
 Et si voyais flotter sur tes remparts
 Du Dieu vivant la banière sacrée !
 Ce monde bas n'est que piètre tandis .
 Bon ange alors déploira sa blanche aile ,
 Pour enlever mienne âme au paradis ,
 Où Dieu baille gloire éternelle !

Ainsi chantant le bon Robert ,
 Arrive proche un hermitage ,
 Où pour prier Madone du désert
 Venue était fille de haut parage .
 En se voyant tous deux furent surpris ,
 Et pleur mouilla leur ardente prunelle .
 Sans doux parler tous deux s'étaient compris...
 Dieu dénia gloire éternelle !

Le Vagabondage.



Je peux dire, moi, parce que j'ai de la fortune :

Sergent de ville, arrêtez cet homme; menez-le à la police correctionnelle, car cet homme est en haillons; la faim a rendu sa figure patibulaire; et je l'ai vu humant les émanations de l'or, à travers le grillage d'un changeur. Traitez cet homme en prison, car je l'ai vu mâchant l'air devant une boulangerie; mettez-lui les poucettes, car je l'ai vu tendre la main pour recevoir l'aumône. Il ne possède rien, et par conséquent il doit envier et hâter ceux qui possèdent; ne voyez-vous pas que c'est un émeutier en permanence, un voleur à venir, un assassin, peut-être, car la faim est mauvaise conseillère.... Ses pérégrinations dans ma rue m'inquiètent; je l'ai même surpris, l'autre

nuit, couché sur le seuil de ma porte. Je suis riche, je veux pouvoir dormir tranquille.

— Mais cet homme est un vieux soldat mutilé, qui rapporta hier à votre femme le bracelet d'or qu'elle avait perdu en revenant du spectacle?

— Ma femme lui a donné cinq francs. Et qui m'assurera, après tout, que sa délicatesse n'est pas un moyen pour endormir ma défiance, et pour s'introduire chez moi, afin de me dévaliser plus sûrement? D'ailleurs, ma femme ni moi ne voulons avoir la

misère devant les yeux ; l'aspect de cet homme m'agace les nerfs. Je veux que l'on m'en débarrasse.

Et pour que le riche dorme tranquillement ; pour que l'aspect de la misère ne fatigue pas ses regards , et que le cri de la faim ne trouble pas sa digestion , on a fait des lois préventives contre le pauvre.

— Ce ne sont pas des lois préventives.

— C'est donc la misère elle-même qu'on punit ? O civilisation avancée , je te salue ! La loi juive disait bien : *N'aie pas pitié du pauvre* ; mais elle ne disait pas : *Punis la misère comme un délit !*

— Ce n'est pas la misère , c'est la paresse , c'est la débauche que la loi réprime en punissant le vagabondage.

— Mensonge ! Ce vieillard octogénaire , repoussé partout , a été surpris mendiant. La mendicité étant un délit , on l'emprisonne , et il vient s'asseoir au banc des voleurs.

— Pourquoi avez-vous mendié ?

— Parce que je ne peux plus gagner ma vie..

— Vous n'avez donc personne pour vous réclamer ?

— Je suis seul au monde.

— Pourquoi n'êtes-vous pas entré au dépôt ?

— On n'a pas voulu me recevoir. . . . O mes bons messieurs , je vous en prie , faites-moi entrer au dépôt !

Obligé d'appliquer la loi , le tribunal condamne le vagabond octogénaire au *minimum* , et ordonne qu'à l'expiration de sa peine , il sera conduit au dépôt de mendicité.

Le vieillard s'en va en bénissant la charité des juges !

Mais ce vieillard a été puni de l'inhumanité du philanthrope décoré qui dirige le dépôt ; il a été puni de n'avoir pas eu de protections assez puissantes pour y entrer ; il a été puni *d'être seul au monde* dans une société de trente-cinq millions d'âmes ; il a été puni d'avoir eu faim ! Mais savez-vous que c'est infâme ? Savez-vous que votre loi torture la conscience du juge , et que moi qui vous parle , j'ai vu ces mêmes juges protester contre la condamnation qu'ils venaient de prononcer , en se cotisant et en jetant dans le chapeau du pauvre vieillard les quelques pièces de cinq francs qu'ils avaient sur eux ?

Voici venir une pauvre veuve, qui porte un enfant sur son dos, traîne l'autre par la main, et soutient sur son bras celui qui pend à sa mamelle tarie.

— Non-seulement vous êtes accusée d'avoir mendié, mais vous êtes accusée d'abus de confiance.

— Je suis marchande des quatre-saisons, et, après la vente, je fus au Temple acheter quelques nippes à mes enfants qui grelottaient de froid ; le soir, je n'ai pu rendre à cette bonne dame charitable six francs pour cinq qu'elle m'avait prêtés le matin.... Mon crédit étant perdu, j'ai mendié pour faire manger mes pauvres petits....

— En prison, la mère et ses enfants, avec les filles perdues que nous avons condamnées hier pour tapage nocturne !....

Et la bonne dame charitable, qu'un bon gouvernement devrait faire fouetter, se retire en disant : Je perds six francs ; mais c'est égal, ça servira d'exemple aux autres.

Et voilà la justice dans une société bien organisée !

Boulangier, tu peux voler le pauvre en fraudant sur le poids du pain, tu ne risques que la réprimande du tribunal de simple police, ou tout au plus une amende de cinq francs.

Epicier, avec de l'amidon dans ta cassonnade tu peux la blanchir ; tu peux plâtrer ton sel, empoisonner le public, tu ne risques rien, le gouvernement protège l'industrie.

Riche, ta voiture à quatre chevaux peut broyer gratis le pavé municipal. L'impôt sur le luxe serait une monstruosité.

Mais le pauvre ?

Le pauvre, s'il prend un verre d'eau à la mer, sera traqué comme un voleur ; il paiera tout au fisc, le vin qu'il boit, l'air qu'il respire, et sa charrette, attelée d'un âne, paiera patente.

Prolétaires, rappelez-vous, au jour des élections, que les lois se ressentent toujours de leur origine, et que faites par les riches elles sont toutes en faveur du riche.

Et vous, riches, rappelez-vous que, d'après le dernier recensement, les deux tiers des Français ne possèdent que le travail de leurs bras, et songez que le moindre chômage, qui fait forcément du prolétaire un vagabond, peut amener contre le tiers qui possède les deux tiers qui ne possèdent pas.

Si le travail était organisé chez nous comme dans l'antique Égypte ; si le pouvoir exécutif était loyalement fort ; si la loi, égale pour tous, demandait compte, au riche comme au pauvre, de ses moyens d'existence, en dehors de ce qu'il possède, parce que le riche d'aujourd'hui peut devenir pauvre demain ; si notre société, sans religion et par suite sans charité, comprenait cependant que la charité est un devoir que lui conseille la prudence ; si *personne ne pouvait mourir de faim en France*, alors le vagabondage, suite de la paresse et de l'orgueil, pourrait être puni de mort, comme en Égypte. Mais puisque nos habiles, toujours au pouvoir, toujours ensevelis dans un égoïsme léthargique, pensent qu'*il n'y a rien à faire*, et que l'adage *chacun pour soi, chacun chez soi*, résume la sagesse des nations ; puis qu'enfin notre société démoralisée ne vit qu'au jour le jour, plus pressée de jouir que de vivre, s'il nous reste quelque pudeur, respectons notre œuvre, respectons le vagabondage.

Que répondraient nos juges au vagabond qui, laissant là le réquisitoire toujours éloquent du ministère public, et la défense toujours chaleureuse de l'avocat d'office, s'écrierait, monté sur la sellette :

Face en arrière, juges ; pirouettez sur vos chaises curules, et regardez l'Homme - Dieu qui domine votre tribunal de toute la grandeur de sa croix.

Vous ne croyez pas à la vertu du pauvre ; le Christ ne croyait pas à la vertu du riche : « Le chameau passera plutôt par le trou d'une aiguille que le riche par la porte du ciel. »

Aux pauvres seuls, Jésus a dit : « Vous évangéliserez la terre ! » et ses disciples, ne possédant que la foi, une robe et un bâton, ont changé la face du monde.

Vous m'accusez d'avoir accepté l'aumône ! Mais en faisant de la charité la première des vertus, Dieu n'a jamais pu vouloir que l'homme, dans l'ineptie de son intelligence, louangeât la main qui donne, et flétrit la main qui reçoit.

Vous m'accusez de n'avoir pas d'asile ! En avait-il celui qui naquit dans la crèche d'autrui ; qui mourut sur le bois du gou-

vernement, et qui ne posséda jamais une pierre pour reposer sa tête divine ?

L'Évangile m'absout, si le Code me condamne.

Juges, qui punissez le vagabondage ; chassez le crucifix de votre prétoire, le Christ était un vagabond !

CAMILLE DUTEIL.



Votre terre produit de quoi nourrir et vêtir tous ses habitants. Vous avez sous la main tous les matériaux. Vous avez autour de vous des milliers d'indigents que vous pouvez employer. Il ne reste donc plus qu'à les faire travailler et à leur donner, pour leur salaire, de quoi être bien nourris et bien vêtus. Quoi, depuis que vous êtes en corps de peuple, vous n'avez pas encore trouvé le secret d'obliger les riches à faire travailler les pauvres !

VOLTAIRE.



Simple exposé.

Je ne vais point faire de politique, assez d'autres écrivains s'en chargent. Je vais seulement rappeler ici la composition des sociétés, la conduite des gouvernements et les effets des machines.

Composition.

SOUVERAINS ET FONCTIONNAIRES qui ne produisent ni richesse ni science, qui dévorent l'une et retardent l'autre.

LÉGISLATEURS qui ne produisent ni richesse ni science et qui causent une incroyable destruction de richesse en faisant des lois qui opposent l'homme à l'homme, les nations aux nations.

PRÊTRES qui ne produisent ni richesse ni science, et qui ne gagnent leur consommation de la première, qu'en enseignant aux hommes des choses d'imagination au lieu de s'en tenir aux vérités démontrées.

MAGISTRATS ET HOMMES DE LOI dont la besogne est de confondre

Effet des Machines

Les machines font une surabondance de travail artificiel, qui, pouvant n'être employé par leurs propriétaires qu'autant qu'ils en tirent ce qu'ils veulent, ôte tout simplement aux travailleurs le moyen de se rendre utiles, sans pour cela faire baisser les marchandises au prix qu'elles devraient valoir, c'est-à-dire au plus près possible de celui de la denrée brute. Elles créent plus de propriété; mais elles sont cause que la distribution s'en fait plus mal.

N'y a-t-il pas dans cet état de choses matière à quelques réflexions?

Ne serait-il pas plus sage à nos représentants, à nos ministres de s'en occuper que de passer leur temps à lutter, les uns pour la liberté contre l'autorité, les autres pour celle-ci, contre celle-là? Hume a dit, je le sais bien, que cette lutte est la perfection en fait de gouvernement. Mais eût-il raison (c'est ce que je contesterai une autre fois), il y a un terme à tout.

GOUPY.



Les lois sont partout incertaines, insuffisantes, contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été inventées par des hommes, car la géométrie inventée par les hommes, est vraie dans toutes ses parties. La physique expérimentale est vraie. Les principes métaphysiques sur lesquels la géométrie est fondée, sont incontestables et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies pour des besoins passagers comme des remèdes appliqués au hasard qui ont guéri un malade et en ont tué d'autres.

Tout a été fait ainsi chez les peuples d'Europe comme l'habit d'Arlequin : son maître n'avait pas de drap, il prit de vieux lambeaux de toutes couleurs. Arlequin fut ridicule, mais Arlequin fut vêtu.



Dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats ni les procédures. On

outes les notions du juste et de l'injuste, d'embrouiller toutes les affaires, de faire plus que justice aux riches, moins que justice aux pauvres; qui soutiennent ainsi ceux qui consomment sans produire, contre ceux qui produisent sans pouvoir consommer; qui enfin ne vivent qu'aux dépens des uns et des autres, et ne produisent eux-mêmes rien qui vaille.

MÉDECINS dont aucun ne produit rien non plus et qui, pour la plupart, ne font que tâcher de guérir longuement, pour gagner davantage, des maux qu'il faudrait prévenir.

MILITAIRES qui loin de produire ni richesse ni science, ne sont créés que pour détruire la richesse en même temps que les hommes, et entre les mains de qui la puissance tend à ramener la barbarie dans le monde civilisé.

COMMERCANTS, vivant comme les avocats aux dépens des deux classes de travailleurs et d'oisifs, sans rien produire eux-mêmes, en trompant l'une et l'autre le plus qu'ils peuvent, et en n'acquérant ni transmettant d'autre science que celle de gagner et d'accumuler beaucoup d'argent, c'est-à-dire beaucoup de ce qui cause le plus de mal aux hommes.

RICHEs et PAUVRES, paresseux qui ne font que comploter les uns contre les autres et contre la société en général.

AGRICULTEURS, MANUFACTURIERS, CONSTRUCTEURS, etc. Ceux-là, qui tirent de la terre ou de la mer les matières premières ou qui les travaillent de façon à les faire servir, forment avec les chirurgiens qui les soignent quand ils sont blessés, la seule classe utile à la société, les autres étant, s'il est possible, encore plus nuisibles qu'inutiles, et cette classe qui devrait jouir de tout, est privée de tout, grâce à l'ignorance où elle est tenue par la nécessité de travailler sans relâche pour pouvoir se soutenir.

Gouvernements.

Les gouvernements consomment improductivement. Les effets publics qu'ils créent pour se procurer des capitaux d'avance détruits, font de l'industrie de tout le pays, le gage de quelques prêteurs, nécessitent à leur profit un système perpétuel de taxes et de charges sur la masse des producteurs, c'est-à-dire, de tous ceux qui sont utiles, et privent en même temps ceux-ci des capitaux qui devraient les aider, en rendant ces capitaux paresseux, froids et exigeants vis-à-vis d'eux.

plaid sa cause soi-même, et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse a prévalu chez tous ces peuples qui, policés longtemps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.



— C'est un gouvernement digne des Hottentots que celui où il est permis à un certain nombre d'hommes de dire : c'est à ceux qui travaillent à payer ; nous ne devons rien payer, parce que nous sommes oisifs.

VOLTAIRE.



Court dialogue entre un représentant et un représenté.

— Pour les besoins du peuple, s'il vous plait.

— Je suis pressé, mon brave homme, passez votre chemin.

— Donnez ce que vous pourrez.

— Laissez-moi tranquille, je n'ai pas de monnaie.

— Faites erreur, mon représentant, je ne vous demande pas kaumône ?

— Que pouviez-vous me demander alors ?

— Je vous demande de pouvoir boire un peu de vin, quand la récolte est bonne, sans le payer plus cher que vous ; de pouvoir saler ma marmite et mon auge sans vous entendre crier que je ruine par là le trésor ; d'ouvrir une fenêtre dans ma chaumière sans être obligé de vous payer l'air dont j'ai besoin pour y respirer ; de ne pas envoyer mes enfants se battre à l'armée à la place des vôtres ; et que l'impôt de mon champ qui paie tout, soit allégé par un impôt sur la rente qui ne paie rien.

— Mais c'est tout bonnement stupide, ce que vous me demandez-là, mon cher. Est-ce que vous croyez qu'on peut supprimer les impôts ? ce sont les rouges et les anarchistes qui vous ont donné ces idées-là, l'Etat ne peut pas se passer d'argent. Il ne s'agit donc pas de savoir si un impôt est juste ou injuste, mais seulement combien il rapporte : et quand il rapporte beaucoup, il est toujours bon.

— Je ne vous parle pas de supprimer les impôts, et vous le savez bien quand vous votez ainsi me donner le change. Je vous demande

seulement de le chercher ailleurs que chez nous, et de le répartir plus équitablement. Je vous demande de combler le gouffre de vos budgets en élevant l'impôt sur les consommations du riche, en l'abaissant d'autant sur les consommations du pauvre. Je paie pour le vin, l'huile, le sucre, le tabac; jè paie pour mon instruction et pour mon culte; je paie pour la terre que je cultive et jusqu'à l'air que je respire à ma fenêtre ou par ma porte. Je vous demande de payer pour vos chevaux de courses, de selle, de trait; pour vos chiens de meute, de chasse et de manchon; pour vos voitures et vos livrées, pour vos jockeys, vos garde-chasses, vos perroquets et vos guenons; je vous demande enfin de payer sur *vos rentes*, avec lesquelles vous vous procurez toutes ces choses exemptes d'impôts.

— Vous en parlez à votre aise, camarade, heureusement ce n'est pas vous qui faites les lois. Comment voulez-vous demander à ceux qui les font et qui ont des rentes, d'imposer la rente? et à ceux qui jouissent du luxe sans impôts, d'imposer le luxe? Si pour détruire un abus vous vous adressez précisément à ceux qui en profitent, non-seulement ils se refuseront à le détruire, mais encore à le reconnaître.

— Ne détruisez pas du moins le peu qu'on a fait pour nous, voyez combien le pauvre est malheureux.

— Tant pis, vous l'avez voulu; je ne puis rien pour vous, j'ai mes pauvres.

— Vos pauvres!

— Eh! sans doute: d'abord nous avons 19 lieutenants-généraux, 21 maréchaux-de-camp, tous chargés d'ans et d'honneurs, de pensions et de croix, que la République avait cru devoir mettre à la retraite et que nous avons rétablis; cela coûte...

— Fort bien; puis encore?

— Nous avons encore tous les anciens procureurs du roi, substitués et juges de paix de la monarchie qu'il faut réintégrer.

— C'est trop juste, et puis?

— Puis tous les préfets et sous-préfets; puis ceux qui avaient été retraités comme infirmes sur leurs certificats, et que nous avons repris comme valides sur d'autres certificats.

— A merveille; continuez.

— Il y a encore un général auquel l'Assemblée constituante avait retranché l'un de ses traitements sous le vain prétexte qu'il cumulait deux fonctions incompatibles avec la Constitution; et nous lui avons restitué son traitement.

— C'est trop juste; est-ce tout?

— Jamais; on doit nous présenter une augmentation de traitement pour le président, auquel la Constitution n'alloue que six cent mille francs par an, tandis qu'il est prouvé qu'il ne peut pas vivre avec douze cent mille qu'on lui donne; il y a les frais des processions présidentielles, de police politique, les fonds secrets pour récompenser les amis de l'ordre; il y a...

— En ce cas, je ne vous arrête pas plus longtemps; Dieu vous arrêtera...

(*Feuille du Peuple*, numéro du 27 septembre, saisi avant la distribution, pour un autre article.)



Le Château de cartes.

—

APOLOGUE.

Un jour, neuf beaux enfants gâtés,
 Tout bourrés de petits pâtés,
 De bonbons, de fruits et de tartes,
 S'essayaient à jouer aux cartes.
 Pour des enfants, c'est un jeu mal-aisé;
 Aussi, bien entendu, le plus grand de la bande,
 Gagnait toujours, quand le plus avisé:

— C'est ennuyeux, les cartes; je demande
 « Que l'on en bâtit un château;
 » Mais un château si haut, si beau,
 » Qu'il n'ait pas son pareil au monde.

— Oui, fit un gouverneur à tête rose et blonde,
 » Moi, pour le garantir contre les ennemis,
 » Je nommerai le caporal de ronde.
 » Nous ferons la patrouille; au poste, il est permis
 » De fumer, de jurer, mais pas de politique.
 » Le journal est défendu;
 » Autrement tout est perdu;
 » Mon papa, ce matin, l'a dit dans sa boutique.»



Or, à bâtir chacun s'applique,
 Ils étaient bons à voir tous sérieusement
 A la besogne ; aussi le monument,
 Après mainte retouche et maint éboulement
 Bientôt sur le tapis se dresse magnifique.

On forme une redoute, on installe un planton.



Rien ne manque à la citadelle :

— « Mort à qui portera, dit-on,

« Une main coupable sur elle ! »

Survient, au cri de mort, un dixième gamin :

— Amis, dit-il, j'entends vous épargner un crime.

« Vous n'aurez pas une victime,

» Car j'abats le château sans y porter la main. »

A peine il achevait, d'un débris lamentable,

Déjà son souffle avait jonché la table.



Au lieu de neuf marmots, voyez dans les États

Gouvernés par des potentats,

Neuf ministres suant quelque loi détestable.

Contre le peuple, ils armeront des forts,

Une ignoble police, une armée indomptable,

Ils se croiront bien gardés et bien forts ?

Qu'un vent socialiste arrive ; sans efforts . . .

Mon apologue est véritable.

J. DE CAUDIN.



Le Progrès social.

Dux gentes sunt in utero tuo , et duo populi ex ventre tuo dividuntur : populusque populum superabit, et major serviet minori.

Ce que Dieu disait à Rebecca , on peut le dire aujourd'hui à la France : oui , deux peuples s'agitent et se divisent dans son sein , la bourgeoisie argentée et le prolétariat tout nu. — Oui , le plus grand deviendra le serviteur du plus petit , parce que dans l'ordre politique , comme dans l'ordre physique et moral , la résistance finit toujours par céder à l'action , et qu'en s'immobilisant dans son bien-être avec un aveugle égoïsme , les forces de la bourgeoisie s'atrophient tandis que le prolétariat nerveux et travailleur grandit et avance toujours.

Les deux camps sont maintenant séparés et le prolétariat , certain de la victoire , ne veut pas faire de concessions. La bourgeoisie corrompue compte , il est vrai , sur la corruption , mais le règne de la corruption n'a qu'un temps , autrement il faudrait désespérer de l'humanité.

S'il en est temps encore , que les deux partis se fassent mutuellement des concessions et que l'égoïsme et la colère n'étouffent pas chez les uns et les autres les sentiments de justice et d'humanité qui caractérisent notre nation.

De la fusion résultera le *progrès social* , de la lutte il ne peut résulter que la guerre civile qui conduit au despotisme , c'est-à-dire à la *décadence*.

Honte aux gouvernements qui laissent deux partis en présence et qui les divisent de plus en plus en traquant l'un sans motif et en protégeant l'autre sans raison ! Étouffer la pensée c'est faire appel à la colère. Dès qu'on laisse deux partis opposés en présence et qu'on les empêche de s'entendre et de discuter réciproquement leurs droits, ils se battent, puis ils se demandent pourquoi ils se sont battus ? Bientôt chacun fait le sacrifice de son opinion soit politique soit religieuse à la tranquillité générale ; on tombe dans l'indifférence, et celui qui n'a ni foi ni loi est considéré comme un sage. Au nom de la tolérance politique et religieuse l'apostat et le traître sont réhabilités ; la nation dégénère, sa virtualité disparaît, car alors il ne reste plus à l'homme de conviction qu'à s'envelopper la tête dans son manteau et à crier avec Montesquieu : *Une révolution retrempe un peuple, plusieurs l'avilissent !*

La lutte pacifique des idées peut seule amener le progrès social.

Le progrès social sera-t-il l'œuvre d'un philosophe ?

Chaque homme en tournant autour de son idée — lorsqu'il en a une — comme l'ours autour de son arbre, est incapable de diriger l'humanité au milieu de laquelle il est perdu, bien que nous ayons tous ce sot orgueil de croire que nous pourrions au besoin jeter notre bâton dans les roues de la Providence.

Mais chacun de nous apporte des matériaux à l'édifice, et le bon sens public les accepte ou les jette au rebut.

Lorsque les temps sont venus, le progrès tombe du ciel dans l'intelligence du peuple, et le peuple le proclame de sa puissante voix qui est la voix de Dieu.

Le progrès social sortira du fond des ateliers comme le christianisme, qui fut aussi un progrès, est sorti du fond des catacombes, parce que l'instinct pratique des masses sera toujours supérieur à l'intelligence théorique de l'individualité.

Le progrès social se résume toujours en une simple formule, le christianisme qui fut un progrès social peut se résumer ainsi : *l'homme enfant de Dieu appartient à Dieu et ne s'appartient pas.*

Toute l'antiquité avait dit : *l'homme est son maître*, d'après ce

principe le suicide était un acte de courage, la guerre était légitime et l'esclavage était légal.

Les Egyptiens, il est vrai, disaient : *l'homme ne s'appartient pas, il appartient à la société dont il fait partie*, et c'est à ce seul principe que les Egyptiens ont dû leur supériorité comme législateurs : c'est ce principe seulement que Platon, leur disciple, met dans la bouche de Socrate dans la fameuse prosopopée du Phedon : — un chrétien eut fait parler Dieu, le philosophe n'a fait parler que la patrie. — Or, entre ce qui repose sur l'existence d'une société circonscrite et qu'un évènement peut dissoudre, et ce qui repose sur l'existence de Dieu infini et éternel, la différence est comme entre les bases.

L'histoire est là pour le prouver.

Caton d'Utique, après avoir lu et relu le traité de Platon, se crut le droit de se percer de son épée parce que, selon lui, la victoire de César venait de détruire la société romaine, et que la société n'existant plus il se croyait le droit de crier : *Je suis libre !* Traîné dans le *Tullianum* (1) par l'aristocratie romaine, Caton, comme Socrate, se serait fait un devoir d'attendre le bourreau.

Sans doute, si l'homme s'appartient, l'homme peut se détruire; il peut jouer sa vie avec un autre homme dans un combat singulier ou dans une bataille, et le vainqueur, c'est-à-dire celui qui gagne la partie, peut ou le tuer ou en faire son esclave.

Mais le christianisme en considérant la vie de l'homme comme la propriété exclusive de Dieu a dû considérer nécessairement le suicide comme un crime, la guerre comme un attentat et l'esclavage comme une abomination.

Et c'est à ce principe religieux qui a victorieusement combattu pendant dix-huit siècles le despotisme féodal et royal que nous devons aujourd'hui l'émancipation de l'intelligence des peuples.

Cependant le progrès social doit-il se borner à protéger la vie et la liberté de l'homme ? La société qui enveloppe de toute sa solli-

(1) Cachot où l'on exécutait les criminels à Rome.

citude celui qui possède, n'a-t-elle pas de devoirs à remplir envers celui qui ne possède pas? La société ne doit-elle pas être responsable devant Dieu de la mort du pauvre qui tombe d'inanition devant la porte du riche? La société doit-elle laisser à la merci de la charité individuelle le sort des familles qui croupissent dans l'ignorance et le besoin?.....

Qui oserait nier que la charité qui fut jusqu'à présent une *vertu* doit désormais être un *devoir social*? La Constituante en proclamant le *droit à l'assistance* a déjà reconnu implicitement le principe. Reste le mode d'application, là est le problème de notre rénovation sociale, que les coups de fusils du désespoir ne parviendront point à résoudre, et que les baïonnettes de l'égoïsme ne parviendront pas à effacer.

CAMILLE DUTEIL.



L'Abeille et le Papillon.

FABLE.

Un brillant papillon, près d'une sauve abeille,
De fleur en fleur volait capricieux.
Tandis qu'elle augmentait son fardeau précieux,
Il étalait sa robe sans pareille;

Et même, le taquin, souvent sur mainte fleur,
 S'élançait avant l'ouvrière,
 Gaspillait tout, puis, se donnant carrière,
 Il se moquait de sa douleur :

— « Va loin de moi porter une grâce futile,
 » Dit-elle ; ami, ne vois-tu pas
 » Que je fais un travail utile ? »

— « Ton travail, répond l'autre, a tont l'air d'un repas
 » Dont jamais tu ne seras digne.
 » Quand on a ta laideur, ma chère, on se résigne
 » A vivre maigrement, sans murmurer ainsi. »

— « Des pauvres gens tu n'as vuère souci,
 » Reprend l'abeille, à chacun son ouvrage ;
 » A toi de plaire aux yeux, à moi de composer
 » Un bienfaisant produit que l'homme sait briser.
 » Si ma robe n'est pas à la dernière mode,
 » Pour ma besogne elle est commode,
 » Et c'est de plaire, moi, que je m'ai point souci. »

Le gentilhomme aité, loin de dire merci
 D'une mercuriale aussi ferme que sage,
 Ne se possède plus de rage ;
 Aussitôt il fond sur les fleurs,
 A coups d'aile vous les saccage,
 En fait un pillage, un carnage,
 Enfin perd les sucs les meilleurs :

— « Ah ! bête raisonneuse ! ah ! canaille entêtée !
 » S'écriait-il dans son fiévreux émoi,
 » Je suis le roi des fleurs... qu'on tremble devant moi ! »

C'est alors seulement que l'abeille irritée,
 Dardant son terrible aiguillon,
 Dit à son ennemi mourant : — « Beau papillon,
 » Longtemps nous subissons l'outrage :
 » Mais si vous défiez un jour notre courage,
 » Sachez que pour punir ceux qui se disent rois,
 » Dieu même du travail voulut armer les droits. »

Se hâter toujours d'autoriser ou d'accorder d'avance ce qu'on n'est pas en état d'empêcher ou de refuser.

Bien se garder de laisser s'injurier ni les citoyens entre eux, ni les citoyens et l'ennemi. Jamais d'expression de mépris ni de railleries amères. Il faut toujours laisser une porte ouverte à la réconciliation.

MACHIAVEL.

En Angleterre, si un emprisonnement illégal a été ordonné par un ministre d'état à l'ombre de l'autorité royale, le ministre est condamné à payer 2 guinées par heure pour tout le temps que le citoyen a demeuré en prison.

VOLTAIRE.

Ne promets pas des merveilles, et fais de grandes choses.

DEMOPHILE.



La paix ! la paix ! mes bons amis !

Si la société était une fois basée sur son vrai principe fondamental, tous ses besoins seraient facilement satisfaits, et l'objet de la vie humaine serait promptement assuré à tous.

Les hommes désirent qu'une constante abondance de richesse de première qualité soit sans mélange distribuée à tous également.

Ils désirent que tous aient un bon caractère pour bien jouir de cette richesse.

Ils désirent vivre dans une société intelligente, bien ordonnée et bien gouvernée, procurant à tous une liberté réelle, une égalité proportionnée à l'âge, et une cordiale fraternité.

Ils désirent être exempts des inquiétudes et de la peur de la pauvreté, être entourés de circonstances salubres et agréables.

Ils désirent l'estime et la bienveillance de tous.

Ils désirent être occupés, mais pas plus qu'il ne faut pour leur santé et leur confort.

Ils désirent vivre et s'associer librement avec ceux pour lesquels ils sont disposés à la plus grande estime, à la plus vive affection ou au plus profond respect.

Ils désirent contribuer tous, dans la mesure de leurs facultés, à la plus grande et à la plus durable félicité de tous ceux avec qui ils se trouvent en relation. Aussitôt que la société abandonnera ouvertement les faux principes sur lesquels elle a reposé jusqu'à présent, et adoptera les vrais principes sur lesquels il est nécessaire de la reconstruire si on veut qu'elle fasse pour toujours le bonheur de tous, ces désirs pourront être graduellement remplis en proportion de l'âge et de l'aptitude de chacun à jouir de leur accomplissement, et remplis avec de telles conditions que chacun ait plus de liberté et de privautés qu'il n'est possible d'en avoir dans l'état actuel de la société.

Pourquoi faut-il que ces inutiles et folles divisions se prolongent, tandis que les hommes auraient tant de moyens de se procurer un état social aussi avantageux pour chaque localité que pour toutes les localités ensemble et quand il suffit d'un peu d'ordre et de paix pour réaliser de si grands biens ?

Y a-t-il un succès quelconque qui puisse assurer au plus heureux des deux partis autant d'importants avantages ?

Quel est donc le but de ces violences destructives, de ces insensés combats ?

Avec la paix, l'ordre et l'union, une richesse abondante peut être créée sans peine et être économiquement et justement distribuée à la satisfaction de tous. Un caractère supérieur peut être donné à chacun, et tous peuvent se gouverner eux-mêmes, à leur plus grand profit, avec un régime et des circonstances supérieures à tout ce qui existe à présent. Pourquoi donc, au nom du sens commun, ces collisions extravagantes, quand aucun parti, lors même qu'il vaincrait sans retour les deux autres, ne peut tirer de la victoire la moitié des avantages que lui eût donné la paix ?

Hommes de tous les partis, étudiez ce sujet sans préjugés, sans idées préconçues ; examinez les faits, réfléchissez sur vos actes, et vous découvrirez que vous poursuivez des chimères directement opposées à votre intérêt présent et futur, à votre bonheur et à celui de vos enfants jusqu'à votre postérité la plus reculée.

Par l'adoption des vrais principes fondamentaux et des pratiques qui en découlent, il vous deviendrait facile de gouverner la société et de la maintenir dans une prospérité constamment progressive.

Il est devenu évident et le deviendra de plus en plus, qu'il est impossible à aucun parti de gouverner plus longtemps par les principes actuels et d'en espérer une constante prospérité. Pourquoi donc préférer les faux principes aux vrais, et les pratiques infimes à celles d'un ordre supérieur ?

GOUPY.



Sainte Alliance des papes.

Un disciple de Loyola disait dernièrement : — Grâce au ciel, la révolution de février en ébranlant le monde, amènera l'unité catholique ; ce sera la conséquence du rétablissement de l'ordre par Nicolas, le czar ne pouvant arriver à son but qu'en marchant d'accord avec Sa Sainteté Pie IX. — Si Nicolas suit les traditions de Pierre-le-Grand, il est certain que l'alliance rêvée par les ultramontains, qui dans l'intérêt de l'ordre vivent dans la plus parfaite intelligence avec les sulpiciens et les gallicans, sera toute à l'avantage de l'Église d'Orient, et que Messieurs les évêques ont autant à craindre, pour leurs prérogatives, de la domination des Russes, que les peuples pour leur liberté. — Un orateur moscovite mettait en parallèle, devant une assemblée nombreuse, les victoires de Pierre-le-Grand et celles de Louis XIV ; l'avantage était comme de raison en faveur du czar, et les assistants, tous boyards de cour, applaudissaient avec transport. Un auditeur se permit pourtant de siffler ; on se retourne : c'était le czar lui-même : *Imbécille*, cria l'autocrate à son panégyriste, *tu oublies ma plus belle victoire, Louis XIV fut subjugué par ses évêques, et moi j'ai subjugué les miens !*

Un fait généralement ignoré, c'est que dans ces derniers temps Pierre I^{er} est le seul monarque qui ait eu le courage de tenter l'union de l'Église grecque et de l'Église latine.

On sait que l'empire romain s'étant divisé en empire d'orient et d'occident, le christianisme adopté par les empereurs, se divisa de même, et qu'il y eut deux églises comme deux empires. Le patriarche de Constantinople regarda son siège comme le premier de la chrétienté. Le pape de Rome regarda le sien comme le premier du monde. Cette dispute de suprématie, jointe à la fameuse dispute sur le Saint-Esprit qui, selon les papes, procède du Père et du Fils, et selon les patriar-

ches ne procéda que du Père, fut la cause du schisme qui sépara l'Église latine de l'Église grecque. Elles ne se traitèrent pas d'hérétiques, mais elles cessèrent de communier ensemble. Plusieurs empereurs et une foule de savants essayèrent de ramener les deux Églises à leur union primitive; mais tous les efforts des empereurs et des savants n'eurent pour résultat que d'ajouter des haines d'amour-propre aux divisions premières. Les Grecs qui avaient enseigné les Romains, ne voulurent point obéir à leurs disciples; ceux-ci devenus les souverains de Rome se crurent les maîtres du monde: parés de la tiare, ils ne voulurent point associer les Grecs à leur domination universelle; la barrière de séparation demeura, l'ambition l'avait posée, la théologie l'avait étendue, le temps la rendait immuable.

Pierre-le-Grand se crut assez fort pour l'abattre.

Cette idée grandiose qu'un concile œcuménique aurait à peine osé concevoir, et qui assurait mieux que toutes les victoires possibles l'empire du monde à la Russie, fut suggérée à Pierre I^{er} par la Sorbonne, lorsque, visitant son Église sous la minorité de Louis XV, il s'écria en contemplant la statue de Richelieu placée sur son tombeau: *O grand homme! que n'es-tu vivant, je te céderais la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre!* Un docteur enthousiasmé s'écria de son côté: *Quel dommage qu'un si grand prince ne soit pas catholique et surtout gallican, lui seul pourrait opérer la réunion de l'Église latine et de l'Église grecque; il est fait pour les miracles!* Pierre I^{er} frappé de cette singulière apostrophe, voyant tous les docteurs joindre leur assentiment aux paroles de leur confrère, et flatté d'ailleurs d'exécuter une chose considérée comme impossible, demanda un mémoire aux docteurs de la Sorbonne. Ils le lui donnèrent en appuyant beaucoup sur les libertés de l'Église gallicane, et en prouvant que le jugement du pape n'est point une règle de foi, et encore moins une loi d'Etat. Pierre I^{er} promit d'agir de tout son pouvoir, et la Sorbonne d'argumenter de toute sa force.

De retour en Russie, le czar envoya le prince Kurakin à Rome pour négocier la réunion, et en même temps pour examiner les principes et les usages de la cour romaine. L'ambassadeur apportait des richesses et un titre, ce qui lui obtint un accueil favorable; mais il apportait aussi le mémoire de la Sorbonne qui, par ses maximes de liberté, ne fut pas aussi bien accueilli par le sacré collège. Le clergé romain qui connaissait bien saint Pierre, mais qui entendait parler pour la première fois de Pierre-le-Grand, le regarda comme un petit prince d'A-

Allemagne, et les Romains, loin de cacher leurs prétentions exorbitantes, les étalèrent si indiscrètement, que Kurakin perdit patience, et après trois ans de tentatives infructueuses, il revint tout raconter au czar qui, en écoutant les folles réponses des cardinaux, les discours impérieux des prélats et les décisions dogmatiques du pape, les prit pour des insensés ou des béats visionnaires. Blessé en même temps du peu de respect qu'ils avaient eu pour lui, et comparant les trente empires de Russie aux sept collines de Rome, il résolut de fouler l'orgueil romain par l'orgueil russe.

Il y avait à sa cour un vieux fou nommé Sotof, il le créa pape, et lui donna pour cortège une douzaine de mendiants habillés en cardinaux et une centaine de bouffons vêtus en *monsignori* ou en prélats. Il marcha en procession à leur tête. Le pape Sotof jetait des jambons enveloppés de bulles; les *monsignori* prodiguaient des bénédictions et des *lazzis* ultramontains; le peuple chantait et dansait autour des cardinaux en déchirant leur robe de pourpre. Tout ce sacré collège était ivre d'eau-de-vie, et le czar lui-même buvait et donnait à boire au très saint père Sotof. Cette arlequinade moscovite fut appelée la fête du conclave; c'était une farce grossière conforme aux mœurs d'un peuple grossier; c'était une dérision, une caricature, une vengeance burlesque des hauteurs ultramontaines. Le czar croyait laver ainsi son injure, et c'est là tout le fruit que la Sorbonne recueillit de son mémoire, le seul bon ouvrage, d'ailleurs, qu'elle ait jamais produit.

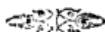
Et aujourd'hui nos jésuites espèrent que Nicolas arrivera au résultat vainement tenté par Pierre-le-Grand. — Il est vrai que le sentiment de conservation produit des alliances monstrueuses. — Mais nous ne croyons pas à la possibilité d'une alliance entre deux Eglises rivales. D'ailleurs la papauté n'a jamais rien fait pour unir : fidèle à sa politique éternelle, elle a toujours cherché à diviser pour régner; c'est que la papauté s'est toujours plus occupée du temporel que du spirituel, c'est que depuis Innocent III, Grégoire VII et Boniface VIII, les prétentions sont toujours restées les mêmes. Et de nos jours ne voyons-nous pas encore la papauté chassée de Rome et pouvant y rentrer sous la protection du gouvernement français, mieux aimer se placer sous la protection de l'Autriche que de faire la moindre concession à la liberté d'un peuple glorieusement tombé dans une lutte fratricide?

D'un autre côté, la Russie qui cesserait d'être, si l'esprit d'examen, qu'amènerait nécessairement une fusion entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, pouvait un instant s'infiltrer dans cet empire représenté

souvent comme un colosse aux pieds d'argile, la Russie, disons-nous, ne peut pas vouloir d'une alliance religieuse qui la perdrait; et si un czar aujourd'hui osait tenter l'aventure comme Pierre-le-Grand, il pourrait bien se faire que la corde de Paul I^{er} lui enseignât qu'en fait de dogmes religieux les papes même n'ont pas le droit de se faire de mutuelles concessions.

L'unité religieuse ne peut donc pas nous venir de l'alliance politique du pape de Rome et du pape de Saint-Pétersbourg, elle ne peut nous venir que de l'alliance des peuples lorsque le clergé rentrera dans les traditions démocratiques de l'Église primitive.

CAMILLE DUTEIL.

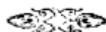


— Une religion qui a son chef hors de l'État est dangereuse, car elle est nécessairement dans une guerre, tantôt publique, tantôt secrète avec l'État.

Tous les princes doivent se souvenir et les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fameuse lettre de la reine Elisabeth à Heaton, évêque d'Ely.

« Présomptueux prélat, j'apprends que vous différez de conclure » l'affaire dont vous êtes convenu. Ignorez-vous donc que moi, qui » vous ai élevé, je puis également vous faire rentrer dans le néant ? » remplissez au plutôt votre engagement où je vous ferai descendre de » votre siège.

» Votre amie tant que vous mériterez que je le sois. »



Au moment où le cardinal de Richelieu était près de devenir ministre, Marquemont, ambassadeur de France à Rome, lui exposa dans une lettre la difficulté qu'il y avait à sauver la Walteline des prétentions simultanées du pape et de l'Autriche. — Richelieu, devenu ministre, répondit sur-le-champ ainsi : « Le roi a changé de conseil et le ministère de maxime. On enverra dans la Walteline une armée qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » Aussitôt le marquis de Cœuvre entre dans la Walteline avec une armée. On ne respecte point le drapeau du pape, et on affranchit le pays de la domination autrichienne. C'est là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

VOLTAIRE.

Ne pas rester dans l'indécision , aller promptement au fait.

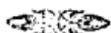
Les partis mitoyens sont ce qu'il y a de pis au monde en fait de Gouvernement.

De toutes les positions , la plus fâcheuse est celle où l'on ne peut ni goûter avec sécurité la paix , ni faire avec succès la guerre.

MACHIAVEL.

Ce qu'un prince a de mieux à faire , c'est de ne croire aucun de ceux qui l'environnent.

CHILON.



Il y a des temps où évidemment la perte des peuples est en quelque sorte jurée par la Providence. Elle ne permet , dans ce cas là , à aucun homme de cœur et d'intelligence de sortir de la foule , ou elle leur tourne la tête , ou bien encore elle les éloigne tous du point sur lequel ils pourraient servir. Quels que soient les changements de constitutions , d'élections , etc. , ce sont toujours des hommes médiocres ou des intrigants , qui fatalement sont portés au faite du pouvoir.

MACHIAVEL.



Position de notre Gouvernement.

La position des gouvernements , à moitié dans les principes du bien et à moitié dans les principes du mal , les constitue en état de trouble , d'arbitraire , d'indécision , d'impuissance et de perpétuelle anxiété. Ils veulent et ils ne veulent pas ; ils remuent comme pour marcher , et ils ne marchent pas ; ils se préparent à un mouvement , et le retiennent avant de l'accomplir ; ils trompent toutes les idées qu'ils font naître : idées de justice et d'injustice , idées d'ordre et de désordre , idées de liberté et de despotisme. Ils corrompent les cœurs , obscurcissent les esprits , détruisent les caractères , jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes détruits par un des deux principes qu'ils ont bravés , ou par les deux principes agissant à la fois contre eux.

(Vérité universelle.)

Fortunatus.

—
 FORTUNATUS.

— Ah ! laissez-moi mourir ! l'ennui, ... l'ennui m'accable.

UN BUVEUR.

— Laisse-là tes douleurs et viens te mettre à table.
 Viens changer avec moi la tristesse en plaisir.

UN JEUNE HOMME.

— N'as-tu pas dans les yeux le charme et le désir ?
 Laisse jaillir encore la vivace étincelle
 Que ton œil engourdi sous un voile recèle.

FORTUNATUS.

— Ah laissez-moi mourir !... que maudit soit le jour !

UNE JEUNE FILLE.

— N'as-tu pas dans ton cœur l'espérance et l'amour ?

FORTUNATUS.

— L'espérance et l'amour ? Eh ! quoi, jeune insensée,
 Mourir, s'il m'en restait, serait-il ma pensée ?

UN OUVRIER.

— N'as-tu pas le travail ?

UN GUERRIER.

— N'as-tu pas l'ennemi ?

UN HOMME.

— N'as-tu pas la patrie ?

UN ADOLESCENT.

— Oh ! n'as-tu pas d'ami ?...

UNE ÉPOUSE.

— N'as-tu pas une épouse ?

UNE MÈRE.

— Une mère idolâtre ?

UN ENFANT.

— Des fleurs, des papillons, des prés où l'on folâtre ?

UN AMBITIEUX.

— Ne rêvas-tu jamais de la postérité ?
Vis au moins pour la gloire !

UN SOCIALISTE.

— Ou pour l'humanité.

UN AVARE.

— Quoi donc, n'as-tu pas l'or ?

FORTUNATUS.

— Oui ! c'est l'or qui me tue ;

C'est par l'or, que toujours l'âme se prostitue.
 Qui sème avec abus la joie autour de lui,
 Au déclin du bonheur, récoltera l'ennui.
 De mon dégoût amer j'ai pénétré les causes ;
 Tenez, voici qu'avec les plaisirs et les roses
 Un triste vent d'automne effeuille mes cheveux...
 Il me reste la tombe.

UN VIEILLARD.

— Ah ! c'est ce que tu veux?...

Mais sache bien qu'avant d'avoir fini sa tâche,
 Celui qui se repose est flétri comme lâche ;
 Que femme, enfant, guerrier, jeune homme, travailleur,
 Épouse, mère, vierge, ambitieux, buveur,
 Avare, enfin, chacun à l'œuvre universelle,
 Doit apporter sa part de science ou de zèle ;
 Et qu'au champ du travail, ou vainqueur ou vaincu,
 Seul, qui fit son devoir, peut dire : J'ai vécu.

JULES DE CAUDIN.





La Vigne et l'Ormeau.

FABLE.

La Vigne un jour dit à l'Ormeau
 En s'agitant sur son rameau :
 — « Te voilà bien fier de ta force,
 » Grand compagnon à rude écorce !
 » Et moi, je suis lasse de t'embrasser
 « Des doux replis de mon feuillage ;
 » Je me sens étouffer sous ton pesant ombrage ;
 » En plein air, libre enfin, je prétends m'élancer. »

A ces mots, elle cède au transport qui l'enivre,
 Puis au premier zéphyr l'infidèle se livre ;
 Sous des baisers capricieux
 Courbant ce noble front qui monta vers les cieux,
 Elle va, coupable et frivole,
 Et soumise aux moindres désirs,
 Prodiguant ce parfum qui sans retour s'envole,
 Ce parfum de pudeur si cher à nos plaisirs.

Après cette belle équipée
 Elle se crut émancipée.

Tout à coup le zéphyr devient un ouragan ;
 Zéphyr varie, autant et plus que vigne.
 (A suivre ainsi quelque bel intrigant
 Plus d'une folle se résigne.)

Bientôt la pauvre vigne, au gré du vent du Nord
 Par les torrents se traîne échevelée,
 Puis, aux pieds des passants, dans la fange roulée,
 Elle gémit; enfin elle sent le remord,
 Appelle son ormeau, d'une voix désolée....
 Mais de douleur il était mort.

Ici, j'ai peint la femme apôtre
 Qui, dans un transport délirant,
 Ose de son destin altérer le courant.
 Oui, vigne, ormeau, cette histoire est la nôtre ;
 Homme et femme, ici-bas, sont-ils rien l'un sans l'autre ?

JULES DE CAUDIN.



Le système de civilisation du monde est usé ! Le progrès des lumières et les découvertes faites lui ont ôté toute proportion avec l'état matériel et intellectuel de la société.

Pour l'abandonner par degrés sans rien détruire prématurément et sans faire tort à personne, l'Europe a besoin d'un nouveau système basé sur une connaissance approfondie de l'humanité, propre à créer annuellement une grande abondance de richesses, à la distribuer à tous utilement et équitablement, à assurer dès leur naissance à tous de bons et précieux caractères, à faire enfin de tous une même famille, dont les intérêts soient les mêmes.

Ces résultats, il faut qu'on le sache bien, ne s'obtiendraient jamais sous le système qui a jusqu'à présent gouverné le monde, parce que ce système a été, à son début, basé sur des principes faux, et parce que leur fausseté a pénétré dans le langage, dans



les gouvernements, dans les religions, dans les lois, dans toutes les affaires de la vie, en sorte que depuis leur naissance jusqu'à leur mort tous les hommes sont dans un état de concurrence et de déception mutuelle.

Les esprits les plus avancés commencent à en convenir, ils demandent : quel remède ? Je réponds qu'il n'y en a qu'un, c'est de reconstruire la société sur des bases toutes contraires à la fausseté, à l'ignorance, aux préjugés dans lesquels le genre humain est plongé.

J'ajoute que le temps est arrivé où cette ignorance, ces préjugés, doivent être abandonnés pour toujours pour faire place à des notions vraies. Tant que ces notions ne seront pas reconnues et appliquées, l'Europe restera dans un état de confusion et d'agitation également funeste à toutes les classes de la société.

Ce remède est simple en lui-même et peut maintenant, maintenant seulement pour la première fois depuis que le monde existe, être mis en pratique.

C'est la création par tous les gouvernements européens, quelque soit leur nom, des circonstances que l'expérience du passé indique comme les plus favorables à la production et à la distribution de la richesse, à la formation du caractère, au bien être et à la félicité du genre humain. Des arrangements dans l'intérêt de tous sont aussi dans l'intérêt de chacun ; par eux il est possible d'arriver à ce qu'il n'y ait plus d'autres malheurs que les accidents, les maladies et la mort, et à ce que ces malheurs-là mêmes soient réduits à leur minimum. Mais pour cela il faut de la franchise, de la charité, de l'union, de l'honnêteté, et ces vertus ne peuvent pas sortir du principe qui a gouverné la société depuis son commencement jusqu'à ce jour : que chaque homme se fait lui-même ce qu'il est, et qu'il doit par conséquent répondre à ses semblables de ses qualités naturelles et acquises, de ses opinions, de ses actions. Tant que cette énorme absurdité sera imposée avec toutes ses conséquences par la société au pauvre genre humain, il restera dans une sorte d'enfance. La franchise, la charité, l'union, l'honnêteté ne peuvent devenir une habitude pour tous, que par la conviction que Dieu, la nature et la société font l'homme ce

qu'il est à chaque moment de sa vie, que par conséquent il n'y a ni justice ni raison à le rendre responsable de ses qualités, de ses opinions et de ses actions. Une fois cette conviction bien établie, elle est suivie de celle que la société peut et doit élever et placer tous ses membres de manière à les rendre bienveillants pour tous leurs semblables, sans distinction de pays ni de couleurs ; et la conduite insensée qu'ont inspirée à tous les peuples, à tous les gouvernements, les religions, les lois, les constitutions, les enseignements jusqu'à présent en vigueur, se change en une succession éternelle de bons procédés réciproques. Il appartient à la France d'en donner l'exemple à l'univers.

ROBERT OWEN.

Je sens en mille occasions que ma volonté ne peut rien. Ainsi, quand la maladie m'accable, quand la passion me transporte, quand mon jugement ne peut atteindre aux objets qu'on me présente, etc. Je dois donc penser que les lois de la nature étant toujours les mêmes, ma volonté n'est pas plus libre dans les choses qui me paraissent indifférentes que dans celles où je me sens soumis à une force invincible.

VOLTAIRE.



Doctrines Saint-Simoniennes.

Cette doctrine a pour principe : A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres. Elle attribue à un pouvoir réputé infailible et irresponsable, à un pape industriel, le droit souverain de disposer des capitaux et des produits entre les individus. Elle émancipe la femme.

Elle est complètement abandonnée. Ses prophètes, E. Barrand, Infantin, Chevalier, d'Eichthal et autres, ne s'occupent plus guère que d'affaires, soit publiques, soit privées, et le font avec succès.

G.



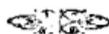
Système de Fourier.

Fourier pensait que l'univers est une grande hiérarchie d'animaux, pour lesquels la condition du bonheur est une harmonie parfaite entre eux. Les planètes sont des animaux comme les autres êtres de la création. Celle que nous habitons est l'animal immédiatement supérieur à nous, et par lequel nous tenons à Dieu. Sur elle et autour d'elle, nous menons successivement deux existences, l'une terrestre, dans laquelle nos âmes sont unies aux matières pondérables dont la terre est entourée et pénétrée, l'autre aérienne, *arômale*, dans laquelle nos âmes sont unies à des matières impondérables, et souffrent plus ou moins, non-seulement suivant le plus ou moins de mal qu'elles ont commis sur la terre, mais aussi, en raison de leur solidarité avec toutes les autres âmes, suivant le plus ou moins de souffrances supportées sur la terre par celles qui s'y trouvent. Sur terre nulle mémoire du passé, parce qu'à chaque retour aux matières pondérables, ce sont des matières pondérables nouvelles. Enfin, bonheur suprême dans une dernière union avec des matières impondérables, lorsque l'harmonie se sera établie sur la terre entre toutes les âmes réunies aux matières pondérables. Par conséquent, intérêt pour nous tous à nous rendre sur la terre mutuellement heureux.

La loi que Dieu nous avait donnée pour parvenir par l'harmonie au bonheur était l'attraction. Nos penchants divers étaient calculés par lui pour nous faire trouver attrayant chacun un rôle différent, dans la société pour laquelle il nous a formés. — Nous avons méconnu cette loi et contrarié ces penchants par nos institutions. Delà nos souffrances. La première chose, pour y mettre un terme, est donc d'étudier ces penchants pour les faire tourner à l'avantage commun, au lieu de les combattre comme nous faisons. — Ce qu'il faut pour cela, c'est former des phalanges, ou réunions d'environ deux mille personnes de tout âge et de tout sexe, vivant dans de vastes bâtiments appelés phalanstères, et se livrant en commun à l'exploitation agricole et aux professions industrielles. Le travail n'est pénible, répugnant, qu'à cause de sa monotonie et du défaut d'accord entre les fonctions et les aptitudes. Dans les phalanges, toutes les vocations pourront se faire jour; le travail, divisé en courtes séances, deviendra, par la variété des occupations, par les rivalités et les intrigues des travailleurs luttant d'adresse et de rapidité, le plus grand plaisir de la vie. Les relations

des sexes, qui sont, dans notre société civilisée, une cause si fréquente de troubles et de désordres, seront affranchies de toutes les entraves qui les faussent et les dénaturent. Le mariage et la famille continueront de subsister; mais le mariage sera tempéré par la polygamie et la polyandrie. Les enfants, nourris et élevés par le phalanstère, trouvant dans son sein un avenir assuré, cesseront d'être une charge et un sujet d'inquiétude pour les parents. Ceux-ci n'auront plus que les plaisirs de la paternité. Et pourtant la misère et la pénurie ne naîtront point de l'excès de la population. La nourriture succulente des harmoniens, la polyandrie et la polygamie auront pour effet de réduire la fécondité des femmes.

GOUPLY.



École de Fourier.

Première proposition de M. Considérant.

« A partir de deux mois après la promulgation du présent décret, les hypothèques judiciaires ou légales qui ne seront pas inscrites, seront nulles à l'égard des tiers. »

Deuxième proposition.

« Il sera organisé, dans le délai de deux mois et dans chaque arrondissement de la République, à l'instar des chambres de commerce et par des voies et moyens analogues, une chambre des producteurs de l'agriculture, et une chambre des producteurs de l'industrie.

» Le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce sera chargé de l'exécution immédiate de la présente loi. »

Troisième proposition.

« Art. 1^{er}. Une étendue de 12 à 4,600 hectares de terre, soit de la forêt de Saint-Germain, soit de toute autre localité à la proximité de Paris, sera, dans un délai de quatre mois, concédée au citoyen Victor Considérant, représentant du peuple, pour 15 ou 20 années, à la charge par celui-ci d'y entreprendre sous sa responsabilité la fondation par degrés successifs d'une commune sociétaire.

» Art. 2. L'État fera construire à ses frais les bâtiments d'habita-

tion et d'exploitation dont la propriété lui fera retour à l'expiration de la concession.

» Art. 3. M. Considérant devra, dans un délai de quatre mois, avoir constitué une société d'exploitation qui fournira tout ou partie du mobilier et du fonds de roulement nécessaires à l'exécution du premier degré de l'entreprise.

» Art. 4. Ce premier degré comportera l'installation de 500 à 550 personnes sur le terrain de la concession.

» Art. 5. Un crédit extraordinaire est ouvert sur l'exercice de 1849 au budget des travaux publics, tant pour l'exécution des constructions du premier degré de l'essai, que pour parfaire la somme nécessaire à la préparation et à l'organisation industrielle et agricole que comporte ce premier degré.

» Art. 6. Dans un délai de deux ans au plus, à partir de l'exécution des dites constructions, l'expérience en premier degré sera considérée comme achevée, et l'Assemblée nationale décidera si l'opération doit continuer à être considérée comme étant d'utilité publique et mérite le concours ultérieur de l'Etat.

» Art. 7. Un commissaire du gouvernement sera chargé de surveiller la fondation, mais sans pouvoir s'immiscer dans l'administration et la direction de l'entreprise.

» Art. 8. Les fonds fournis par l'Etat ne passeront pas entre les mains de M. Considérant. Ils ne seront délivrés que sur des bons signés par lui et visés par le ministre des travaux publics. »

Quatrième proposition.

« Art. 1^{er}. Il sera créé dans le délai de quatre mois un nouveau département ministériel sous la dénomination de *ministère du progrès* ou de *l'expérience*.

» Ce ministère se composera de deux divisions :

» 1^o Une division relative à l'examen et, quand il y aura lieu, à l'expérimentation des inventions et perfectionnements techniques de l'industrie et des instruments de travail.

» 2^o Une division relative à l'examen et, quand il y aura lieu, des propositions d'amélioration sociale présentées sous des formes pratiques, et susceptibles de se prêter à des épreuves locales.

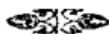
» Art. 3. Le projet d'organisation de ce nouveau département ministériel sera soumis, dans le délai de deux mois, à l'Assemblée nationale. »

Ces propositions ont été repoussées par l'Assemblée nationale.



Communisme icarien de Cabet. **Idée générale.**

Selon M. Cabet, le territoire national doit être indivis. Il appartient à la communauté ou au peuple entier, représenté par un gouvernement vraiment représentatif, ou démocrate, ou populaire, qui est grand propriétaire, grand agriculteur, grand manufacturier ; qui emploie tous les citoyens comme ses ouvriers, qui dirige l'agriculture et l'industrie de manière à leur faire produire tous les objets d'alimentation, de vêtement, de logement, d'ameublement, etc. ; qui recueille tous les produits et qui les distribue également à tous les citoyens suivant leurs besoins, de manière que tous soient bien, et également bien nourris, vêtus, logés, instruits, mariés, etc.



Constitution Icarienne.

Une assemblée nationale unique, composée de deux mille membres élus par le suffrage universel, et divisée en quinze comités, sous-divisés eux-mêmes en un grand nombre de commissions spéciales, est investie de l'autorité législative, pour tout ce qui concerne l'intérêt général. Chaque province a également son assemblée provinciale, délibérant sur ses intérêts spéciaux. Dans chaque commune, tous les citoyens se réunissent en assemblées primaires, pour discuter les questions d'in-

térêt local et celles qui sont renvoyées par l'assemblée nationale à l'examen du peuple.

Ces réunions décident non-seulement les grandes questions politiques, mais règlent encore les moindres détails de la vie privée, tel que l'ameublement, le logement, le vêtement et la nourriture.

Le pouvoir exécutif est confié à un *exécutoire national* composé de quinze ministres et d'un président du conseil, car il n'y a point de président de la république icarienne. Ces ministres ou exécuteurs généraux sont nommés par le peuple, sur une triple liste de candidats que lui présente l'assemblée nationale. Il y a de même des exécutoires provinciaux et communaux.

Les fonctionnaires publics sont nommés les uns par l'assemblée nationale, les autres par l'exécutoire général. Les directeurs d'ateliers, les collecteurs et les répartiteurs des produits de l'agriculture et de l'industrie sont élus directement par le peuple, pour une année seulement, à l'expiration de laquelle ils doivent rendre compte de leur administration. Du reste, les fonctionnaires, depuis le dernier d'entre eux jusqu'au plus élevé, n'ont ni gardes, ni liste civile, ni traitement. Ce sont des ouvriers qui, souvent, ne sont pas dispensés des travaux de l'atelier.

La liberté de la presse est supprimée; il n'y a qu'un seul journal national, un journal provincial pour chaque province, un journal communal par commune. Ces journaux ne contiennent que les procès-verbaux des assemblées législatives, les nouvelles officielles et les tableaux statistiques. Toute discussion leur est interdite, la rédaction en est confiée à des fonctionnaires publics élus par le peuple ou par ses représentants.

La censure règne en souveraine. Nul ne peut faire imprimer un ouvrage sans y être autorisé par une loi. Bien plus, il y a des savants nationaux, des écrivains, des poètes, des artistes nationaux, travaillant dans d'immenses ateliers littéraires et artistiques, lesquels sont également nationaux. C'est à eux que la république commande les productions qu'elle juge utiles.

Il n'y a d'autre histoire que l'histoire officielle écrite par les historiens nationaux. Un tribunal juge la mémoire des personnages historiques, et décerne sans appel la gloire ou l'infamie.

Toutes les religions sont tolérées. La république donne des temples à toutes les sectes qui réunissent un nombre suffisant d'adhérents,

(Histoire du Communisme.)

Ce système, renouvelé de l'utopie de Thomas Morus et de la cité du soleil de Campanella, est essayé en ce moment au Texas sous la direction de Cabet lui-même.

G.



Socialisme en projet de loi par Louis Blanc.

ARTICLE PREMIER. Il serait créé un ministère du progrès, dont la mission serait d'accomplir la Révolution sociale, et d'amener graduellement, pacifiquement, sans secousse, l'abolition du prolétariat.

ART. 2. Pour cela, le ministère du Progrès serait chargé : 1° de racheter, au moyen de rentes sur l'État, les chemins de fer et les mines ; 2° de transformer la Banque de France en Banque d'État ; 3° de centraliser, au grand avantage de tous et au profit de l'État, les assurances ; 4° d'établir, sous la direction de fonctionnaires responsables, de vastes entrepôts où producteurs et manufacturiers seraient admis à déposer leurs marchandises et leurs denrées, lesquelles seraient représentées par des récipissés ayant une valeur négociable et pouvant faire office de papier monnaie : papier monnaie parfaitement garanti, puisqu'il aurait pour gage une marchandise déterminée et expertisée ; 5° enfin, d'ouvrir des bazars correspondant au commerce de détail, de même que les entrepôts correspondraient au commerce en gros.

ART. 3. Des bénéfices que les chemins de fer, les mines, les assu-

rances, la Banque, rapportent aujourd'hui à la spéculation privée, et qui, dans le nouveau système, retourneraient à l'État, joints à ceux qui résulteraient des droits d'entrepôts, le ministère du Progrès composerait son budget spécial : le budget des travailleurs.

ART. 4. L'intérêt et l'amortissement des sommes dues par suite des opérations précédentes seraient prélevés sur le budget des travailleurs ; le reste serait employé : 1° à commanditer les associations ouvrières ; 2° à fonder des colonies agricoles.

ART. 5. Pour être appelées à jouir de la commandite de l'État, les associations ouvrières devraient être instituées d'après le principe d'une fraternelle solidarité, de manière à pouvoir acquérir, en se développant, un capital COLLECTIF, INALIÉNABLE ET TOUJOURS CROISSANT ; seul moyen d'arriver à tuer l'usure grande ou petite, et de faire que le capital ne fût pas un élément de tyrannie, la possession des instruments de travail un privilège, le crédit une marchandise, le bien-être une exception, l'oisiveté un droit.

ART. 6. En conséquence, toute association ouvrière, voulant jouir de la commandite de l'État, serait tenue d'accepter comme bases constitutives de son existence, les dispositions qui suivent :

Après le prélèvement du prix des salaires, de l'intérêt du capital, des frais d'entretien et de matériel, le bénéfice sera ainsi réparti :

Un quart pour l'amortissement du capital appartenant au propriétaire avec lequel l'État aurait traité ;

Un quart pour l'établissement d'un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades et aux blessés, etc. ;

Un quart à partager entre les travailleurs à titre de bénéfice, comme il sera dit plus tard ;

Un quart enfin pour la formation d'un fonds de réserve dont la destination sera indiquée plus bas.

Ainsi serait constituée l'association dans un atelier.

Resterait à étendre l'association entre tous les ateliers d'une même industrie, afin de les rendre solidaires l'un de l'autre.

Deux conditions y suffiraient :

D'abord on déterminerait le prix de revient ; on fixerait, eu égard à la situation du monde industriel, le chiffre du bénéfice licite au-dessus du prix de revient, de manière à arriver à un prix uniforme et à empêcher toute concurrence entre les ateliers d'une même industrie.

Ensuite, on établirait dans tous les ateliers de la même industrie un

salaires non pas égal, mais proportionnel, les conditions de la vie matérielle n'étant point identiques sur tous les points de la France.

La solidarité ainsi établie entre tous les ateliers d'une même industrie, il y aurait enfin à réaliser la souveraine condition de l'ordre, celle qui devra rendre à jamais les haines, les guerres, les révolutions impossibles ; il y aurait à fonder la solidarité entre toutes les industries diverses, entre tous les membres de la société.

Deux conditions pour cela sont indispensables :

Faire la somme totale des bénéfices de chaque industrie, et cette somme totale, la partager entre tous les travailleurs.

Ensuite, des divers fonds de réserve dont nous parlions tout à l'heure, former un fonds de mutuelle assistance entre toutes les industries, de telle sorte que celle qui, une année, se trouverait en souffrance, fût secourue par celle qui aurait prospéré. Un grand capital serait ainsi formé, lequel n'appartiendrait à personne en particulier, mais appartiendrait à tous collectivement.

La répartition de ce capital de la société entière serait confiée à un Conseil d'administration placé au sommet de tous les ateliers. Dans ses mains seraient réunies les rênes de toutes les industries, comme dans la main d'un ingénieur nommé par l'État serait remise la direction de chaque industrie particulière.

L'État arriverait à la réalisation de ce plan par des mesures successives. Il ne s'agit de violenter personne. L'État donnerait son modèle : à côté vivraient les associations privées, le système économique actuel. Mais telle est la force d'élasticité que nous croyons au nôtre, qu'en peu de temps, c'est notre ferme croyance, il se serait étendu sur toute la société, attirant dans son sein les systèmes rivaux par l'irrésistible attrait de sa puissance. Ce serait la pierre jetée dans l'eau en traçant des cercles qui naissent l'un de l'autre, en s'agrandissant toujours.

ART. 7. Les colonies agricoles seraient fondées dans le même but, d'après les mêmes principes et sur les mêmes bases.

Ce plan de la commission du Luxembourg, inspiré par les écrits de Rousseau, Morelly, Mably et Babœuf, n'a pas pu être présenté à l'Assemblée nationale par Louis Blanc, obligé de s'exiler en Angleterre. Il a l'assentiment d'un grand nombre de travailleurs de Paris.



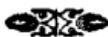


Robert Owen est un homme de 79 ans qui a consacré sa vie entière à l'humanité, et qui, 30 ans de suite, a si bien dirigé, en Ecosse, une population de 2,500 âmes, qu'une enquête du Parlement anglais a constaté le rapport de 2,200 à 1 entre les délits commis annuellement dans le Lancashire, et ceux commis annuellement dans le comté où l'expérience s'est faite.

L'espérance de voir adopter le système d'Owen, qui se distingue surtout par sa douceur, est peut-être ce qui a préservé le plus efficacement l'Angleterre d'une révolution violente telle que les chartistes voulaient la faire. Il est donc bon de répandre cette doctrine en France. Elle ressemble par le côté matériel, l'association, à celles de Saint-Simon et de Fourier ; mais elle en diffère totalement par le côté philosophique. Au lieu d'agir par les passions comme Fourier, par une domination dictatoriale comme Saint-Simon, Owen qui, s'il ne les a précédés, est au moins leur contemporain, adoucit toutes les passions par une charité sans bornes fondée sur l'idée que chacun de nous est la créature des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé placé depuis sa naissance ; il établit qu'il serait plus raisonnable et plus facile d'empêcher les mauvaises passions de naître en procurant à tous les hommes un utile emploi de leur temps que de les contenir par le châtement et la peur, et il n'accorde de supériorité qu'à l'âge, parce que l'élection est un principe de jalousie et de haine. Si les gouvernements étaient assez désintéressés pour appliquer de

tels principes, il est certain que les peuples n'auraient bientôt plus besoin d'être gouvernés. Tout irait de soi-même comme dans une famille.

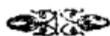
GOUPY.



Jacques VI, roi d'Écosse et d'Angleterre, qui naquit quatre mois après l'aventure de Rizzio, tué devant sa mère Marie Stuart à coups d'épée, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fit pour surmonter cette disposition de ses organes, tant la nature a de force et tant elle agit par des voies inconnues!

Nous n'avons ni idées innées, ni principes innés. De là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées et de bons principes dans la tête, dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement. Nous n'avons pas d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempéramment, par nos réflexions.

VOLTAIRE.



Le Millénium.

Il a été prédit qu'un temps arriverait où il n'y aurait plus sur la terre que vertu et que bonheur, où la paix serait universelle, où chaque homme pourrait s'asseoir sans peur auprès de son figuier et de sa vigne. Tous les chrétiens croient à la réalisation de cette prophétie, et l'époque où elle aura lieu s'appelle *Millénium*.

Il me semble, à moi, qu'elle approche rapidement, et que les grands événements qui bouleversent en ce moment tous les peuples en sont la préparation.

Les révolutions humaines sont toutes l'ouvrage des hommes, mais, dans presque aucune, ceux qui les ont faites n'ont su où ils allaient. C'est encore ce qui vient d'arriver.

Depuis un siècle, les facultés de l'esprit humain se sont exercées

avec une activité incroyable. Les découvertes se sont si fort multipliées que la société ne sait plus que faire du trop de richesses qu'elle produit, et tel est ce nouveau pouvoir de la science, qu'une petite part de la population de la terre suffit désormais pour produire ce qu'il faut à la terre entière.

C'est de là que doit sortir le millénium ; c'est le premier pas qui doit nous y conduire. Du moment qu'il y a trop pour tous, il ne doit plus exister de servitude ni d'inégalité de conditions. La supériorité de l'âge et de l'expérience est la seule qu'il faille maintenir pour l'ordre et l'harmonie de la société.

Le second pas est l'amélioration des caractères ; on s'y prépare, et l'idée de donner une bonne éducation au peuple, idée dont les gouvernants avaient été jusqu'à présent aussi éloignés que les prêtres, s'est, par degrés, infiltrée dans tous les esprits. Seulement, tout en reconnaissant que ce qu'on a nommé jusqu'à présent l'éducation n'en est point une véritable, on n'a pas encore appliqué l'art de rendre les hommes bons parce qu'on ne le savait pas. Cet art est maintenant découvert. Son application est facile, et son succès infaillible.

Troisième pas. La connaissance des circonstances qui ont jusqu'à présent créé la discorde, le vice et la misère, et l'étude de celles, au milieu desquelles il suffit de placer les hommes, pour ne laisser se développer en eux que de nobles et bons sentiments.

Pour acquérir cette connaissance, il fallait disséquer la société actuelle, isoler par la pensée ses éléments, en étudier les vices, et trouver moyen de la recomposer dans certaines proportions, propres à la rendre heureuse et stable. C'est désormais chose facile ; de nouveaux arrangements sont trouvés, par lesquels, depuis leur naissance jusqu'à leur mort, tous les hommes jouiront de biens dont nul jusqu'à présent n'a eu l'idée.

Quatrième pas. La suppression graduelle de professions qui ont toujours passé pour indispensables à la société : celles des prêtres, des hommes de loi et des médecins.

Pour quiconque observe le monde et recherche les causes, il est devenu évident que nous n'aurons jamais de paix sur la terre, ni de charité les uns pour les autres, tant que, d'un côté, les prêtres nous imposeront comme articles de foi, des mystères qui nous rendent ennemis de quiconque ne croit qu'aux faits, et que, de l'autre, les hommes de loi nous exciteront aux procès. Nous n'aurons non plus jamais de santé, tant que nous resterons dans un état social qui nous

expose aux superstitions, aux déceptions de cœur, aux difficultés pécuniaires, aux inquiétudes sur le sort de nos enfants et à l'intempérance. Mais déjà les sociétés de tempérance d'Irlande, d'Angleterre et de l'Amérique du nord nous ont appris à nous préserver d'une partie de nos maux. La réflexion ne peut manquer de nous préserver des autres.

Le cinquième pas vers le millénium est l'abandon de toute idée de guerre.

La guerre n'empêche pas seulement la production de la richesse, elle détruit celle qui existe ; elle détruit aussi toute moralité dans les guerriers. Le mal qu'elle fait en un an ne se répare pas en dix. Parler de guerre et de justice, de guerre et de religion, de guerre et de charité, prouve à quel degré de déraison et de contradiction peuvent se porter les hommes. Les nations ne pourront pas se dire civilisées, les chrétiens ne pourront pas se dire chrétiens, tant que, au lieu de s'en rapporter, dans leurs différends, à des arbitres, ils ne sauront, comme d'animaux féroces, recourir qu'à la force brutale.

Sixième pas vers le millénium. L'abandon de la basse et immorale coutume d'acheter à bon marché pour vendre cher. Les individus élevés dans ce métier acquièrent nécessairement un caractère ignoble et ceux qui y réussissent le mieux, sont ceux qui savent le mieux tromper. Il faut plaindre ces gens là de ce qu'ils ont été lancés dans un milieu qui leur ôte fatalement toute noblesse de cœur.

Septième pas. Plus de salaire en numéraire. Les gages ou salaires ont réduit la race humaine à un état d'injustice, d'oppression, de misère, de crime, pire que l'esclavage des païens ; car il était de l'intérêt du maître que l'esclave fût logé, nourri, vêtu de manière à se bien porter, tandis que la portion de la société qui paie les salaires n'a aucun intérêt à ce que celle qui les reçoit ne meure pas de faim. Elle ne sait seulement pas tout ce que celle-ci souffre, et par quelle terrible concurrence elle arrive ou à la plus mince pitance imaginable, ou à l'hôpital, ou au vol, et même au meurtre. Un tel état de choses doit absolument cesser. Il est sans excuse du moment que les progrès de la physique ont rendu inutile tout travail fatigant, malsain ou désagréable.

Huitième pas vers le millénium. Plus de paresseux ni d'inutiles. Chaque individu inutile est une perte pour la société, une fatigue pour lui-même, un exemple fâcheux pour son entourage. Le mal que font de toutes parts les oisifs est un mal incalculable.

Neuvième pas. Dès sa naissance, chaque enfant doit être entouré de

circonstances telles que son corps, son intelligence et son cœur prennent tout le développement dont son organisation les rend susceptibles. Lorsque de tels arrangements auront été quelque temps mis en pratique, il ne sera plus besoin, pour mener les hommes, ni de récompenses, ni de châtimens.

Dixième pas. La disparition du contraste de la pauvreté et de la richesse. Toutes les religions, chrétienne, indoue, juive, mahométane, tolèrent cette immoralité. C'est la honte de l'humanité, qu'une famille qui regorge de tous les biens de ce monde puisse, sans remords, s'enivrer de plaisir à côté d'une famille mourant de faim. Et maintenant, que les sciences nous mettent à même de créer sans peine plus de richesse qu'il n'en faut pour tous, nul de nous ne doit plus être exposé ni aux angoisses de l'indigence, ni aux bassesses de l'inégalité.

Onzième pas du millénium. Tous les cœurs s'ouvriront à l'indulgence pour les actes, les sentiments et les croyances d'autrui.

Une fois parvenus à la connaissance complète de l'homme et de la société, tous seront aussi parfaitement d'accord sur les points d'où dépend la prospérité du genre humain que sur les mathématiques et sur les autres sciences exactes.

Le douzième et dernier phénomène de cette glorieuse époque, est l'abandon du principe de mensonge, l'adoption du principe de vérité. L'un a livré les hommes aux ténèbres, à la jalousie, à la haine, à la guerre, à toutes les mauvaises passions; l'autre leur donnera la paix, l'amour, la bonté et le bonheur.

Les approches du millénium se manifestent, je le répète, par le soin que prennent les prêtres intelligents de dépouiller la morale du dogme; par les bons résultats des sociétés de tempérance; par les découvertes qui se font journellement; par la disposition générale à donner de l'éducation aux masses; par l'éloignement que montrent pour la guerre les Anglais et d'autres peuples autrefois belliqueux comme eux; par la rapidité et la fréquence des communications entre les divers pays; par l'adoption presque universelle de forces scientifiques propres à diminuer le travail manuel; par l'entente cordiale entre des gouvernements jusqu'à présent ennemis.

Tout cela, accompagné de bouleversements inouis, indique un changement prochain et général dans l'existence de l'homme. — L'homme est mis sur la voie de la bonté, de la sagesse, du bonheur, et aucun obstacle désormais n'aura la puissance de l'empêcher d'arriver à son but,

Travail à la Bêche.

La question n'est pas seulement d'envoyer beaucoup d'hommes à la culture, c'est aussi de faire produire le plus possible, pour qu'ils puissent consommer en proportion. Le travail à la charrue produit moins que celui de la bêche. Il faut donc préférer celui-ci.

Tous les cultivateurs savent, en effet, que la meilleure condition pour les végétaux, est celle d'un sol qui, sans laisser trop d'eau autour de la graine ou de la plante, en conserve assez pour lui en rendre, à mesure de ses besoins. La bêche donne au sol cet avantage, en le remuant et en le divisant à une grande profondeur. La charrue, au contraire, avec le piétinement de ses chevaux, tend à former un sous sol impénétrable à l'eau, de sorte que dans beaucoup de contrées, après quelques années de culture, l'eau noie les plantes pendant la saison pluvieuse, et s'évapore presque instantanément dans la saison des chaleurs. La moisson est ainsi diminuée, tour à tour, par la pourriture et par la sécheresse. Le mal est caché et croît chaque année sous la charrue. Plus au contraire la terre est travaillée à la bêche, et plus son fonds acquiert de valeur.

On répond à cela que l'ouvrage allant plus vite à la charrue, la dépense est moindre. On l'a toujours cru, mais c'est une erreur. Si la dépense est moindre, le produit l'est aussi, dans une proportion beaucoup plus considérable. Il n'y a donc pas économie. Un riche pépiniériste de New-Castle, nommé Falla, s'en est assuré par plusieurs années d'épreuves. Et si son exemple n'est pas suivi, c'est tout simplement parce que l'agriculture est le partage des plus routiniers et des plus ignorants des hommes. Car le résultat de ses expériences a été régulièrement par acre :

68 boisseaux $1/2$ de grains au lieu de 38, contre une dépense de :
2 liv. 15 sous sterling au lieu de 2 liv. 10 sous.

Le boisseau, lors de ses essais, valait 8 sous. Il gagnait donc 12 liv. 4 sous par acre, à dépenser, 5 sous de plus qu'à la charrue. Différence nette, 11 liv. 9 sous. — Si l'on considère après cela que 8 ou 10 hommes peuvent être occupés sur le terrain auquel suffit un cheval, on comprendra tout de suite l'avantage qu'il y aurait à employer des hommes que les machines privent de travail, et à substituer la bêche à la charrue dans tous les établissements qu'on parle quelquefois de former. Je ne saurais trop recommander l'examen de cette question.

Organisation owénite.

La culture à la bêche, qu'Owen conseille, comme occupant le plus de bras, produisant le plus d'aliments, et améliorant le plus la terre, lui permet d'être fort modeste dans ses demandes.

Pour une population de mille âmes, il ne lui faut que 660 hectares, des constructions coûtant 8 à 900 mille francs, des machines et des outils coûtant 400 mille fr., cent gros animaux, mille moutons, et 150,000 francs de semences, fumiers et graines!

Il applique à l'agriculture,	280 hommes,
Aux métiers et à l'entretien des chemins,	50 dito,

Et trouve qu'après avoir fait face à tous les détails domestiques, il lui reste à vendre le travail de plus de trois cents personnes.

Depuis la naissance jusqu'à trente ans, ses classes comprennent cinq années. La première (l'enfance) ne fait rien; la seconde aide au ménage et à l'entretien du jardin; la troisième la dirige et apprend, suivant ses goûts, toutes les sciences, tous les métiers; la quatrième dirige la troisième et travaille à tous les genres de production, ainsi que la cinquième; la sixième, qui contient dix ans, ne fait que conserver et distribuer; la septième contient vingt ans et s'occupe des affaires extérieures de la communauté, soit avec la société actuelle, soit avec les autres communautés que l'exemple de la première doit, suivant Owen, faire fonder. Après soixante ans, loisir et contemplation.

Principe inculqué aux enfants : charité sans bornes, les hommes tenant leurs qualités comme leurs défauts de Dieu et de leur position.

Querelles : vidées par arbitrages.

Pouvoir suprême : au plus âgé de la sixième classe, de trente à quarante ans.

Mariage : après deux déclarations séparées l'une de l'autre par trois mois.

Divorce : après deux déclarations et six mois de vie commune, entre la première et la seconde.

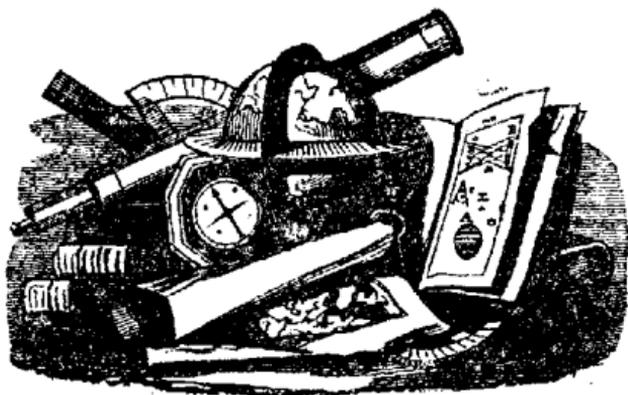
Jamais d'élection. A mesure de progrès dans la vie, progrès dans la position. —Egalité parfaite de distributions comme de position entre personnes du même âge. En un mot, tout ce qui peut diviser les hommes soigneusement évité.

Owen fait observer qu'en portant les terres de chaque communauté

à toute l'étendue que peut cultiver la totalité de ses travailleurs valides, on aurait par elle seule toute la production nécessaire à trois autres communautés comme elle. A ceux qui prétendent que la mise en commun produit inmanquablement la paresse, il oppose l'exemple de trois sortes d'associations américaines, celle des rappites, celle des shakers et celle des zoarites, lesquelles remontent à quarante ans, et jouissent d'un bien-être en même temps que d'une richesse supérieure à tout ce que, disséminés, leurs membres auraient pu acquérir par un travail régulier ! Il appuie ses citations des témoignages de Mellish, de M^{lle} Martineau, de Buckingham, écrivains anglais aussi respectés que renommés. Et si les prévisions qu'il fonde sur de tels exemples étaient trompés, il propose des bons de travail, fixés à la tâche ou à l'heure.

Enfin il admet indistinctement des établissements restant à l'Etat, par lesquels passeraient les indigents, pour s'y former un pécule convenu, ou des associations dont les membres deviendraient, en amortissant leur valeur, propriétaires du terrain et des meubles qui leur seraient confiés. Il attache seulement, je le répète, le succès de toute association et de toute réforme à ce que la responsabilité des actes de chaque individu soit transportée à la société, qui de la sorte se trouve chargée de former tous les caractères. C'est une religion nouvelle ou plutôt c'est le contraire de toutes les religions et législations jusques à présent en usage. L'abolition de la peine de mort est une preuve que quelque chose du système d'Owen est déjà dans les esprits. Le temps et la réflexion feront le reste.

GOPY.





École d'Owen.

Les maux de nos sociétés tiennent à quatre causes principales, dont une remonte, soit à la création de l'homme, soit à sa chute, s'il est déchû ; deux, aux époques de développement des premiers peuples et de leurs échanges ; une, au commencement de ce siècle-ci.

La première est la croyance de l'homme qu'il a été créé libre ou qu'il est resté libre, en sortant du Paradis. Il a bien reçu de Dieu un guide : la conscience. Mais tant qu'il est en proie aux besoins et à l'ignorance, il est le théâtre et le but d'un perpétuel combat entre son guide intérieur, les passions, filles de ses besoins, et l'influence des mauvais exemples, ou des mauvaises leçons par lui reçues. Son libre arbitre n'existe pas, ses actes ne sont que le produit de la victoire remportée en lui par un de ces trois mobiles, au moment de la décision à prendre.

La victoire des passions, des mauvais exemples et des mauvaises leçons, est le MAL. Celle de la conscience, est le BIEN.

Le jour où la conscience deviendra le seul guide de l'humanité tout entière, ce jour, seulement, elle pourra dire qu'elle a son libre arbitre : elle fera toujours le bien. Qu'elle aille dans d'autres mondes ou reste attachée à celui-ci, c'est là le suprême bonheur, c'est là sa fin.

Nous en sommes bien loin ; humilions-nous donc. Pauvres jouets des circonstances qui nous font bons ou méchants, riches ou pauvres, comme la nature nous fait beaux ou laids, grands ou petits, forts ou faibles, spirituels ou bêtes, reconnaissons que nous n'avons pas réellement la liberté dont nous nous targuons, qu'il ne faut donc pas nous

traiter mutuellement comme si nous l'avions. Soyons les uns pour les autres d'une miséricorde infinie. Et vous, gouvernements, souvenez-vous que si la condition de toute société est une autorité, la condition de cette autorité est de conduire au bonheur la société par laquelle elle est consentie ; que le bonheur de la société est dans celui de tous ses membres ; qu'il ne peut s'atteindre sans que leurs consciences soient dégagées par le savoir et l'absence de besoins, d'abord de l'influence de leurs passions, ensuite de celle des mauvais exemples et des mauvaises leçons ; que votre devoir est donc, non pas d'abandonner comme vous le faites chaque individu au hasard des circonstances qui l'entourent, pour avoir ensuite à le punir, mais de faire fournir par la société, dont c'est l'intérêt, à tous ceux de ses membres qui ne peuvent eux-mêmes s'en procurer, et le travail et l'instruction première qui seuls écartent les mauvaises influences et le besoin.

La seconde et la troisième causes sont l'adoption des métaux précieux pour signes d'échanges, et l'invention du prêt à intérêt.

Par l'une, la consommation des produits nécessaires ou agréables à l'homme est réduite à ce qu'en représente une certaine masse de métal non susceptible de se multiplier aussi vite qu'eux ; elle est interdite à tous les individus, même pourvus de ces produits, mais sans métal, à plus forte raison à ceux qui ne possèdent ni l'un, ni l'autre.

Par l'autre, le capital, qui est l'aiguillon et le prix du travail, mais qui devrait, puisque le travail n'a duré qu'un temps, ne durer qu'un temps comme lui, est éternisé, en sorte que le dénûment et la souffrance des pauvres, l'excès de jouissances et la paresse des riches se perpétuent et s'accroissent de génération en génération, avec tous les vices et toutes les mauvaises passions, leur inévitable conséquence.

La quatrième cause est le remplacement, dans ce qui est industrie, du travail des hommes et des animaux par le travail des machines ; remplacement qui conduit l'humanité à des jouissances infinies, mais en écrasant sur sa route une multitude innombrable de travailleurs.

La production et la consommation se réglaient jadis l'une par l'autre. Quiconque produisait était sûr de pouvoir consommer.

Maintenant, en Angleterre seulement, trois millions d'individus qui produisaient il y a cinquante ans, avec leurs animaux et machines, comme quinze millions, produisent comme sept cent millions. Et la France et la Belgique, et les autres peuples d'Europe, et ceux de l'Amérique du nord, suivent de loin cette progression. N'y a-t-il pas là

de quoi frémir pour toutes les pauvres créatures humaines élevées à faire ce que font ces machines et qui sont successivement privées par elles, de leur unique moyen de vivre, sans que rien les ait averties ?

Et les gouvernements, qui assistent dans toutes les parties du monde à ce prodigieux phénomène, n'ont pas pris la moindre précaution pour replacer dans l'agriculture, encore dépourvue de machines, tant de malheureuses victimes des progrès de l'industrie ! Et nous devons à leur légèreté inconcevable des misères immenses, des bouleversements sans fin, au lieu des jouissances que Dieu préparait à toute la race humaine, en lui inspirant ces admirables découvertes ! Et il se trouve de prétendus hommes d'État pour vanter une telle insouciance, et pour conseiller de n'en pas sortir !

Substituer aux métaux précieux de nouveaux signes d'échange créés par une banque d'État, et dont la fabrication s'étende et se restreigne en même temps que la production des richesses. Généraliser le crédit au moyen de ces signes. En émettre hardiment pour fonder tout ce qui peut développer la richesse publique, et retirer scrupuleusement, à mesure que le produit des établissements nouveaux le permet, tout ce que l'accroissement de la richesse ne rend pas indispensable à l'accroissement des échanges. Défendre en même temps tout contrat à loyer ou à intérêt, à moins que, pour remplacer ses impôts, l'État n'en soit une des parties. Voilà, avec l'emploi de tous les adultes et l'éducation de tous les enfants, emploi et éducation qui deviendront ainsi faciles, le seul moyen de rétablir en Europe l'ordre moral, en même temps qu'une partie des réformes proposées par Emile de Girardin, dans l'organisation du pouvoir et dans l'administration des finances, y rétabliront l'ordre matériel.

Depuis trente-quatre ans, les hommes qui se sont succédés au pouvoir se sont fait, une fois arrivés, les défenseurs de tout ce qu'ils avaient attaqué pour arriver. Il ne faut pas qu'ils s'étonnent d'avoir ôté ainsi au peuple tout respect pour le pouvoir et pour eux. Tout se transforme continuellement dans la nature. Pourquoi l'ordre social serait-il seul à ne se plus transformer ?

GOUPY.

Doctrines de l'humanité de Pierre Leroux.

Voici d'une manière générale et succincte en quoi consiste ce système :

L'humanité est une espèce ;

L'espèce humanité est un être idéal composé d'une multitude d'êtres réels, qui sont eux-mêmes l'humanité en germe, l'humanité à l'état virtuel :

Chaque être humain est une trinité. Il est *sensation, sentiment, connaissance*, indivisiblement unis et simultanément manifestés ;

L'homme, étant l'humanité en germe, aspire incessamment à réaliser de plus en plus l'idéal humanité : C'est là son objet, son but final ;

Pour cela l'individu doit s'unir avec ses semblables, avec Dieu, avec le monde, et constituer une société dont la formule morale est celle-ci :

Aimer Dieu en soi et dans les autres ; — S'aimer par Dieu dans les autres ; — Aimer les autres par Dieu en soi ; — Ne pas séparer Dieu, et soi, et les autres créatures.

Les êtres humains vivent spirituellement les uns des autres ;

Ils sont solidaires, et la solidarité humaine est éternelle ;

La vie dans chaque être humain se révèle par une suite indéfinie d'existences, qui ramènent perpétuellement le même individu sur cette terre ;

Les différences de positions sociales sont une sorte de récompense et d'expiation par rapport à la vie précédente ;

L'homme en renaissant sur cette terre s'y trouve heureux, si antérieurement il a bien vécu ; il s'y trouve malheureux, si sa vie précédente n'a pas été conforme à la justice ;

Le jour où tous les hommes pratiqueront la justice, ce jour-là tous seront heureux et il n'y aura plus de mal sur la terre. Chaque individu en renaissant dans la vie jouira des perfections qu'il aura réalisées dans le milieu social avant de mourir ;

Tous, par conséquent, sont intéressés à faire disparaître les iniquités et les misères humaines, afin de n'être plus exposés à en souffrir ;

Telle est la solidarité qui relie les hommes entre eux et les oblige à la bienveillance les uns pour les autres, dans le but d'améliorer de plus en plus l'état social.

Maintenant, par quel mode d'organisation Pierre Leroux entend-il perfectionner la société ? C'est par la TRIADE.

L'organisation sociale d'après la *triade* résulte de la constitution même de l'homme.

Puisque l'individu est une trinité, qu'il est *sensation, sentiment, connaissance*, la société entière étant l'ensemble des individus doit

être aussi conçue comme une trinité dans sa constitution et répéter partout la triade humaine !

Ainsi, l'*industrie* est l'expression de la vie humaine en prédominance de *sensation*.

L'*art* est l'expression de la vie humaine en prédominance de *sentiment*.

Et la *science* est la manifestation de la vie humaine en prédominance de *connaissance*.

Chacune de ces divisions se subdivise elle-même de manière que toute fonction, soit industrielle, soit artistique, soit scientifique, donne lieu à trois ateliers.

Chacun des trois ateliers est représenté par une triade directrice.

La triade directrice est formée par l'élection, et se compose d'un des membres de chaque atelier.

Le même principe qui organise l'atelier organise la *commune* et l'*État*. En sorte que, de haut en bas et de bas en haut, partout, c'est la triade qui règne. Tout s'exécute par trois; car l'homme dans tous les actes de la vie sociale, doit se trouver représenté dans son unité trinitaire : *sensation*, *sentiment*, *connaissance*.

Par exemple, s'agit-il de la boulangerie, de l'imprimerie, de la cordonnerie, de la peinture, de la poésie, de la sculpture, de la législation, chacune de ces fonctions réclamera trois individualités différentes pour satisfaire à la triade.

GOUFY.



Société universelle. Doctrine de Lamennais.

Il n'y a que Dieu. Il est un, multiple, varié, éternel, infini.
Son essence est trine ; puissance, amour, intelligence.

Son action est trine : électricité, lumière, calorique.

Sa personne est trine : le père, le verbe, l'esprit.

C'est lui qui se multiplie, se varie lui-même pour de certains espaces de temps, dans tout ce qui existe. Il en est le principe, la cause, la source, la raison première et dernière.. Voici comment :

Grande émanation de Dieu, l'éther, dont les gaz renferment, à l'état latent, avec d'autres substances pondérables, l'électricité, la lumière et le calorique, principes impondérables de la force, de la forme et de la vie, l'éther, dis-je, a fourni la substance de tous les êtres, soit inorganiques, soit organiques, dont à notre connaissance est composé l'univers : les premiers (les mondes), simples agrégats de plus ou moins de substances pondérables, et traversés, travaillés ou mus par des courants d'électricité, de lumière et de calorique, les seconds (les végétaux et les animaux de ce monde-ci et des autres), réunissant en eux à certaines substances pondérables, ou seulement l'électricité, la lumière, le calorique, ou en outre l'intelligence, l'amour, la volonté (1).

De la présence, de l'absence ou des doses de ces substances pondérables et de ces principes d'action, tant moraux qu'intellectuels et physiques, dans chacun des êtres de la création, résultent leur admirable variété et leur incalculable multitude. Produits, résumés les uns des autres, tous forment comme une grande société hiérarchique où les plus élevés sont ceux dans la substance desquels, à la suite du plus grand nombre de transformations, il s'est résumé le plus grand nombre de substances et de principes divers, et développé le plus d'intelligence, d'amour et de volonté. C'est ainsi que l'homme, résumé de tous les êtres inorganiques et organiques terrestres, en est le plus grand et le plus rapproché de Dieu. Au-dessous de lui, d'abord l'inertie, puis des mouvements réglés, puis des instincts. En lui le premier, la liberté, privilège et signe de sa supériorité et du voisinage de Dieu, vers lequel sa destinée est de monter encore par des transformations successives en êtres supérieurs, mais de monter ainsi toujours sans pourtant l'atteindre jamais, puisque toutes ses formes sont et seront finies, tandis que Dieu est infini.

Or, dans cette grande société où tout se tient, et dont l'homme est sur la terre le membre le plus près de Dieu, chaque être exerce, comme un organe particulier dans un corps vivant, ses fonctions propres, nécessaires à son développement propre, en même temps qu'à la

(1) En Dieu, volonté et puissance sont identiques.

conservation du tout, et est en conséquence soumis à deux lois : celle d'unité qui le relie aux autres êtres ainsi qu'à Dieu, source et fin de toute existence, et celle d'individualité, qui est la condition de son existence individuelle.

A la loi d'unité répond le devoir qui conserve tout. L'unité relie à Dieu. Le devoir est donc le bien pur.

A la loi d'individualité répond le droit qui conserve l'individu. L'individualité tend à isoler de Dieu. Le droit serait donc le mal pur, si la conservation de la partie n'était nécessaire à l'intégralité du tout. Cette nécessité fait du droit une des conditions du bien.

La religion enseigne aux hommes le devoir, c'est-à-dire le bien d'où découle le droit. Quand ils s'écartent de l'union qu'ils doivent conserver avec Dieu et avec tous les êtres, soit semblables à eux, soit différents d'eux, c'est elle qui les ramène, qui les relie (religat).

La religion produit ainsi tout ce qui peut être conçu sous la notion de société, d'union des hommes. Le type de perfection auquel doivent tendre les sociétés civiles ou temporelles, est donc la société religieuse ou spirituelle. Elle seule est la vraie, l'immuable, l'éternelle société. Le moyen pour les sociétés temporelles d'approcher de sa perfection, est d'organiser le devoir. C'est à force de transformations successives qu'elles y parviendront, et conduiront les hommes, dont chacun se perfectionne de son côté, ainsi qu'il est dit plus haut par une suite ascendante de transformations organiques, au plus près possible de la sainteté ou communion avec Dieu, qui est le suprême bonheur et la fin de tous les êtres de la création.

GOUPIY.

A la rigueur, il n'y a pas de loi positive fondamentale. Les hommes n'en ont jamais fait que de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale et immuable chez les hommes est celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais en être traité. C'est que cette loi est de la nature même; elle ne peut être arrachée du cœur humain. C'est de toutes les lois la plus mal exécutée; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse. Dieu l'a mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort et pour empêcher le genre humain de s'exterminer.

La disposition à la justice et le pouvoir de comprendre la vérité sont le fondement de la société civile.

Une religion pure, une morale pure, inspirées de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine que, bien élevé, on ne fait pas une mauvaise action sans que la conscience en fasse un reproche.

VOLTAIRE.



ÉCOLE DE LAMENNAIS.

Propositions d'Auguste Garbet.

1° Qu'il soit fait, par les soins du préfet de chaque département, une statistique extrêmement détaillée de la France, sous les rapports topographique, historique, agricole, industriel, commercial, politique, judiciaire, financier, etc., etc. Que cette statistique soit exacte, publiée, mise, par son prix, à la portée de tout le monde, au lieu d'être inexacte, et réservée à quelques administrateurs, ou d'un prix inabordable, comme celle actuellement faite par les soins du ministre du commerce ;

2° Que l'éducation soit donnée gratuitement par l'État à tous les enfants, et que les parents qui n'en feront point profiter les leurs soient privés d'un de leurs droits de citoyens ;

3° Que ces enfants, parvenus à l'âge de vingt-et-un ans, soient soumis à un concours sévère, et que les plus habiles soient placés par l'État dans les carrières administrative, militaire, judiciaire, artistique et scientifique ; que tous les autres soient obligés de s'occuper d'agriculture ou d'industrie ;

4° Que, dans l'agriculture et l'industrie, il soit ouvert, par l'État,

un crédit de 1,200 fr., s'il est célibataire, de 2,400 fr., s'il est marié, à tout citoyen ayant reçu l'éducation publique, ayant passé aux concours, et s'étant fait recevoir dans quelque association qui le garantisse (c'est ce droit que perdraient les parents insoucieux de l'éducation publique pour leurs enfants) ;

6° Que nul ne soit admis, dans la magistrature, le professorat, la diplomatie ou les fonctions municipales, avant l'âge de cinquante-cinq ans ;

6° Qu'à soixante-cinq ans, tout homme qui n'aura point, par lui-même, de quoi vivre, ait droit à 800 fr. de pension ; toute femme, du même âge, à 500 fr. ;

7° Que les substitutions soient abolies, ainsi que les legs hors de la famille, et que l'État hérite, passé le troisième degré ;

8° Que le nombre des boutiquiers et des hôteliers soit limité, dans chaque commune, par son conseil municipal ;

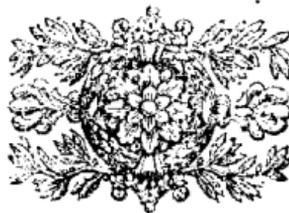
9° Qu'une grande banque nationale, ayant dans chaque canton de la République une succursale, dirigée par une partie de son conseil municipal, ouvre, sur le pied de 6 1/2 p. 100 par an, aux travailleurs le crédit dont il a été question plus haut, et prête, sur le pied de 3 1/2, aux propriétaires jusqu'à 25 0/10 de leurs biens libres ;

10° Que les bénéfices de cette banque, remplaçant nos impôts actuels, deviennent par degrés la seule source de revenus dans laquelle puisse puiser l'État ;

11° Que les biens des communes soient affermés par elles à des associations de travailleurs ;

12° Que l'État emploie 320 millions de francs à mettre en silos, sur différents points du territoire, 20 millions d'hectolitres de blé, et qu'ensuite il y entretienne constamment cet approvisionnement, afin de n'être jamais surpris par les années de disette.

AUG. BARBET.





Fusionisme de Louis de Toureil.

Le fusionisme est une religion, une révélation nouvelle qui fond dans une unité absolue et universelle toutes les religions du passé en les expliquant et les justifiant toutes.

Le fusionisme est au christianisme ce que celui-ci fut au mosaïsme. Le fusionisme vient développer et accomplir la loi du Christ, selon la promesse de Jésus lui-même : « Et quand je serai vers mon père, je vous enverrai celui qui vous dira toute vérité. »

Les chrétiens prétendraient en vain que celui qui est annoncé par ces paroles est venu ; qu'il est descendu en forme de langues de feu sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Si l'*Esprit saint*, si le divin *Consolateur* était parmi les hommes depuis tant d'années, la terre serait évidemment consolée. Or, pendant ces derniers dix-huit siècles, la terre n'a-t-elle pas été une véritable vallée d'abominations et de désolation ?

Le consolateur prédit, c'est le *fusionisme*. Jésus connaissait déjà cette loi divine quand il disait à ses disciples : « Je suis en mon père, vous êtes en moi et je suis en vous. » Mais il ne pouvait encore la prêcher ouvertement, car les hommes d'alors ne l'eussent pas compris. Il fallait, pour que l'humanité pût avoir l'intelligence du fusionisme, que la science humaine fût plus avancée ; il fallait que la physiologie eût

démontré l'*émanation*, l'*absorption* et l'*assimilation*, qui composent la *loi de fusion*.

Toutes les révélations antérieures sont des révélations temporaires et relatives, basées sur des miracles ou faits surnaturels.

La révélation fusionnienne se présente au monde appuyée sur la science, sur la raison, sur l'analogie rigoureuse. Rayonnant du seul éclat de la vérité absolue, elle vient lever tous les voiles, donner le mot de tous les mystères. Les dogmes se prouvent comme des théorèmes de mathématiques; c'est la raison divine s'expliquant elle-même et la raison de l'homme aujourd'hui capable et digne enfin de comprendre l'éternel, l'infini, l'absolu; c'est la révélation définitive de *Dieu à l'humanité*.

Principaux dogmes fusionnien.

Il n'y a dans l'univers que deux êtres, Dieu et l'homme. Dieu, la synthèse absolue, le tout; et l'homme, l'analyse de Dieu, la partie qui cherche à devenir égale au tout.

DIEU, c'est l'être éternel, infini, tout-puissant, tout sage, tout aimant, tout bon, parfait, en un mot, créant de toute éternité des mondes infinis; un, trine et trois fois trine, substance de tout, le Tout ou l'universel, par conséquent esprit et matière à la fois, ainsi que l'homme, formé à son image: en d'autres termes, vu sous deux aspects distincts, le simple et le complexe; un et multiple tout ensemble; c'est l'incréé se créant ou s'analysant dans l'éternité, pour réaliser toutes les virtualités, tous les possibles qui sont en lui, sans arriver à terminer jamais cette analyse sans fin, et par cette création incessante, produisant des êtres semblables à lui, destinés à former avec lui l'éternelle société des dieux.

L'HOMME, éternel comme substance, a eu un commencement comme individualité intelligente. L'homme vient de Dieu, il est de nature divine, il renferme virtuellement tous les attributs de Dieu, et sa destinte est de les manifester successivement dans l'éternité jusqu'à ce qu'il devienne semblable à Dieu, ne différant du moi divin et absolu que par la conscience éternelle qu'il aura d'être une personnalité intelligente, un moi relatif créé dans le temps et l'espace. Sorti imparfait des mains de son Créateur, mais avec le principe de la perfection, l'homme n'a pu tomber d'une chute originelle. Le bonheur doit donc être dans les espérances et non dans les regrets; l'âge d'or, le Paradis terrestre est pour lui en avant et non en arrière. La perfec-

tion des êtres créés n'est point à leur origine, elle est vers la fin où les mènent le mouvement et la loi du progrès.

La destinée d'un être intelligent se connaît et se mesure par les besoins et les aspirations de cet être. Or, les besoins et les aspirations de l'homme étant infinis, sa destinée est nécessairement infinie. L'homme désire tout connaître, tout examiner, tout posséder; il appelle un bonheur absolu; il n'est pas l'auteur de ces désirs, donc ils sont le fond de sa nature, donc ils viennent de Dieu.

Mais pour connaître et pour posséder l'infini, l'absolu, l'universel, le Tout, pour devenir souverainement heureux, il faut nécessairement que l'homme s'universalise, c'est-à-dire devienne semblable à Dieu.

Or, par quel moyen réalise-t-il cette fin sublime?

C'est en se mêlant, en se fusionnant progressivement avec l'universel, avec Dieu, c'est-à-dire en accomplissant la loi de fusion, loi éternelle qui s'applique à tous les êtres de l'univers.

La loi de fusion est trine, elle comprend l'émanation, l'absorption et l'assimilation. Par exemple, en observant la loi de fusion dans l'homme, comme étant l'être chez lequel elle s'accomplit le plus parfaitement, nous voyons que chaque individu transpire, rayonne sans cesse autour de lui physiquement, intellectuellement et sympathiquement, sous un mode fluide, la propre substance de son être, qui se mêle et se combine à tout, c'est l'émanation.

D'un autre côté, l'homme possède la faculté d'attirer à lui, de recevoir et d'absorber l'air, l'eau, les aliments divers, etc., les sentiments, les idées, etc., c'est l'absorption.

Enfin l'homme élabore, s'approprie et change en sa propre substance une partie de ce qu'il a absorbé, lui imprime le cachet de sa personnalité, c'est l'assimilation.

Par cette triple notion, le corps et l'âme de chacun de nous, renouvelés sans cesse dans une chimification divine, tout en conservant leur identité, donnent continuellement leur propre substance aux autres et reçoivent la leur en retour, qu'ils s'assimilent et gardent éternellement; car l'homme ne se départ jamais plus de ce qu'il a une fois possédé.

De cette façon, nos semblables vivent en nous et nous vivons dans eux. L'humanité tout entière s'individualise dans chaque homme, sans cesser d'être multiple et diverse; chaque homme s'épanouit et se diversifie dans toute l'humanité, sans cesser d'être un moi indivisible; en un mot, nous sommes TOUS DANS UN et UN DANS TOUS.

Morale fusionnienne.

Puisque nous sommes UN DANS TOUS, nous sommes plus dans les autres que dans nous-mêmes et, par conséquent, nous devons aimer les autres non pas seulement autant, mais *plus que nous-mêmes*.

Puisque nous sommes TOUS DANS UN, chaque homme doit respecter en sa personne l'humanité tout entière et ne jamais rien faire qui puisse la dégrader en sa personne.

En trois mots, la morale fusionnienne ordonne :

- 1° D'aimer Dieu par dessus tout, parce que tout est de Dieu, en Dieu, pour Dieu ;
- 2° D'aimer le prochain plus que soi-même, parce que l'homme est plus dans les autres que dans lui-même ;
- 3° D'aimer le monde comme soi-même, parce que le monde se transforme incessamment en l'homme lui-même.

Sanction de la morale.

Dieu ne punit ni ne récompense par lui-même. La violation des lois naturelles produit la désharmonie et le mal d'où résulte la douleur.

L'observation de ces mêmes lois produit l'harmonie et le bien d'où résulte le plaisir.

Le plaisir et la douleur sont toute la sensation de la morale dans le monde visible comme dans le monde invisible, qui nous est ouvert par la mort.

Le mal qui détruirait l'être est relatif et passager. Le bien qui le conserve est seul éternel comme l'être lui-même. Par conséquent, tous les hommes, après une série d'expiations nécessaires, jouiront du bonheur sans fin qui est leur destinée.

Problème social.

Le fusionnisme seul peut montrer scientifiquement, au moyen de sa formule *tous dans un et un dans tous*, la *solidarité*, la *fraternité*, l'égalité, l'unité et la liberté, et peut seul les réaliser sur la terre. Engendrant la solidarité la plus intime, il crée la société la plus parfaite. Avec lui, plus de domination de l'homme sur l'homme, émulation de tous pour monter tous ensemble, jamais pour descendre.

Formule économique.

Tous les hommes reliés par la solidarité fusionnienne ont un intérêt commun, c'est d'être heureux par le développement complet de leur être. Pour cela, ils doivent produire le plus de richesses possibles avec le moins de peine possible, afin de jouir le plus possible.

GOPY.



Plans d'Émile de Girardin, pour 1852.

CONSTITUTION FRANÇAISE.

I. La République est la nouvelle forme de gouvernement de la France. — II. Tous les droits proclamés par les constitutions antérieures sont reconnus sans discussion et maintenus sans restrictions. Ils sont inviolables. — III. La majorité de la France électorale est représentée par la majorité de l'Assemblée nationale, siégeant en vertu du suffrage direct et universel, et se réunissant de droit le 1^{er} mai de chaque année. — IV. Tous les pouvoirs législatifs et exécutifs sont délégués à un président qui reçoit le titre de : *Président responsable*. Il est élu par l'Assemblée nationale; il choisit et révoque les ministres qu'il s'adjoint. Il exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il conserve la confiance de la majorité. Cette confiance s'exprime par un vote spécial et par le vote annuel des recettes et des dépenses de l'État. — V. Aucun impôt ne peut être perçu et ne doit être payé s'il n'a été voté par l'Assem-

blée nationale. — VI. En cas d'usurpation du pouvoir ou d'atteinte aux libertés publiques, le refus de l'impôt est un droit et un devoir.

État.

Quatre grands livres sont ouverts chez les percepteurs des finances : Le premier, à la population, sur lequel tout Français est porté, ainsi que tous les actes de sa vie depuis sa naissance jusqu'à son décès; le deuxième, à la propriété; le troisième, à la dette publique; le quatrième, à la dette hypothécaire. Ces trois derniers accessoires et contrôles du premier, sur lequel sont reportés au compte de chaque individu ses propriétés mobilières et immobilières, ses créances sur l'État et ses dettes.

Une statistique générale de tous les genres de domaines, de capitaux, de produits, de professions, d'hommes occupés et d'oisifs, est facilement dressée au moyen de ces quatre livres.

Finances.

Toutes les contributions directes et indirectes sont remplacées par une prime d'assurance, de tant pour 100, que paie chaque Français sur l'actif net qu'il déclare, s'il veut : 1° être admis à participer aux avantages suivants : Droit à la protection publique, droit à la justice gratuite, droit au culte gratuit, droit à l'instruction gratuite, droit au crédit sur gage, droit à la pension de prévoyance; 2° être dispensé du service militaire et maritime en temps de paix; 3° être préservé de la misère; 4° être indemnisé en cas de pertes provenant d'incendie, d'inondation, de grêle, d'épizootie, de faillites et de naufrages.

Cette prime, étant à la fois proportionnelle aux *valeurs estimées*, aux *risques garantis*; *avantages assurés* et au *crédit gagé*, toute déclaration doit être exacte et sincère; c'est l'intérêt de l'assuré.

L'assurance pour l'exercice à ouvrir a pour base d'évaluation la déclaration que tout assuré est tenu de faire, du 1^{er} octobre au 30 novembre de chaque année, de toutes les valeurs générales et quelconques composant son *actif* et son *passif*.

La prime proportionnelle est fixée, pour l'année 1852, à 1 pour 100 du capital assuré.

Le capital s'entend de l'actif net.

Le crédit est limité, quant à présent, aux prêts avec hypothèques.

Il s'étend aux trois cinquièmes de la valeur des immeubles assurés.

Cette valeur est établie, soit par les contrats authentiques, soit en

multipliant par le chiffre 40 le revenu moyen des dix dernières années.

En cas de déclaration inexacte, la préemption par l'État est de droit.

L'État admet pour un dixième au bénéfice résultant de la préemption tout individu à la déclaration duquel il devra la découverte d'une fausse déclaration d'actif.

Tout mensonge constituant une fraude au préjudice du Trésor public est puni : 1° d'une amende égale à 20 pour 100 du montant de l'assurance ; 2° de la suspension des droits politiques, civiques et civils, pendant une année.

Moyennant le paiement régulier de la prime proportionnelle, toutes les valeurs formant l'objet de la déclaration certifiée et sincère sont assurés gratuitement contre tous les risques ci-dessus désignés.

Le paiement a lieu par douzième et d'avance.

Nul n'est admis à se prévaloir des avantages que lui offre la présente police, si le douzième à échoir n'a pas été ponctuellement acquitté dans le temps prescrit.

La police délivrée annuellement à chaque assuré lui sert pour faire valoir tous les droits qu'elle confère.

Gouvernement.

Le conseil est réduit à : le président en personne, ou pour lui un ministre dirigeant ; 2° un ministre des recettes ; un ministre des dépenses. Tous trois nommés par le président.

Sous ces ministres, quarante directeurs généraux nommés par eux, défendent à l'Assemblée chacun son travail, et sont remplacés, quand ce travail est repoussé ou blâmé.

Répression et enfants trouvés.

La peine de mort est abolie.

Trois peines seulement sont conservées :

Dommages-intérêts mis à la charge de l'individu ; à défaut de l'individu, à la charge de la famille ; à défaut de la famille, à la charge de la commune ; à défaut de la commune, à la charge de l'État ;

Interdiction en tout ou en partie des droits civiques, civils et de famille ;

Bannissement à temps ou à perpétuité.

Tous les enfants abandonnés par leur mère sont à la charge de la famille ; à défaut de la famille, demeurée inconnue ou dénuée de toute ressource, à la charge de la commune ; à défaut de la commune trop pauvre, à la charge de l'État.

Solidarité commune et surveillance mutuelle; telle est la double loi de la police nouvelle, de la seule qu'une nation grande, fière et libre, puisse désormais avouer.

La solidarité, c'est la fraternité.

La fraternité des peuples, c'est la paix, c'est le respect de toutes les nationalités, c'est la Force désarmée par le Droit.



Principes de Proudhon.

TEMPOREL. — Point de propriété. Partant, point d'intérêts ni de loyers. Ce sont là les éternelles causes du paupérisme. — Point de communauté non plus, c'est un joug de fer, une cause d'atonie qui soulève le bon sens général. — Point de crédit distribué par l'Etat, c'est la suppression du capital prêté, la stérilité de l'épargne. — Point d'impôt progressif, c'est la médiocrité mise à l'ordre du jour. — Point d'autorité, c'est l'exploitation des âmes crédules.

Possession individuelle, avec faculté de tester, mais avec défense aux légataires d'accepter plus d'un héritage. — Echange en nature, ou au moyen d'un papier-monnaie, sans numéraire. — La raison, pour seule autorité. — Une classe de l'Académie des sciences, chargée de faire la loi. Son secrétaire perpétuel pour premier ministre. — Le peuple, pour pouvoir exécutif. — En un mot, L'ANARCHIE (1).

SPIRITUEL. — La bonté n'existe pas chez les hommes. Tout se réduit entre eux, à une règle de doit et avoir. — Leur vie n'est qu'une guerre permanente; guerre avec la nature, guerre avec leurs semblables, guerre avec eux-mêmes. — L'immortalité de l'âme est une espérance. — Dieu, une supposition.

Proudhon a attribué, on ne sait sur quoi, dans la phrase ci-après (2), au SOCIALISME les opinions ci-dessus qu'il est seul à professer.

« La société est divisée en deux grands partis : l'un, traditionnel, essentiellement hiérarchique, et qui s'appelle tour à tour royauté ou démocratie, philosophie ou religion. L'autre qui, ressuscitant à

(1) Il ne faut pas prendre ici le mot dans le sens que lui a donné l'usage, il ne signifie pas désordre, mais ordre se maintenant de soi-même sans pouvoir.

(2) *Contradictions économiques*, tome 1, page 5.

» chaque crise de la civilisation, se proclame avant tout anarchique
 » et athée, réfractaire à toute autorité divine et humaine. C'est le
 » socialisme.

Proudhon a proposé à l'Assemblée nationale un projet de loi réduisant d'un tiers, à partager entre les locataires, fermiers, débiteurs, commandités et l'État, les loyers de maisons et de terre, ainsi que les intérêts de créances hypothécaires, chirographaires et d'actions : frappant les traitements, salaires, pensions et allocations payés par l'État, de

5 p. 100 sur ceux de	2 à 3 fr. par jour ;
6	3 à 4
7	4 à 5
8	5 à 7
10	7 à 10
15	10 à 15
20	15 à 25
30	25 à 40
50	40 et au-dessus.

interdisant le cumul au delà de 2000 fr. par an ; réduisant de 30 p. 100 les tarifs des officiers ministériels ; réduisant l'impôt sur le sel à moitié du prix de fabrication, celui des viandes et boissons au dixième de leur valeur ; diminuant de 30 p. 100 celui des patentes ; réduisant les droits de navigation à 3 c. par tonne et par myriamètre sur les marchandises ordinaires ; à 1 c. idem ceux sur les houilles, terres, pierres, minerais, briques, foin, paille, blé, etc. ; réduisant ceux de douanes dans une proportion semblable ; créant des banques agricoles industrielles dans tous les arrondissements ; garantissant à tous les producteurs la vente à 10 p. 100 de moins que leur prix de revient d'une quantité de produits égale à leur vente des deux derniers mois du règne de Louis-Philippe ; enfin, supprimant l'impôt de 45 c., affranchissant de tout impôt sur le revenu les hypothèques, obligations, et commandites à venir, et de contributions pendant 5 ans toute construction et plantation nouvelles.

Cette proposition a été unanimement rejetée par l'Assemblée nationale.

Proudhon a de plus tenté de fonder à Paris une grande banque d'échange, dont les adhérents s'engageraient à accepter les uns des autres, au lieu d'or et d'argent en paiement de leurs produits, les billets que ladite banque créerait ; et il a publié, en ouvrant une souscription à

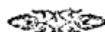
cette entreprise, que s'il ne réussissait pas à la réaliser, il se retirerait du monde politique.

Cette banque renouvelée d'essais inutiles, l'un de Mazel en 1830 à Paris, terminé par une faillite, l'autre d'Owen en 1832 à Londres, abandonné au bout de peu de mois par son auteur, n'a pas pu réunir la moitié de la somme avec laquelle Proudhon voulait la commencer.

Mais le plan n'en est pas moins bon. Seulement, comme une banque ne peut pas marcher sans un capital quelconque, soit en vraies richesses, soit en métal, il aurait fallu pour attirer ce capital, ou que M. Proudhon ne se fit pas chef de sa banque, ou qu'il n'eût jamais écrit sa fameuse phrase : *la propriété est un vol.* GOPY.

Quand l'intelligence se met au service des passions, l'humanité devient folle.

HERMÈS TRISMÉGISTE.



Ecole Proudhonienne.

Qu'est-ce que le producteur ?

Rien.

Que doit-il être ?

Tout.

Qu'est-ce que le capitaliste ?

Tout.

Que doit-il être ?

Rien.

(Représentant du peuple.)

Nulle Constitution ne doit être considérée comme éternelle, si elle ne contient la déclaration qu'elle pourra être perfectionnée. Toutes les constitutions immobilistes ont été emportées par la tempête révolutionnaire. En politique comme en physiologie, les choses n'ont de durée que par le progrès.

Du pouvoir émane toute faveur, tout arbitraire, par conséquent toute exploitation de l'homme. Les révolutions ont pour but de détruire partout l'incapacité, l'inertie, le parasitisme, l'esprit de réaction. La première chose à faire, pour qu'une révolution n'avorte pas, est donc de discipliner le pouvoir. (Voix du Peuple.)

Il faut que le prolétariat le sache, le travail n'a décidément rien à attendre du bon vouloir du capital. Sommé par le Peuple de renoncer à ses privilèges et de se soumettre à la loi de l'égalité, le capital a répondu : *Viens les prendre*, et il s'est barricadé derrière les baïonnettes de la contre-révolution. Les principes contradictoires ne se sacrifient pas volontairement l'un à l'autre : il faut une nécessité supérieure qui les concilie. Laissez, travailleurs, laissez le capital monter la garde à la porte de ses bastilles : ne songez plus à l'attaquer autrement que par le travail, sans quitter le coin de votre foyer.

Vous pouvez ce que vous voudrez ; car c'est par vos mains que se produit toute richesse qui circule et se consomme ; c'est de vous seuls que le capital tire sa subsistance et sa vie. Plus que jamais l'occasion est belle : si vous savez vous y prendre, s'il y a réellement de l'énergie dans le désir que vous dites éprouver pour l'égalité, vous pouvez compter sur une victoire certaine. Il est impossible que le capital tienne devant la force d'expansion et d'acquisition du travail. Nous chercherons avec vous comment il convient de diriger la manœuvre dans cette lutte suprême ; nous vous dirons comment chaque atelier, aujourd'hui inféodé, peut devenir un castel imprenable. La tactique est savante, et le résultat certain. Sans presque que vous vous en occupiez, le capital s'épuisera dans le vide et se dévorera lui-même, abandonnant le champ libre au travail et à la Révolution.

Ceux-là qui croient que le prélude nécessaire à la réforme économique est l'expropriation de toutes les fortunes, ceux-là sont des paresseux et des lâches : le droit au travail, comme la liberté, doit se conquérir à la sueur du visage. Il faudrait maudire l'égalité, si on ne pouvait inaugurer son règne que par le vol.

(*Voix du peuple.*)



Maintenant qu'on a pu prendre, pour peu qu'on ait daigné nous lire, une connaissance exacte des idées des chefs d'écoles socialistes et de leurs plus affectionnés disciples, on leur rendra, nous l'espérons, la justice de ne plus les traiter d'ennemis de l'ordre, de la famille et de la religion.

Excepté un qu'on a pris par erreur pour la personification du so-

eialisme, bien qu'il déclare tous les socialistes absurdes (1), en même temps qu'impossibles toutes les bases de la société, aucun ne conteste la nécessité d'une autorité pour maintenir l'ordre. Tous sont unanimes dans l'amour de l'humanité. Leurs plans tendent tous, quoique diversement, à l'organisation des devoirs qu'enseigne le christianisme, c'est lui dans sa pureté primitive qu'ils voudraient voir reprendre, et s'ils s'éloignent de ses dogmes, ce n'est que par un point : l'éternité des peines de l'autre monde, éternité que leur respect pour l'Être infiniment bon ne leur permet pas d'accepter. Ils y substituent, avec une partie de l'antiquité, une succession de métamorphoses, par lesquelles tous les êtres de la création, l'homme y compris comme dernière forme de ceux terrestres, retournent tantôt punis, tantôt récompensés, à Dieu. L'idée de ces transformations est-elle impie ? Ne vient-elle pas naturellement à quiconque, se demandant d'où nous venons, est forcé par la réflexion de se répondre que végétaux, animaux, vivent tous les uns des autres, et puisent, par les premiers d'entre eux, leurs éléments de vie, où ? Dans un champ qui nous semble vide, dans l'air.

Certes, ni la doctrine de Pierre Leroux, ni celle de Lamennais, ni celle de Toureil ne choquent la raison ni la morale, et si ce ne sont pas d'indignes jongleries que les expériences de magnétisme, auxquelles plusieurs de nos lecteurs peuvent avoir assisté comme nous, les unes, en ôtant aux somnambules la volonté, aux cataleptiques la vie, justifient l'idée d'Owen que l'homme n'a pas son libre arbitre ; les



autres justifient celle de Fourier, soit en donnant aux somnambules des sens et une intelligence que nous n'avons pas, éveillés, soit en transpor-

(1) *Contradictions économiques*, tome 2, pages 345, 347, 354, 396, etc.

tant les extatiques dans une existence où ils communiquent avec des âmes invisibles et impalpables. — Quant aux applications, aucun socialiste n'a demandé qu'on bouleversât la société pour les faire ; tous ont borné leurs souhaits à des expériences dans des lieux isolés, expériences qui, selon eux, entraîneraient peu à peu tout le monde à les imiter, de même que les chemins de fer font abandonner peu à peu les anciennes routes.

Puisse cet exposé fidèle dissiper les préventions, les erreurs, et rapprocher les deux moitiés de notre pays divisé !

GOUPLY.



5^e Épigramme du 4^e livre de Martial.

Rome de son temps, ou Paris d'aujourd'hui.

Tu vas à Rome avec ta pauvreté,
 Ton âme honnête et ta sincérité !
 Qu'y feras-tu ? d'une triste éloquence
 Tu ne sais pas accabler l'innocence ;
 Tu ne sais pas, débauché sans pudeur,
 Chez un ami porter le déshonneur ;
 Tu ne sais pas, pour un honteux salaire,
 Feindre d'aimer une vieille adultère ;
 Tu n'oserais vanter Giton, Canus.
 Et tu prétends, ami sûr, honnête homme,
 Ou parvenir ou du moins vivre à Rome !
 Reste chez toi, pauvre Fabianus.



11^e Ode du 4^e livre d'Horace.

Invitation.

O Phylis, j'ai pour toi du vin
 Qui compte déjà neuf années.
 J'ai des roses dans mon jardin,
 Et du myrte : sous mes couronnes
 Ton petit front sera divin.
 Mon autel après sa victime,
 De verveine entouré, languit ;
 L'argent étalé brille et rit ;

Chaque esclave va, vient, s'anime,
 Et de ma joyeuse maison,
 Comme d'une forge enflammée,
 Une impétueuse fumée
 Dans les airs monte en tourbillon.
 C'est pour les ides, ô ma reine,
 Qu'ainsi je ne ménage rien.
 C'est le jour natal de Mécène ;
 Je le fête plus que le mien.
 Quand tu t'occuperas sans cesse
 De Télèphe !... ne vois-tu pas
 Qu'une vive et riche maîtresse
 Déjà le retient dans ses bras ?
 Le fier vainqueur de la Chimère
 Par Pégase fut renversé ;
 Phaéton mourut embrasé
 Sur le char brillant de son père.
 Apprends d'eux à ne te livrer
 Aux promesses de l'Espérance
 Que pour les biens où ta naissance,
 Philis, te permet d'aspirer.
 Viens donc, ô ma dernière amie,
 Car je n'aimerai plus que toi,
 Redis quelques chansons pour moi.
 Que je sente ta voix chérie
 Sur un luth répéter mes vers,
 Et tes doux accents dans les airs
 Emporter ma mélancolie !



Déclaration.

ROMANCE.

Ma chère belle, je vous aime.
 Répondez-moi, qu'en dites-vous ?
 Ne m'aimerez-vous pas de même ?
 Aimer est un plaisir si doux !

Tout le bonheur qu'on a s'augmente,
 Quand on est deux pour en jouir ;
 Et si la peine se présente,
 Quand on est deux, on la fait fuir.

Je n'ose pas, je suis sincère,
 Jurer d'être à vos pieds toujours ;
 J'ai vu de son aile légère
 Le temps, emporter tant d'amours !

Mais ce dieu, s'il calme ma flamme,
 Jamais du moins ne l'éteindra,
 Et quand vous serez vieille femme,
 Le vieil ami vous restera.

GOUPY.



L'Homœopathie.

Tous les médecins conviennent entre eux que la médecine n'est encore qu'un art fort imparfait, une science hypothétiques. Personne assurément ne dira plus de mal de la médecine que les médecins eux-mêmes. On peut s'édifier à cet égard dans un livre curieux qui a paru chez Billière sous ce titre : *La médecine jugée par les médecins*. Hippocrate disait : « que la médecine de son temps ressemblait à la science des augures. » Broussais appelle celle de notre temps, *l'art de soulager les malades par la magie de l'espérance*. Jusqu'à ce jour, dit-il encore, *la médecine a marché au milieu des ténèbres et de la confusion*. Bichat était de cet avis ; l'Académie de médecine va plus loin, elle avoue, par l'organe d'un de ses membres, le docteur Cartel, *que l'art de guérir a rétrogradé*. Sur quoi un médecin plein d'esprit, ami de Broussais, de s'écrier :

Médecine, pauvre science !
 Médecins, pauvres savants ! !
 Malades, pauvres victimes ! ! !

Après ces naïfs et terribles aveux on ne peut pas en vouloir à Hanemann d'avoir entrepris la réforme médicale. Ce célèbre médecin allemand, mort à Paris il y a quelques années dans un âge très avancé, avait d'abord renoncé à la pratique de son art, car il ne croyait pas

qu'on pût en sécurité de conscience exercer la médecine quand un diplôme de docteur n'était qu'un bouclier destiné à protéger le médecin contre les lois sur l'homicide.

En 1790, Hannemann traduisant la matière médicale de Cullen fut frappé des vertus exagérées attribuées par cet auteur au quinquina dans une foule de maladies différentes. Ne pouvant se rendre compte d'effets si étranges et si opposés, il lui vint en idée que le moyen de connaître les véritables propriétés de ce médicament tant vanté serait de l'essayer sur un individu bien partout. Il fit l'expérience sur lui-même; plusieurs jours de suite il prit à jeu une dose suffisante de quinquina, et il ne tarda pas à éprouver de légers accès de fièvre qui pendant plusieurs jours revinrent à la même heure vers le soir. Ce fut pour Hannemann un trait de lumière. Le quinquina qui donnait la fièvre intermittente était lui-même le spécifique connu de cette fièvre. Il soupçonna que la vertu sanatrice du quinquina était due à l'analogie de ses effets avec les symptômes de la fièvre qu'il guérit.

Hannemann était sur la trace d'une grande loi thérapeutique. Il essaya sur lui-même et sur d'autres, à la fois, les diverses autres substances reconnues comme spécifiques en médecine, le soufre, le mercure, etc. Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie en voyant tous ces médicaments donner lieu à des affections analogues à celles qu'ils guérissent ! Le soufre fit pousser à la peau des boutons de même genre que ceux de la gâle ; le mercure provoqua tous les symptômes de l'infection vénérienne.

Il fallait céder à l'évidence. La véritable formule médicale était enfin trouvée et la médecine devenait une science.

Hannemann, après dix ans d'expérimentations, eut une *matière médicale pure* composée de 64 médicaments (aujourd'hui l'homœopathie possède plus de 200 médicaments). Muni de ces armes nouvelles et de bonne trempe il rentra dans la lice. Ses succès tinrent du prodige et soulevèrent contre lui des haines implacables que la mort n'a point assoupies, comme pour justifier le proverbe : *invidia mediocrium pessima*. Hannemann a publié ses travaux dans trois ouvrages immortels qui le plaçant à côté d'Hippocrate ou plutôt qui en font le véritable père de la médecine. Ces ouvrages sont : 1° l'*Organon*, ou *l'art de guérir* ; 2° *La matière médicale* ; 3° *Traité des maladies chroniques*.

L'homœopathie (du grec *omoïos*, semblable, analogue, et *pathos*, affection) est la science et l'art de guérir les maladies d'une manière

douce, prompte et durable, au moyen de spécifiques déterminés à priori pour un cas quelconque de maladie, en d'autres termes l'homœopathie guérit par des médicaments produisant chez l'homme en bonne santé des symptômes semblables à ceux de la maladie contre laquelle ils sont employées.

L'homœopathie proscrit généralement la saignée, les sangsues, la diète, les dégoûtantes potions, les tisanes, le fer et le feu par lesquels la vieille médecine martyrise les pauvres malades.

L'homœopathie est contenue essentiellement dans les aphorismes suivants :

I.

Les maladies sont des modifications de notre manière de sentir et d'agir, une des harmonies de la force vitale qui se manifestent par un ensemble de symptômes.

II.

Les symptômes disparus il n'y a plus de maladies.

A part certaines épidémies et quelques maladies contagieuses, toutes les maladies sont individuelles et demandent un traitement spécifique individuel, particulier.

III.

Le principe de la vie étant un, il ne peut pas y avoir de modification partielle de la force vitale. Par conséquent il n'y a point de maladie locale.

IV.

Les maladies étant des modifications des harmoniques de l'organisme ne peuvent être anéanties que par des agents capables de modifier aussi le corps humain humain.

V.

Pour que les altérations morbides naturelles puissent être détruites par des altérations morbides artificielles, il faut que les médicaments aient une vertu modifiante supérieure à celle des maladies.

VI.

Deux affections semblables quant au genre, mais différentes quant à l'espèce et au degré d'énergie ne peuvent exister simultanément dans l'organisme, la plus forte détruit la plus faible.

VII.

Pour connaître les effets purs d'un médicament il faut l'expérimenter sur l'homme sain, car dans les expériences sur l'homme malade les symptômes de la maladie peuvent être confondus avec ceux du médicament.

VIII.

L'homœopathie emploie les substances médicales dans leur plus grande pureté à l'état simple et au maximum de leur énergie.

IX.

Les médicaments homœopathiques agissant dans le sens même de la maladie ne peuvent jamais être donnés à haute dose, mais seulement à doses suffisantes pour provoquer la réaction vitale.

X.

Les médicaments homœopathiques étant administrés à très petites doses, on doit éviter pendant le traitement l'usage de toute autre substance médicamenteuse et ne prendre que des substances nutritives.

L'homœopathie fait d'immenses progrès, elle a aujourd'hui envahi le monde grâce à l'immense propagande de l'infatigable docteur Mure. Beaucoup de médecins qui crient contre elle par-dessus les toits, suivent en cachette ses prescriptions. Broussais a été quatre mois à l'homœopathie. Stahl, Haller, Van Helmont, Sydenham, Merat, Trouseau, Pidoux, etc., ont reconnu la loi homœopathique. Hippocrate lui-même l'avait déjà proclamée en principe, mais il ne connaissait pas *l'expérience pure* dont Hahnemann est le créateur.

Mais si l'homœopathie est une science, une découverte précieuse pour l'humanité, les homœopathes sont trop souvent des charlatans; car la pratique de l'homœopathie est incomparablement plus difficile que celle de l'ancienne médecine.

Dans ce temps de choléra nous conseillons fortement à nos lecteurs l'homœopathie, qui possède contre ce fléau des préservatifs et curatifs certains,

GUSTAVE DE SAINT-ANNE.



Une naïveté de maître d'armes.

Parmi les membres du Congrès de la paix il s'en est trouvé plusieurs qui, au grand scandale de MM. Cobden, Coquerel et de Guerry, ont été surpris rue Drouot, n° 4. — Qu'allaient faire ces quakers peu guerriers chez M. Cordelois, le maître d'armes? Quel intérêt pouvait inspirer à ces hommes éminemment pacifiques, un homme de guerre? Nous avons dû prendre des renseignements, et nous n'avons pas été peu étonnés d'apprendre qu'ils allaient offrir à M. Cordelois l'hospitalité anglaise avec tous les avantages qui s'y

rattachent, s'il voulait importer dans le royaume de la Grande-Bretagne son système de maniemment à la baïonnette, aussi supérieur à celui qui est usité dans les armées françaises et prussiennes que ce dernier est supérieur à celui des gardes nationales rurales. M. Cordelois, patriote avant tout, a répondu : « Je ne demande pas mieux que d'importer mon exercice à la baïonnette, soit à Londres, soit où vous voudrez, mais me répondez-vous, Messieurs du Congrès de la paix, que, dans un an, toutes vos armées seront naturalisées françaises »



L'enthousiasme du peuple anglais fut incroyable quand Charles II, rappelé à son souvenir par Monk, rentra dans Londres le jour de l'anniversaire de sa naissance, après avoir fait partir devant lui une promesse d'amnistie générale. Cinq ivrognes étant convenus dans leur joie de se couper chacun un morceau de fesse pour le faire frire, et pour boire à la santé royale le sang qui coulerait des cinq blessures, quatre de ces zélés royalistes s'exécutèrent, et le cinquième allait en faire autant quand sa femme, entrant dans la chambre, s'arma de pincettes et s'en escrima si bien qu'elle empêcha la découpeure de la fesse de son mari.

(Anecdotes anglaises.)



Traitement du choléra à Vienne.

« Dès que les premiers symptômes se manifestent, on fait prendre au malade, soit en poudre mêlée à de l'eau sucrée, soit sous la forme de pilule :

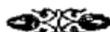
- » 3 grains de fleur de soufre ;
- » 3 grains de charbon pilé.
- » On désinfecte en même temps la chambre du malade en y brûlant du soufre.

» Les symptômes qui se sont montrés disparaissent à l'instant ; s'ils persistent, on recommence le même remède, rarement on est obligé d'aller à une troisième prise. »

Voici l'expérience qui a amené à la connaissance de la propriété du soufre :

« On prend un morceau de papier que l'on trempe dans l'amidon, on le soumet à la vapeur de l'iode, le papier devient violet, si on le met dans la chambre d'un cholérique, le papier devient blanc.

» Si ensuite on l'expose à une vapeur de soufre, la couleur violette reparait à l'instant. Le soufre a détruit l'effet qu'avaient produit les miasmes du choléra. »



Le premier astrologue que nous avons loué, ayant obtenu une place à Charenton, où il continue ses commentaires sur l'Apocalypse, nous adresse un fragment de son intéressant travail, destiné à produire une grande sensation dans le monde savant :

Lugubre Prophétie.

Jérusalem !... Babylonne ! Babylonne !... Jérusalem ! cité de Dieu !... cité du diable !... cité du diable !... cité de Dieu ! Deux amours, dit saint Augustin, forment deux villes ; l'amour de Dieu forme Jérusalem ; l'amour de soi-même forme Babylonne. Ces deux villes sont mêlées ensemble durant le cours de tous les siècles. Pour reconnaître de laquelle on est citoyen, il faut interroger son cœur et regarder ce que l'on aime. Il suffit de s'aimer soi-même pour être citoyen de cette ville, que Dieu déteste, puisque selon saint Paul, cet amour est la racine de tous les péchés... « *Omnia mala ab eo fonte manabunt... erunt homines se ipsos amantes !* »

Et vous me demandez, à moi prophète, ce que deviendra Paris en l'an de grâce 1850 ?

Vous avez donc des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre ?

Paris, désert peuplé, ville sans foi, où les civilisés ne se réunissent que pour se duper mutuellement, n'est-elle pas la Babylonne apocalyptique ?

Là où l'égoïsme intelligent des heureux rive si bien les chaînes des souffrants, qu'il ne reste plus d'autre espérance aux malheureux que d'entraîner dans l'abîme ceux qui les ont précipités, une lave brûlante de colère monte du fond à la surface : l'édifice social, qui n'est plus étayé que par des baïonnettes, craque de toutes parts ; l'esprit de l'é-

tranger plane comme un vautour sur la cité maudite, et l'invasion ou un grand suicide la balaie de la face du monde.

Voilà comme ont péri Thèbes la grande, Memphis la superbe, Palmyre la belle, Tyr l'opulente, et Bolbec la ville du soleil !

Et c'est ainsi que finira Paris l'intelligente !

Est-ce que vous n'entendez pas toutes les nuits le futur tocsin de la guerre civile ? Est-ce que de la Bastille à la Madeleine, de Notre-Dame-de-Lorette à la barrière d'Enfer, vous ne voyez pas tourbillonner des flammes gigantesques ?

L'incendie ! voilà le dernier mot de toute civilisation où l'égoïsme lutte avec le désespoir.

Et alors, Paris, ceux qui accouraient pour jouir du spectacle de ta grandeur et de ta magnificence, s'écrieront à l'aspect de ton immense fournaise : Quelle ville a jamais égalé cette grande ville ! — *Et clamaverunt videntes locum incendii ejus dicentes ; quæ similis civitati huic magnæ !* (Apocalyps. cap. XVIII, v. 18.)

Et l'ange du Seigneur, en jetant la forte meule qui doit te briser à jamais, dira pourquoi on n'entend plus la voix des chanteurs de ton Opéra, les mélodies de tes concerts, l'orgue de tes rues, les trompettes de ta garde municipale, le marteau de tes artisans, le bruit de tes machines à vapeur ; pourquoi s'est éteinte la lumière resplendissante de tes reverbères et les joies factices de tes mariages d'argent.

C'est parce que tu as choisi pour rois des marchands, et que toutes les provinces ont voté comme toi !

Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum et misit in mare dicens, hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna et ultra jam non invenietur.

Et vox citharædorum et musicorum et tibia canentium et tuba non audietur in te amplius, et omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius : et vox molæ non audietur in te amplius.

Et lux lucernæ non lucebit in te amplius, et vox sponsi et sponsæ non audietur adhuc in te, quia MERCATORES tui erant principes, quia in veneficiis tui erraverunt omnes gentes. (Apocalyps. cap. XVIII, vers. 21, 22, 23.)

MANE-TEKE, Prophète.

Charenton-lès-Paris, octobre 1849.

P. S. Envoyez-moi deux sous pour acheter du tabac.

TABLE DES MATIÈRES.

Age du monde	2	Notre gouvernement.	91
Principales ères.	3	Fortunatus. Dialogue,	92
Système solaire	4	La vigne et l'ormeau. Fable.	94
Fêtes et marées.	5	Philosophie.	95
Calendrier.	6	Citation de Voltaire	97
Etoiles filantes.	18	Doctrines saint-simoniennes.	<i>ib.</i>
Eternuement	20	Système de Fourier	98
Oniromantie	23	Ecole de Fourier	99
Le magnétisme.	28	Communisme de Cabet	101
Psychologie druidique	30	Socialisme de Louis Blanc	103
Symbolique chrétienne	41	Robert Owen	106
Nos temples.	59	Citation de Voltaire	107
Fermez les yeux, curé. (Chanson).	60	Le Millénium	<i>ib.</i>
Les fleurs et les épines. Fable.	61	Système d'Owen	111
Gymnastique	62	Travail à la bêche.	111
Robert-le-Noir. (Romance.)	67	Ecole d'Owen.	114
Le va-rabondage	68	Doctrines de Pierre Leroux	116
Citation de Voltaire	72	— de Lamennais	118
Simple exposé.	<i>ib.</i>	Citations de Voltaire.	120
Citations de Voltaire.	74	Ecole de Lamennais.	121
Court dialogue.	75	Fusionisme de Toureil.	123
Le château de cartes. Apologue.	77	Plans d'Emile de Girardin	127
Le progrès social.	80	Principes de Proudhon	130
L'abeille et le papillon. Fable	83	Ecole proudhonnienne.	132
Citations de Machiavel	85	Réflexions sur les socialistes.	133
Id. de Voltaire.	<i>ib.</i>	Une épigramme de Martial.	135
Id. de Démophile.	<i>ib.</i>	Une ode d'Horace.	<i>ib.</i>
La paix, la paix, mes bons amis.	<i>ib.</i>	Une déclaration	136
Sainte alliance des papes	87	L'homœopathie.	137
Citations de Voltaire.	90	Une naïveté de maître-d'armes	140
Id. de Machiavel	91	Anecdote royaliste.	141
Id. de Chilon	<i>ib.</i>	Traitement du choléra à Vienne.	<i>ib.</i>
		Prophétie	142

